



MARDI 2 FÉVRIER 1993

No 35269 - 113e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitaires: 039/210 410

L'Impartial

Bosnie et Krajina

Les combats continuent

Les combats se sont poursuivis hier sur le front sud de la Krajina, une enclave serbe de la Croatie, et dans plusieurs régions de Bosnie.

Page 4

Armée suisse

Objection en baisse

Pas moins de 433 militaires ont été jugés l'an passé pour refus de servir. C'est 42 de moins qu'en 1991. Se référant à des valeurs éthiques, 236 de ces objecteurs ont pu faire valoir de façon crédible l'impossibilité de concilier le service militaire avec leur conscience. Cette situation confirme la tendance observée depuis 1991.

Page 6

HC Star
Chaux-de-Fonds

Ça passe ou ça casse

Malgré de bons résultats sur la glace, Star Chaux-de-Fonds connaît des moments pénibles en coulisses. Si rien ne bouge dans les prochains jours, le club stelliens va à sa mort, en tous cas en première ligue, estiment les responsables chaux-de-fonniers.

Page 9

Grand Conseil
neuchâtelois

Résolution sans révolution

Premier de classe le 6 décembre dernier, le canton de Neuchâtel avait une position à défendre dans la stratégie d'intégration allant dans le sens du vote positif des cantons romands sur l'EEE. Le Grand Conseil s'est penché sur la question. Résultat: une laborieuse analyse de l'échec fédéral et une résolution molle qui n'enthousiasmera personne.

Page 15

Ouverture des négociations d'adhésion de la Suède, l'Autriche et la Finlande

CE: Douze plus trois

La Communauté européenne (CE) a ouvert officiellement hier à Bruxelles les négociations d'adhésion avec l'Autriche, la Suède et la Finlande. Les pays candidats, auxquels la Norvège doit se joindre sous peu, espèrent être membres de la CE au 1er janvier 1995.

L'élargissement de la CE est «un défi énorme», mais qui insufflera «un nouveau dynamisme» à la construction européenne, a déclaré le ministre danois des Affaires étrangères Niels Helveg Petersen, président du Conseil des ministres de la CE.

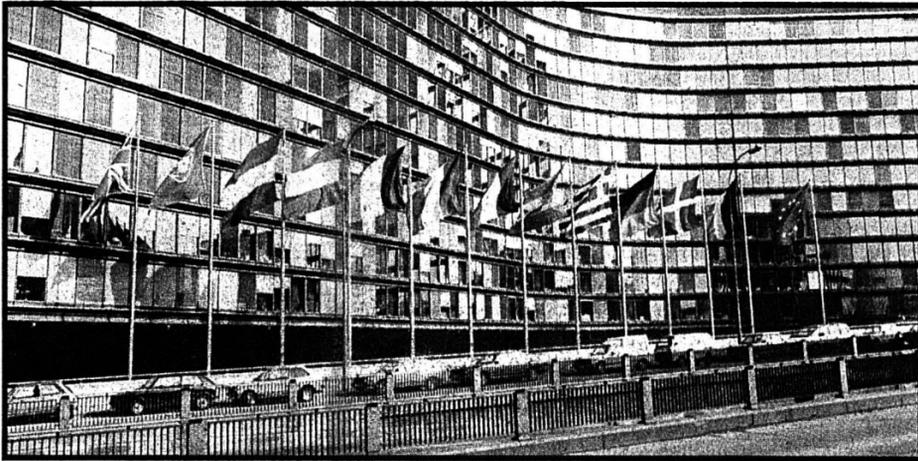
Les pays sont candidats non à la CE d'aujourd'hui, mais à la future Union européenne dessinée par le traité de Maastricht, qui inclut l'union monétaire et la politique étrangère et de sécurité communes. Cela a été répété comme un leitmotiv durant la journée, tant par la CE que par les pays candidats.

Le fait que le Danemark préside actuellement la CE n'en a pas moins placé toute la cérémonie d'ouverture des négociations sous un paradoxe: elle était dirigée par le représentant d'un pays qui vient lui-même, à Edimbourg, d'obtenir des dérogations fondamentales dans l'application du traité de Maastricht.

SOUS SILENCE

Les pays candidats, qui sont des pays neutres, acceptent les perspectives d'une politique de défense commune et la finalité d'une défense commune prévue dans le traité de Maastricht. Ni Alois Mock, ministre autrichien des Affaires étrangères ni son homologue suédois Ulf Dinkelspiel n'ont d'ailleurs prononcé le mot de neutralité.

Ces pays ont indiqué qu'ils continueraient à ne pas participer à des alliances militaires pour le moment. Mais ils ne fre-



Bruxelles

Aux drapeaux des Douze pourraient s'ajouter ceux de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède. (ASL)

neront pas la marche des Douze et futurs Seize vers une politique commune de défense.

LES GROS CHAPITRES

Grâce à l'EEE, les deux tiers de la matière à négocier ont déjà été traités. Il est important que l'EEE puisse entrer en vigueur, si l'on veut respecter l'objectif du 1er janvier 1995. Pour la ma-

tière restant à négocier, les candidats ont énuméré les chapitres auxquels ils accordent une «attention particulière». D'abord l'agriculture, pour tous les trois. Tous subventionnent leurs paysans bien au-delà de ce que permet la politique communautaire.

Ensuite la politique régionale, pour les pays scandinaves. Ils

veulent continuer à maintenir leurs régions arctiques en vie grâce à des aides publiques. Le transit alpin, pour l'Autriche. Vienne veut préserver les acquis de l'accord bilatéral. Les candidats scandinaves ont aussi fait valoir leurs hautes exigences en matière de politique sociale, d'environnement et d'égalité hommes-femmes.

DERNIER MOT AU PEUPLE

Les négociations devraient durer entre un an et un an et demi, selon les estimations. Elles seront conduites séparément avec chaque pays, mais en parallèle, et dans l'intention d'aboutir en même temps. Dans les trois pays candidats, le peuple aura le dernier mot par référendum.

Ayant désormais «un pied dans la maison», les candidats seront associés sans attendre à la collaboration politique des Douze pour les affaires étrangères. L'ex-Yougoslavie et le Moyen-Orient ont ainsi fait l'objet d'une discussion lors d'un premier déjeuner commun.

L'entrée des pays de l'AELE n'augmentera que de 7 à 8% la population de la Communauté. En revanche, le territoire de celle-ci doublera de superficie. (ats)

EEE: feu vert

La Commission européenne peut ouvrir des négociations avec les pays de l'Association européenne de libre échange (AELE) en vue de mettre sur pied l'Espace économique européen (EEE) sans la Suisse, ont décidé hier les ministres des Affaires étrangères des Douze. L'Espagne réserve toutefois sa position sur le résultat des négociations, a-t-on appris de source communautaire.

Ces négociations devront régler la question du fonds de cohésion EEE (trois milliards et demi de francs suisses en prêts et en dons), diminué de 27,5% par le retrait de la Suisse. Les pays de l'AELE affirment qu'ils n'ont pas à reprendre à leur charge la part helvétique, alors que les pays bénéficiaires, Espagne en tête, veulent que le montant total reste le même.

Renonçant à s'opposer à l'ouverture de ces négociations, le ministre des Affaires étrangères espagnol, Javier Solana, a pressé la Commission de négocier cette question avec les partenaires de l'AELE, de même qu'une série de concessions agricoles, a-t-on appris auprès du Conseil. (ats)

● LIRE AUSSI EN PAGE 6

Une centaine d'expulsés palestiniens pourraient être rapatriés

Compromis entre Israël et les Etats-Unis

Israël va rapatrier immédiatement 100 des quelque 400 Palestiniens expulsés et faire revenir d'ici à un an les autres bannis: tel est le compromis auquel a consenti hier soir l'Etat hébreu en concertation avec Washington.

La confirmation est d'abord venue du ministre de l'Environnement Yossi Sarid, qui a qualifié le geste du gouvernement de «compromis très utile pour Israël».

Le premier ministre Yitzhak Rabin s'est ensuite exprimé en direct à la télévision pour expliquer la teneur de cet «accord» destiné à mettre un terme à la crise provoquée par ces expulsions.

«Nous nous trouvons au centre d'un conflit dans l'arène internationale et il était très important de parvenir à une entente avec les Etats-Unis, en particulier avec l'administration du président Clinton», a déclaré M. Rabin. Il a ajouté que Washington se chargerait d'écarter toute sanction internationale à

l'entente d'Israël et s'emploierait à relancer le processus de paix au Proche-Orient.

REJET EN BLOC

La réaction palestinienne ne s'est pas fait attendre: l'OLP a rejeté en bloc la décision de l'Etat hébreu. Pour Yasser Abed-Rabbo, membre du comité exécutif de la centrale de Yasser Arafat, il s'agit d'une démarche «visant à empêcher le Conseil de sécurité d'examiner le rapport du secrétaire général des Nations Unies sur les expul-

sés et à contourner l'application de la résolution 799». Cette résolution du Conseil de sécurité exige le retour immédiat de l'ensemble des 413 Palestiniens expulsés, qui se trouvent toujours dans un camp du sud du Liban.

A New York, le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher, qui avait adressé dans la journée de nouveaux messages à M. Rabin, a réagi plus positivement en se déclarant «tout à fait optimiste» sur la possibilité d'un règlement concernant les expulsés. (ap)

OPINION

AVS: femmes à la caisse?

Le projet de 10e révision de l'AVS, présenté la semaine dernière par la commission préparatoire du Conseil national, laisse planer la question: les femmes, appelées à travailler jusqu'à 64 ans dès l'an 2004, font-elles les frais de coûteuses améliorations sociales entreprises au niveau fédéral?

C'est apparemment le cas, en termes purement comptables. Le coût de la révision proposée (si elle entre en vigueur en 1996) s'élève progressivement jusqu'à 1 milliard de francs mais, dès l'an 2000, redescend de 400 millions. C'est précisément l'année du premier palier, à partir duquel les femmes travailleront jusqu'à 63 ans.

En réalité, le calcul est plus complexe. La commission du National a, par exemple, renoncé à abaisser l'âge de la retraite des hommes à 64 ans: beaucoup trop cher. Pourquoi, finalement, ne pas établir l'égalité des deux sexes à 65 ans? Politiquement impensable, répond la commission. Lors de la 11e révision peut-être...

On en reste donc à un difficile exercice d'équilibre entre l'actuel (politiquement et socialement) et le réalisable (financièrement). La neutralité financière n'est d'ailleurs pas atteinte puisqu'on devrait arriver, vers l'an 2010, à un déficit du compte AVS d'environ 5,5 milliards. A cet égard, les nouvelles recettes attendues d'un passage à la TVA seront particulièrement bienvenues.

Mais la réforme du système AVS, en tant que telle, est plutôt équilibrée. L'égalité entre hommes et femmes est réalisée grâce à la rente individuelle (fin de la rente de couple) et au «bonus éducatif» (revenu théorique de 2820 francs par mois). De quoi améliorer le sort des mères sans travail lucratif, des femmes veuves et divorcées.

Mais les nombreuses inégalités sociales entre hommes et femmes ne seront pas effacées pour autant. C'est pourquoi la révision de l'AVS doit impérativement entrer en vigueur en même temps que la loi sur l'égalité - qu'on attend depuis 1981. C'est par elle que sera garantie l'égalité salariale et, plus fondamentalement, l'égalité des chances professionnelles.

Aux dernières nouvelles, la publication du projet de loi sur l'égalité est imminente. Reste à voir ce qu'il aura retenu des revendications initiales (et ce que le Parlement en fera): notamment l'obligation faite à l'employeur de prouver qu'il ne discrimine pas une employée (en cas de fort soupçon), ou le droit de se faire représenter en justice par un syndicat.

François NUSSBAUM

La mob des chevaux

OUVERT SUR...
le cheval, page 28

Plus de 1700 étrangers ont quitté le Zaïre

Situation toujours tendue

La situation restait toujours tendue hier à Kinshasa, contrôlée par les troupes d'élite fidèles au président Mobutu Sese Seko. Plus de 1700 étrangers ont quitté la capitale zaïroise pour Brazzaville, au Congo. Parmi eux, figurent une dizaine de ressortissants suisses.

Le centre de Kinshasa était à nouveau désert hier. Il n'y avait pratiquement pas de voitures dans les rues mais quelques personnes se risquaient timidement à l'extérieur. Le quartier résidentiel de Gombe où sont situées la plupart des ambassades a été déclaré «zone militaire» et bouclé. Les Zaïrois doivent présenter une pièce d'identité et les étrangers un laissez-passer pour y accéder.

ÉVACUATION DES ÉTRANGERS

Près de 1700 étrangers fuyant les violences au Zaïre ont été évacués depuis samedi de Kinshasa sur Brazzaville, a-t-on annoncé hier de source policière dans la capitale congolaise. D'autres ré-

fugiés devaient arriver ces prochains jours à Brazzaville.

Sur les quelque 100 Suisses vivant à Kinshasa, une dizaine ont été évacués sur Brazzaville, a indiqué lundi le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). L'ambassade de Suisse à Kinshasa a recommandé aux ressortissants helvétiques vivant dans la capitale d'éviter tout déplacement et de rester chez eux. S'agissant des 130 Suisses se trouvant dans le reste du pays, leur situation est moins critique, a ajouté le porte-parole du DFAE.

Cette vague d'arrivées à Brazzaville est restée jusqu'à présent beaucoup moins importante qu'en septembre 1991 où, à la suite d'une mutinerie de soldats à Kinshasa, 9000 résidents étrangers d'une trentaine de pays avaient été évacués du Zaïre au Congo.

BILAN INCERTAIN

Le bilan des victimes demeure toujours incertain. Selon Médecins sans Frontières, au moins 65 personnes ont été tuées mais la Ligue zaïroise des droits de l'homme fait état de 100 morts. Parmi les victimes figure l'un des fils du dirigeant de l'opposition Frédéric Kibassa. (ats)



Kinshasa

Les corps de deux Français, dont celui de l'ambassadeur tué jeudi dernier, ont été transférés à Brazzaville. (Keystone-EPA)

2.2.1535 - Fondation de la ville de Buenos-Aires.

2.2.1635 - Les Hollandais fondent La Nouvelle-Amsterdam, qui deviendra New York.

2.2.1872 - La Hollande vend ses comptoirs de la Côte-de-l'Or, ancien nom du Ghana, à la Grande-Bretagne.

BRÈVES

Economie angolaise Traitement de choc

L'importante dévaluation de la monnaie angolaise, annoncée dimanche par le gouvernement, risque de se traduire par une intensification des troubles dans la capitale Luanda et dans les autres villes encore tenues par le pouvoir, en raison de la hausse du prix prévisible des produits importés. Cette décision vient en fait confirmer les graves conséquences économiques pour le gouvernement de la perte au profit des rebelles de l'UNITA de régions riches en pétrole et en diamants.

Philippines Affrontements meurtriers

Dix-sept maquisards communistes présumés et un garçon de neuf ans ont été tués ce week-end par l'armée dans le sud des Philippines. C'est l'affrontement le plus meurtrier avec les insurgés depuis le début de l'année.

Juifs ultra-orthodoxes Une fête mais pas de messe

Plusieurs milliers de Juifs ultra-orthodoxes de la secte des Loubavitch ont fêté dimanche à New York le 43^e anniversaire du jour où le rabbin Menahem Mendel Schneerson est devenu leur chef spirituel. Contrairement aux espoirs de nombre d'entre eux, celui-ci n'a toutefois pas révélé «son identité messianique aux yeux du peuple juif».

Procès au Timor-Oriental Audiences reportées

Le procès de Xanana Gusmao, chef des indépendantistes est-timorais du Fretilin, s'est ouvert hier à Dili, au Timor Oriental. Mais les audiences ont été reportées à demain. Gusmao, qui est notamment accusé de séparatisme, risque la prison à vie et non la peine de mort, d'après les charges qui pèsent contre lui.

Zimbabwe

Éléphants en sursis

Le gouvernement du Zimbabwe a annoncé hier son intention de tuer 5000 des 80.000 éléphants que compte encore le pays afin de lutter contre la surpopulation de ces pachydermes. Mais il lui faudra réunir les fonds nécessaires.

Indonésie

Mousson meurtrière

Les inondations catastrophiques à Java ce week-end ont fait au moins 30 morts et 40 disparus. Des dizaines de milliers de personnes ont en outre été chassées de leurs maisons, a annoncé hier le quotidien Media Indonesia.

Ce bilan encore provisoire provient de sources policières. La plupart des victimes sont mortes noyées ou ensevelies dans des glissements de terrain provoqués par les pluies diluviennes de la semaine dernière. L'île compte 120 millions d'habitants.

Dans la province de Java ouest, y compris à Djakarta, des milliers de maisons ont été inondées, selon la presse indonésienne. Des milliers d'hectares de rizières ont été submergées et plus de 40.000 personnes ont dû être évacuées de la côte nord-ouest et du centre de l'île. (ats, afp)

Manille: une «pluie» d'argent

Prévenue par un appel anonyme, la police de Manille trouva dans la rue un pot suspect, qu'elle s'empressa donc de faire sauter, après avoir placé un détonateur et fait évacuer les alentours.



Mais l'explosion, dimanche matin, devait faire la joie des badauds trop heureux de voir se répandre sur eux une pluie de pièces d'un peso. Ce qui provoqua une belle panique quand les policiers tentèrent de récupérer ce butin dont le seul mystère inexplicable est de savoir ce qu'il faisait dans la rue. (ap)

Après plusieurs jours d'émeute au Togo

Retour au calme à Lomé

Le calme est revenu hier à Lomé, la capitale du Togo, après les fusillades de samedi qui ont fait six morts. Plus de 25.000 personnes ont fui les affrontements entre l'armée et les manifestants pour se réfugier au Ghana et au Bénin voisins.

La situation était redevenue à peu près normale hier à Lomé. Les banques, les magasins, les services administratifs et les écoles poursuivaient néanmoins la grève générale déclenchée par l'opposition au président Gnassingbé Eyadema. Plus de 25.000 habitants de Lomé, selon les estimations les plus mesurées, ont

quitté depuis dimanche la capitale. L'exode se poursuivait toujours hier.

L'armée ghanéenne a été placée en état d'alerte au cas où de nouveaux troubles éclateraient. Le président Jerry Rawlings a même envisagé de rappeler les unités qui servent sous la bannière de l'ONU au Cambodge et au Liberia. Les réactions ghanéennes n'ont pas été du goût du président Eyadema qui a accusé Rawlings de tentative de déstabilisation.

La France et l'Allemagne ont proposé au gouvernement ainsi qu'à l'opposition togolaise de se réunir autour d'une table ronde à Strasbourg le 5 février pour

tenter de sortir le pays de la crise. «Il faut une négociation», a souligné le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, Daniel Bernard.

EN SÉCURITÉ

Aucun membre de la communauté suisse au Togo n'a été blessé lors des affrontements entre l'armée et les manifestants, a indiqué le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). L'ambassade de Suisse a recommandé aux ressortissants helvétiques de rester chez eux. Des scènes de pillage se sont déroulées non loin de la résidence de l'ambassadeur suisse, a précisé le DFAE. (ats, reuter, afp)

Etats-Unis: des marines ivres relancent la controverse

Homosexuel passé à tabac

«Clinton doit payer», ont lancé trois marines qui ont passé à tabac un homosexuel, une manière de manifester leur colère à l'encontre du Président américain qui a annoncé son intention de lever l'interdiction qui pèse sur les homosexuels dans les trois armes.

Les marines, basés au Camp Lejeune, ont été inculpés samedi de voies de fait avec violence. Ils ont été libérés après versement d'une caution de 400 dollars (environ 600 francs).

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Mme Dee Dee Myers, a qualifié hier l'agression de «déplorable» mais a estimé qu'elle n'apportait pas d'eau au moulin des dirigeants militaires qui avaient estimé que la levée de l'interdiction conduirait à un accroissement des violences à l'encontre des homosexuels.

BIGOTERIE

«Il y a toujours eu des exemples de bigoterie contre non seulement les homosexuels mais aussi des minorités raciales et ethniques. Le président le déplore

mais je ne pense pas que ce soit une raison pour ne pas progresser sur un problème de droits civils».

La victime, Crae Pridgen, souffre d'une fracture du crâne, de contusions au visage et d'une dent cassée. Il a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins. «Ils s'inquiètent de voir des gens comme nous dans l'armée. Mais je m'inquiète de gens comme eux, qui sont supposés me protéger, protéger mes droits civils et mon pays», a-t-il déclaré dimanche. (ap)

Forum économique de Davos

Les «leaders de demain»

Les nouvelles étoiles du monde politique et économique sont apparues hier sur la scène du «World Economic Forum» (WEF). Nées après 1950, elles ont été choisies en fonction de leur profil de futurs leaders. Parmi elles, quatre Suisses et le businessman Daryl Bernstein, âgé de 17 ans.

Citoyen américain, M. Bernstein n'a pas encore le droit de vote, mais connaît la formule de la richesse. Il l'a donnée dans un livre adressé aux enfants, qui fait fureur aux Etats-Unis.

A l'âge de huit ans, il a connu un flop dans la vente de limonades. Il a alors diversifié ses activités et rencontré le succès

dans le domaine des services domestiques.

PLUS DE MILLE CANDIDATS

La volée 1993 a été sélectionnée sur plus de 1000 candidats. Les Etats-Unis comptent 35 élus, la France une dizaine et la Suisse cinq: un architecte, trois banquiers et un consultant. (ats)

Vaste offensive au Cambodge La paix agonise

Le gouvernement cambodgien a lancé contre les Khmers rouges une vaste offensive dont l'objectif semble être la prise de leur quartier général à Pailin, dans l'ouest du pays, a-t-on appris hier auprès des Nations Unies.

L'offensive des soldats gouvernementaux, qui enrôlent de force un certain nombre de paysans et de réfugiés rentrés au pays selon l'ONU, s'est étendue à cinq des onze secteurs militaires du Cambodge, a précisé le lieutenant-colonel Richard Palk, porte-parole des casques bleus.

«Ils sont à moins de 20 km de Pailin», a dit de son côté Eric Berman, le porte-parole de l'ONU au Cambodge. «Je ne crois pas que, depuis que l'APRONUC est ici, il y ait eu une offensive de cette envergure». Pailin est à 355 km au nord-ouest de Phnom Penh, près de la frontière thaïlandaise.

REPOUSSER

Le général Pan Thai, conseiller militaire du premier ministre Hun Sen, a déclaré hier dans une interview que ses soldats ne visaient pas Pailin mais voulaient simplement repousser les Khmers rouges dans la forêt pour les empêcher de piller les villages sous contrôle gouvernemental. Le général s'est refusé à dire combien d'hommes étaient engagés dans cette offensive mais a nié que des villageois et des réfugiés soient enrôlés de force. Les gouvernementaux sont équipés de fusils AK-47 automatiques, de mitrailleuses B-62 et de roquettes de 75mm. «J'ai assez de soldats pour combattre. Je n'ai pas besoin de l'aide de réfugiés ou de villageois», a-t-il ajouté.

Le gouvernement, qui contrôle environ 80% du territoire, disposerait de quelque 120.000 hommes, face à environ 30.000 Khmers rouges bien entraînés et très disciplinés.

Un responsable khmer rouge, Meas Chey, affirme que les forces gouvernementales essaient depuis le 11 janvier de prendre Pailin mais ont été repoussées par les Khmers rouges équipés notamment des lance-roquettes et des chars. Il ajoute que plus de 100 gouvernementaux ont été faits prisonniers ces dernières semaines, et que plus de 200 autres ont fait défection.

DEPUIS MI-JANVIER

Le porte-parole de l'ONU a déclaré que depuis la mi-janvier les Khmers rouges ont renforcé les mesures restrictives concernant ce personnel international. Les hommes de l'ONU sont parfois consignés dans les locaux, parfois autorisés à marcher, avec une escorte, dans les environs de Pailin.

M. Berman confirme que les forces gouvernementales font mouvement vers Pailin depuis plusieurs semaines, ajoutant qu'elles ont intensifié leur opération vendredi. Selon le porte-parole de l'ONU, les combats se concentrent dans neuf districts dans le nord et le centre du Cambodge.

L'ONU n'avance aucun chiffre quant aux pertes mais les juge faibles. Selon M. Berman, aucun des 22.000 militaires et civils de l'ONU ne semble en danger.

Si l'essentiel des combats oppose gouvernementaux et Khmers rouges, selon M. Berman la faction sihanoukiste se serait aussi accrochée avec les gouvernementaux dans le centre du pays. (ap)

BOIS PRÉCIEUX

Nous touchons du bois en espérant que la Tempra Wood sera encore livrable lorsque vous lirez ces lignes. Car, à l'instar de toutes les choses réellement exclusives, ce modèle spécial n'est disponible qu'en édition limitée. Mais, même en édition limitée, la Tempra Wood vous en offre un maximum: tableau de bord revêtu de bois de souche, siège du conducteur réglable en

hauteur et accoudoir central à l'avant. L'extérieur vous éblouira par ses jantes en alliage léger, ses pneus larges, ses rétroviseurs extérieurs de la couleur de la voiture et sa peinture métallisée. L'ensemble de cette merveille ne coûte que Fr. 23'350.-, car nous vous faisons cadeau d'un équipement supplémentaire d'une valeur de Fr. 1980.-

En plus de ce cadeau nous vous offrons cette carte qui vous permettra d'acquérir Fr. 800.- d'essence gratuite!



SERIE SPECIALE LIMITEE

LINTAS:ZÜRICH



TEMPRA WOOD **FIAT**

8 ans de garantie anticorrosion. 2 ans de garantie européenne TOP TECH SERVICE. 1 an de garantie totale. Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit SA.

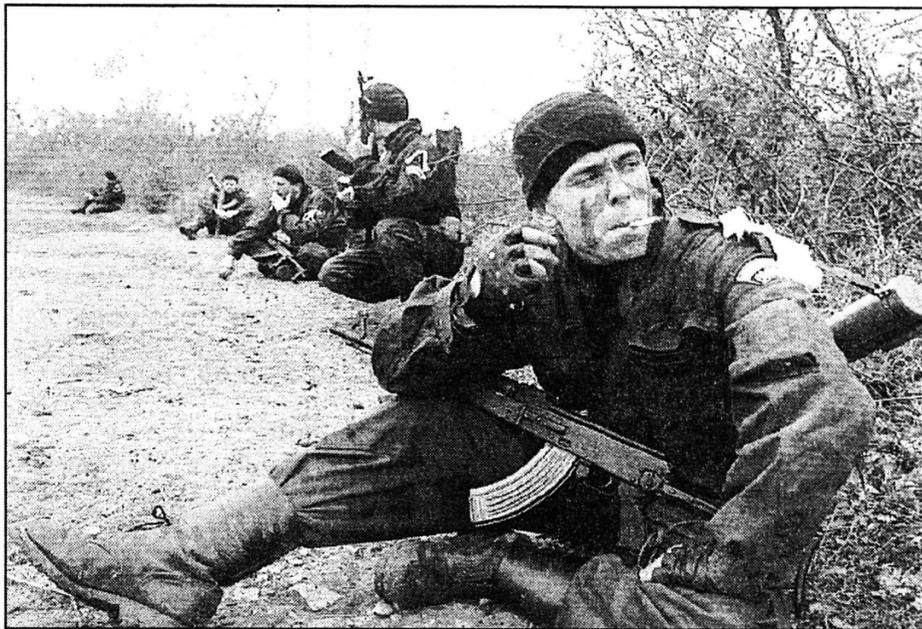
Ex-Yougoslavie: combats en Krajina et en Bosnie

Pression croate maintenue

Les combats se sont poursuivis hier sur le front sud de la Krajina, une enclave serbe de la Croatie, et dans plusieurs régions de Bosnie. Sur le plan diplomatique, Cyrus Vance et David Owen se sont rendus hier à New York pour soumettre leur plan de paix au Conseil de sécurité de l'ONU.

Les forces croates auraient lancé une vaste offensive dans le sud de la Krajina, selon les forces serbes. Le commandement serbe de la Krajina a qualifié ces combats de «nouvelle offensive» croate contre les positions de la «République autoproclamée de Krajina». Pour le commandement serbe, il s'agit de la mise à exécution de la «menace» proférée le week-end dernier par le président croate Franjo Tudjman. Celui-ci avait annoncé que l'armée croate allait se lancer à la conquête des villes de Knin, Gracac, Obrovac, Benkovac et d'autres localités de la Krajina.

Aucune information sur cette offensive n'a pu être obtenue au quartier général de la FORPRONU (Force de protection



Des soldats serbes prennent quelques minutes de repos

Les combats se sont poursuivis hier sur le front sud de la Krajina. (AP/Keystone)

des Nations Unies) à Zagreb. Son porte-parole s'est contenté de confirmer l'évacuation sur leur base de Gracac de 27 Casques bleus. De violents combats ont également eu lieu dans le nord et l'est de la Bosnie entre l'armée bosniaque musulmane du président Izetbegovic et les

forces serbes indépendantistes. A New York, M. Vance et Lord Owen devaient rencontrer hier le secrétaire général des Nations Unies, Boutros Boutros-Ghali, ainsi que le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, attendu le même jour au siège de l'organisation.

Les deux coprésidents de la conférence de paix de Genève sur l'ex-Yougoslavie chercheront à obtenir cette semaine l'aval du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'administration américaine à leur plan de paix pour la Bosnie-Herzégovine. Les différents volets

avaient été rejetés à Genève par les Serbes et les Musulmans.

Le ministre croate des Affaires étrangères, Zdenko Skrabal, a déclaré hier que la Croatie ne souhaitait pas la reconduction du mandat de la FORPRONU «dans les conditions actuelles». Si la Force de protection de l'ONU désarme les rebelles serbes, la Croatie retirera ses forces armées de la Krajina, a-t-il cependant ajouté.

Il a par ailleurs nié que l'armée croate ait lancé une offensive «générale» dans cette région. (ats, ap)

Soutien

Les ministres des Affaires étrangères de la Communauté européenne (CE) ont apporté hier leur soutien au plan de paix sur la Bosnie-Herzégovine proposé par les deux coprésidents de la Conférence sur l'ex-Yougoslavie, Cyrus Vance et David Owen, a-t-on indiqué de source diplomatique. Ce plan présenté samedi à Genève avait été rejeté par les Serbes et les Musulmans. Les ministres ont souligné que la CE et ses Etats membres invitent les trois parties de la Bosnie-Herzégovine à accepter le plan de paix. (ats)

BRÈVES

Autriche

Brise xénophobe

La consultation populaire pour limiter les étrangers et l'immigration en Autriche lancée par l'extrême droite Joerg Haider a recueilli 417.278 signatures. Ce résultat est nettement inférieur au million de paraphes espéré.

Ministres de la CE

Séance filmée

Pour la première fois hier, les caméras de télévision ont pu filmer le Conseil des ministres des Affaires étrangères de la CE, dans le cadre du principe de transparence exprimé par les Douze lors du sommet d'Edimbourg en décembre.

Soisson en Bourgogne

Quitte ou double

Jean-Pierre Soisson, président de la Bourgogne, joue son va-tout aujourd'hui pour tenter de faire passer le budget de sa région sans les voix du Front national: ça passe ou ça casse. Une démission du président bourguignon n'est pas entièrement exclue.

Avion-espion allemand

Odeur de scandale

Les ministères de la Défense et des Finances ainsi que certaines personnalités politiques seraient impliqués dans une affaire de trafic d'influence qui couve actuellement en Allemagne et a pour origine un avion-espion de haute altitude.

Le ministère de la Défense, qui commandite le projet, en a confié la réalisation à la société bavaroise GmbH. Mais le ministère a suspendu le projet à la suite d'allégations selon lesquelles le propriétaire de

GmbH, Burkhardt Grob, avait invité en vacances le général Eberhard Eimler dans les années 80. D'après la presse, le ministre-président de Bavière, Max Streibl, un des chefs de l'Union chrétienne-sociale (CSU), a également assisté à des soirées chez l'industriel. Enfin, l'hebdomadaire Der Spiegel a déclaré hier que le ministre des Finances Theo Waigel, président de la CSU, pourrait être impliqué dans ce scandale. La société de M. Grob aurait même fait don de 75.000 francs à la CSU en 1990. (ap)

Erich Honecker

Pas de retour

L'ancien numéro un de la RDA communiste Erich Honecker, actuellement au Chili, a refusé hier de revenir en Allemagne. Son procès devrait reprendre dans une semaine.

Selon son avocat, M. Honecker est trop malade pour effectuer un long voyage aller-retour entre Santiago et Berlin. M. Honecker, 80 ans, avait été libéré le 13 janvier en raison d'un cancer du foie et était parti pour Santiago. Mais les poursuites engagées contre lui n'avaient pas été abandonnées. (ats)

Marchés publics américains

La guerre aux Douze

Le représentant américain pour le Commerce, Michael Kantor, a annoncé hier de possibles mesures de rétorsion à l'encontre des entreprises de pays de la Communauté européenne (CE) pour l'attribution de marchés publics.

Ces mesures entreront en vigueur dès le 22 mars. Le Commissaire européen au commerce extérieur a qualifié de «coup de force unilatéral» ces mesures de rétorsion commerciales. Cette décision a été prise en réponse aux «discriminations dont sont victimes les firmes américaines

sur le marché communautaire dans le secteur public», a expliqué M. Kantor.

Ce dernier a spécifiquement cité «la directive communautaire sur l'énergie et la distribution d'eau» devenue effective le 1er janvier et qui donne la préférence aux firmes de la CE au détriment de celles des pays tiers.

Toutefois ces rétorsions ne seront pas exercées si «des discriminations disparaissent» ou si le président Bill Clinton estime qu'elles «sont contraires à l'intérêt national». (ats)

CONSULTATION JURIDIQUE

DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

La Chaux-de-Fonds: Serre 67 chaque jeudi de 16 à 19 h.

Neuchâtel: faubourg de l'Hôpital 19b chaque mercredi de 16 à 19 h.

Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes.

132-12448



Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois env. Fr.

Nom

Prénom Date de naissance

Rue No

NP/Domicile

Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions

OFFRES D'EMPLOI

Société de téléphonie cherche

animatrices

Bons salaires. Horaires d'équipes. 32 heures par semaine.

Faire offre sous chiffres 470-23 à ASSA, Annonces Suisses SA, Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Nous recherchons pour le 1er avril prochain:

un concierge-magasinier-commissionnaire

A disposition: un appartement de 4½ pièces (environ 170 m²), spacieux, moderne, entièrement rénové et équipé.

Toutes personnes intéressées à repourvoir ce poste sont priées d'adresser leur candidature par écrit à: EMISSA SA Rue de France 55 2400 Le Locle

470-192

Bar de la ville cherche au plus vite

BARMAID

Suisse ou permis valable. Téléphoner le matin au 077/37 41 71

470-101911

Fabrique d'horlogerie à TRAMELAN cherche

HORLOGER COMPLET

sachant lire les dessins techniques et s'occuper de la qualité de la production.

Téléphoner à: L. NICOLET & CIE SA, ☎ 032/97 41 19, (dès 8 h 30)

470-172

Fabrique d'horlogerie à TRAMELAN cherche

un(e) employé(e) de bureau

habile dactylo, pour s'occuper tout particulièrement de la correspondance. Connaissance de l'allemand et de l'anglais indispensable. Faire offre sous chiffres 470-024 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Fédération de l'industrie horlogère suisse FH - Bienne

Pour succéder au titulaire bénéficiaire de la retraite, nous sommes à la recherche d'un(e)

secrétaire général(e)

Le champ d'activité comporte notamment:

- la gestion générale, la promotion et la coordination des activités de l'association dans les domaines administratifs, juridiques, économiques et commerciaux.

Nous demandons:

- une formation universitaire, de préférence juridique ou économique;
- langue maternelle française avec de très bonnes connaissances d'anglais et d'allemand;
- sens du contact et entretient;
- habileté rédactionnelle;
- nationalité suisse;
- âge situé de préférence entre 35 et 45 ans.

La connaissance de la branche horlogère serait un atout.

Les candidat(e)s sont prié(e)s d'adresser leurs offres de service, avec photographie, curriculum vitae, accompagnés des documents usuels ainsi que de leurs prétentions de salaire à:

M. André Margot, président de la Fédération de l'industrie horlogère suisse FH 6, rue d'Argent, 2501 Bienne

Une discrétion absolue est garantie.

410-1358

Durant les mois de janvier et février,
à l'achat d'une paire de lunettes à verres progressifs ou double foyer,
votre opticien CLIN D'OEIL

vous offre...

... votre deuxième paire de lunettes de lecture
adaptée à votre vue! (5 modèles à choix)

CLIN D'OEIL
LES OPTICIENS CHAMPIONS I

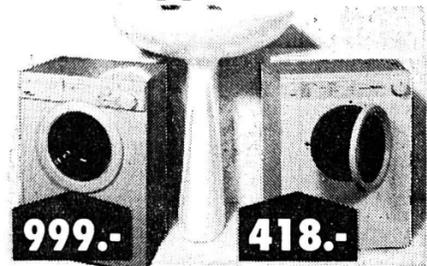
22-2424

LE LOCLE - Grand-Rue 26 - Tél. 039 / 31 36 48

LA CHAUX-DE-FONDS - R. de la Balance 2 - Tél. 039 / 28 08 38 • PESEUX - Grand-Rue 41 - Tél. 038 / 31 12 61

FUST actuel **ELECTROMENAGER**
CUISES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Vous lavez, séchez et rangez! Tout dans votre appartement!



Novamatic Aquamat 3
Lave-linge entièrement
automatique, capacité 3 kg.
H 69, L 51, P 42 cm.
Location/m.* 47.-

Novamatic T 31
Séchoir, capacité 3,2 kg.
H 67, L 50, P 50 cm.
Location/m.* 23.-

Idéal! Lavez et séchez quand vous le désirez
grâce à un lave-linge entièrement automatique et un
séchoir d'appartement ou grâce à une colonne
lavage-séchage d'appartement.
Des appareils raccordables partout (une simple prise
suffit), très peu encombrants, très performants
(jusqu'à 4,5 kg), tous les programmes de lavage
à disposition, économiques ...
Venez nous rendre visite, nous nous ferons un plaisir
de vous présenter les modèles Miele, Electrolux,
Kenwood, Novamatic, Rotel, V-Zug, AEG, et bien
d'autres!

Kenwood Mini S
Lave-linge entièrement
automatique pour 3 kg de
linge sec. H 67, L 46, P 43 cm.
Location/m.* 69.-

Electrolux 1030 W
Lave-linge entièrement
automatique avec séchoir
incorporé. 5 kg.
H 85, L 60, P 60 cm.
Location/m.* 116.-

Lors de votre prochaine
visite, demandez nos prix
avantageux au comptant!

2190.-

* Durée minima de location 6 mois * / Droit d'achat * Toutes les marques
livrables immédiatement à partir du stock * Paiement contre facture

La Chaux-de-Fonds, Jumbo, 039 26 68 65 - Bienne, rue Centrale 36, 032 22 85 25 - Neuchâtel, rue des Terreaux 7, 038 25 51 51 - Marin,
Marin-Centre, 038 33 48 48 - Réparation rapide toutes marques, 021 311 13 01 - Service de commande par téléphone, 021 312 33 37. Ouver-
ture de notre studio TV/HI-FI/vidéo à partir du 18 février 1993 dans le JUMBO, La Chaux-de-Fonds, tél. 039 26 94 44. 05-2569-110/4x4

Jusqu'au samedi 6 février

Gruyère
des alpages fribourgeois

le kg **16.-**

A la coupe à : Avry-centre, Marin-centre, Gruyère-centre à Bulle,
aux MM de La Chaux-de-Fonds, Romont et de Neuchâtel Rue de
l'Hôpital. Egalement en portions dans toutes autres succursales

MIGROS
NEUCHÂTEL - FRIBOURG

SI HUBERT SPORTS
ARMES PECHE CHASSE

Fritz-Courvoisier 61
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 33 83. Fax 039/28 76 02

Tout l'équipement
et l'habillement pour la chasse,
le tir, la pêche

- Armes de chasse et de sport
- Munitions
- Optique
- Articles de pêche
- Coutellerie
- Vêtements de chasse et de pêche
- Accessoires pour chiens
- Réparations

Ouvert tous les jours du mardi au
vendredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h 30

Samedi de 8 h à 12 h
et de 14 à 16 h

Fermé: lundi

ANCIENNE MAISON
SANDOZ FILS & C^{S.A.}

La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 03 30/23 03 31
Ld-Robert 104-106
Tx 952 149 SAND CH
Fax 039/23 38 68

Outillages de précision
Mobilier industriel et d'atelier
Machines et établis neufs
et d'occasion
(horlogerie, bijouterie
et fine mécanique)

A l'Ancien-Stand à La Chaux-de-Fonds
Demain 3 février 1993 à 20 heures précises

**Grand match
au loto
des chasseurs**

Maximum de marchandise autorisé

Tous les 10 tours 1 carton = Fr. 400.- en bons CID

Lot de consolation au tirage au sort

2 tours gratuits pendant le match

Abonnement: Fr. 18.- pour 40 tours
50 ct la carte supplémentaire

Pas de tour supplémentaire

Favorisez nos annonceurs, ils sont sympa!

**Stuedler
Antiquités**

au service de
l'esthétique
et de l'authentique

Ventes, évaluations,
achats

**OUVERT les après-midi
du mardi au samedi**

Boulevard des Endroits 2
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 52 49

Mobilière Suisse
Société d'assurances

l'assurance d'être bien assuré

Marc Monnat

Agent général
Serre 65, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 15 35



**Société de
Banque Suisse**

Une idée d'avance.

EgoKiefer

Fenêtres et portes

Jean Claude

Menuiserie, ébénisterie, vitrerie
Maîtrise fédérale
Doubs 154, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 19 35, fax 039/23 85 19

**La technique de pointe
pour fenêtres et portes**

Rudolf & Kaiser SA



Vins, spiritueux, bières,
eaux minérales.

Serre 91-93
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 23 80/81

**Invitation à
l'expo HONDA**

Samedi 6 février
de 9 à 19 heures

**Spécial show
HONDA CIVIC 93**

Garage et carrosserie
des Eplatures

Boulevard des Eplatures
La Chaux-de-Fonds

Bienvenue à tous!

**Piâtrerie
Peinture**

M. Locatelli

2325 Les Planchettes
☎ 039/23 02 54
Atelier: Charrière 46

Menuiserie-vitrerie

J.-C. Matile

Miéville 134
2314 La Sagne

☎ 039/31 52 62

132-12759

Travail d'intérêt général pour 221 conscrits ayant refusé de servir

Objecteurs moins nombreux

Pas moins de 433 militaires ont été jugés l'an passé pour refus de servir. C'est 42 de moins qu'en 1991. Se référant à des valeurs éthiques, 236 de ces objecteurs ont pu faire valoir de façon crédible l'impossibilité de concilier le service militaire avec leur conscience, a indiqué hier le Département militaire fédéral (DMF).

Cette situation confirme la tendance observée depuis 1991, ajoute le DMF. Le nombre de jugements accordant aux réfractaires à l'armée le statut privilégié d'objecteurs de conscience est en augmentation. Pendant longtemps, ces «cas privilégiés» représentaient environ 30% de tous les refus de servir. Ce taux est passé à 45% (212 cas) en 1991, au moment de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions légales, et à 55% en 1992. Pas moins de 221 des 236 objecteurs de conscience ont été condamnés à effectuer un travail d'intérêt général. En 1991, seuls 100 jugements semblables avaient été prononcés, la nouvelle loi n'étant entrée en vigueur que le 15 juillet. 197 personnes ont écopé d'une peine de prison dont 59 avec sursis.



L'objection de conscience a baissé l'an dernier en Suisse

La nouvelle loi Barras a permis d'accorder le statut d'objecteur à plus de conscrits.

(Keystone)

Par ailleurs, 15 réfractaires ont obtenu de pouvoir faire leur service militaire sans arme. 65 des 236 objecteurs ayant pu faire valoir des motifs éthiques sont Témoins de Jehova. 57 réfractaires ont fait valoir des motifs politiques. 25, la peur de la soumission, huit la crainte de l'effort et du danger et 107 d'autres motifs. La plupart des personnes ayant refusé de servir (221) l'ont

fait à l'occasion d'un cours de répétition. 105 ont refusé de faire leur école de recrue. 291 des réfractaires étaient soldats, 100 recrues, 26 sous-officiers, 4 officiers et 12 conscrits. 333 personnes ont été exclues de l'armée dont 317 lors d'un premier jugement.

En plus de ces 433 cas relatifs à des refus de servir, les organes de première instance de la justice militaire ont mené à terme près

de 1800 autres procédures pénales l'an passé.

Par ailleurs, 334.980 militaires ont accompli en 1992 31 jours en moyenne de service (contre 32 jours en 1991) dans des écoles de recrues et des cours de répétition. Au total, les militaires suisses ont donné l'an passé à l'armée 10,4 millions de jours de service, ajoute le DMF. (ap)

Successeur de Felber

Elu le 3 mars?

L'élection destinée à assurer la succession de René Felber au Conseil fédéral aura probablement lieu le 3 mars déjà, et non le 10 comme initialement prévu. Un projet dans ce sens sera soumis à la conférence des présidents des groupes parlementaires et au bureau du Conseil des Etats pour leur séance de préparation de la session de printemps, qui débute le 1er mars, a indiqué hier la secrétaire générale de l'assemblée fédérale Annemarie Huber-Hotz.

Les élections de renouvellement du Conseil fédéral qui ont lieu à la session de décembre se tiennent le mercredi de la seconde semaine de session. Lors d'élections «hors norme» toutefois, cette règle n'est pas toujours appliquée.

Dans le cas du remplacement de René Felber, plusieurs arguments plaident pour une élection lors de la première semaine de session déjà. C'est ainsi que les festivités pour le nouvel élu ou la nouvelle élue ont en principe lieu le jeudi de la semaine qui suit l'élection. En gardant la date du 10 mars, elles seraient tombées sur la troisième semaine de session, au programme généralement très chargé.

D'autre part, le fait de placer cette élection la première semaine permettra aux députés d'avoir plus vite l'esprit libre de spéculations et de pouvoir mieux se concentrer sur les objets qui leur sont soumis. Et ce délai supplémentaire ne sera pas de trop pour la personne qui viendra compléter le Conseil fédéral, puisqu'elle aura à peine un mois pour s'y préparer. (ats)

2 février 1977 - A l'issue de 45 séances plénières, l'Assemblée constituante jurassienne met la dernière main à la Charte fondamentale du futur vingt-troisième canton de la Confédération.

BRÈVES

Hausse de l'essence Montagnes favorables

Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) demande d'approuver le relèvement des droits de douane sur les carburants soumis au peuple le 7 mars. Malgré le fait que le prix plus élevé de l'essence touchera davantage les habitants des régions de montagne, il est plus important encore de porter remède à l'état désolant des finances fédérales, a estimé le SAB dans sa prise de position d'hier.

Berne

Panne des CFF

Des milliers de pendulaires domiciliés dans la grande banlieue bernoise et la région soleuroise sont arrivés en retard à leur travail dans la ville fédérale hier matin à cause d'une coupure de courant. Une ligne de contact arrachée a empêché tout trafic sur la ligne du Berne-Soleure (RBS). L'exploitation a repris dans l'après-midi.

Festival du cirque de Monaco

Knie primé

Geraldine Knie s'est vue décerner trois distinctions dimanche lors du prestigieux Festival du cirque de Monaco. La jeune artiste, âgée de 18 ans, s'est illustrée avec deux numéros équestres, a indiqué hier Chris Krenger, porte-parole du cirque Knie.

Programme pour l'emploi

«Oui» syndical critique

L'Union syndicale suisse (USS) et le Syndicat industrie et bâtiment (SIB) soutiennent le programme pour l'emploi de 300 millions envisagé par la Confédération. Les syndicats estiment toutefois que cet investissement constitue un strict minimum.

Croates et Kosovars Déblocage suisse

Une quarantaine d'Albanais du Kosovo et quelques familles croates pourront rester à Genève. Ainsi en a décidé la Commission suisse des recours en matière d'asile, a indiqué hier Yves Brutsch, membre de la Co-ordination action Yougoslavie (CAY). Ces réfugiés avaient bénéficié l'été dernier d'un moratoire accordé par le gouvernement genevois alors qu'ils n'avaient plus de possibilités légales de séjourner en Suisse.

Initiative pour un rapprochement Suisse-Europe

EEE, c'est reparti!

La récolte des signatures pour l'initiative sur l'Espace économique européen (EEE) peut commencer. La chancellerie fédérale publie dans la feuille fédérale qui paraîtra aujourd'hui le texte de l'initiative intitulée «pour notre avenir dans l'espace européen». Le délai pour la récolte des 100.000 signatures requises court jusqu'au 2 août 1994.

L'initiative est lancée par le Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ), la Chambre fribourgeoise du commerce et de l'industrie ainsi que la section du Valais du Réseau d'échanges transfrontaliers alpins. Ces trois organisations avaient l'intention au lendemain du 6 décembre dernier de lancer chacune une initiative populaire. Elles devaient par la suite trouver un terrain d'entente.

Leur initiative commune demande à travers trois nouvelles dispositions transitoires de la

Constitution que l'on vote une seconde fois sur la participation de la Suisse à l'EEE. Quant au Conseil fédéral, il doit reprendre les négociations sur le traité et le ratifier. Les adaptations nécessaires seront entreprises par la voie législative ordinaire assortie du droit de référendum. Les autorités seront appelées à veiller à un développement équilibré de l'économie et à préserver les standards social, démocratique et écologique qui sont ceux de la Suisse actuelle. L'initiative demande encore que les cantons soient suffisamment informés en matière d'intégration et que leurs compétences soient garanties autant que faire se peut.

Pour Reto Wiesli, président du CSAJ, il s'agit de récolter le plus de signatures possible afin de pouvoir déposer l'initiative au milieu de cette année déjà. Il faudrait si possible que l'on puisse revoter sur l'EEE en 1994 déjà. (ap)

Chute des prix des terrains

On peut construire

Les prix des terrains et de la construction ont nettement baissé en Suisse depuis la fin de la surchauffe dans le bâtiment, il y a quatre ans. La plupart des banques ont ramené le taux des nouvelles hypothèques au niveau de celui des anciennes, et une nouvelle diminution n'est pas exclue pour ces prochains mois. «Construire redevient possible et intéressant», estime Erwin Grimm, président de la Conférence suisse de la construction.

Les prix des terrains à bâtir ont sensiblement diminué ces trois dernières années. Manuel Müller, chef de section de l'Office chargé du droit du registre foncier et du droit foncier au Département fédéral de justice et police (DFJP), n'avance pas de chiffres précis. (ats)

Ces différences régionales et locales ont été confirmées par plusieurs offices cantonaux du registre foncier et de l'impôt sur le gain immobilier. Il ressort de leurs estimations que les prix des terrains à bâtir devraient avoir reculé de 30% environ en moyenne au cours des trois dernières années.

Quant aux prix de la construction, ils devraient avoir connu en parallèle une diminution que le président de la Conférence suisse de la construction chiffre entre 10 et 15%. Ici aussi, la tendance à la baisse des prix a été plus ou moins marquée selon les régions. Ce sont surtout les petites entreprises du bâtiment, principalement en Suisse romande, qui ont dû adapter leurs prix vers le bas. (ats)

10e révision de l'AVS

Egalité en 2004

C'est en 2004 que devrait être instaurée l'égalité entre hommes et femmes dans l'AVS. A un détail près: l'âge de la retraite restera à 65 ans pour les hommes, mais passera à 64 ans pour les femmes. La commission du Conseil national a précisé hier ce qu'elle avait annoncé dans les grandes lignes vendredi. Petit exemple des changements prévus.

On imagine une femme atteignant 64 ans en 2004 et qui, ayant travaillé jusqu'à l'âge de 25 ans, s'est ensuite mariée et a quitté la vie professionnelle pour s'occuper de ses deux enfants. Supposons, en plus, qu'elle ait divorcé avant que son dernier-né ait atteint l'âge de 16 ans, et qu'elle ait ensuite repris une activité lucrative. Comment calculera-t-on sa rente AVS?

On tiendra compte de son revenu avant le mariage, puis de la moitié du revenu de son mari durant la période de vie commune. A cela s'ajoute le «bonus éducatif» - 2820 francs par mois (aux prix 1993) - jusqu'à la seizième année du deuxième enfant. Plus précisément: la moitié de ce «revenu théorique» durant le mariage, l'intégralité après le divorce. C'est ensuite le nouveau salaire qui sera pris en compte.

Si ce calcul aboutit à un salaire annuel déterminant de 11.280 (ou moins), la rente mensuelle sera de 940 francs (c'est le minimum). A partir d'un salaire de 50.760 francs, la rente est au maximum (1880 francs). Ajoutons que la femme en question aura eu le choix à 62 et à 63 ans de prendre une retraite anticipée, moyennant une réduction de sa rente de 6,8% par année d'anticipation.

Les premiers débats sont prévus, au Conseil national, pour mars ou avril. L'âge de la retraite pour les femmes (64 ans) sera combattu, notamment par les socialistes qui y voient une aggravation de leur situation. F.N.

Suisse - Argentine

Entente cordiale

L'Argentine et la Suisse comptent intensifier leurs relations économiques grâce à deux documents qui ont été signés hier à Berne, a expliqué le président argentin Carlos Menem. Il s'agit d'une déclaration conjointe des deux gouvernements et du cinquième accord bilatéral de réajustement de la dette portant sur 261 millions de francs. Le développement des contacts entre les deux pays, les questions posées par l'avenir économique de l'Amérique latine et certains thèmes tels que le cycle d'Uruguay du GATT ont été au premier plan de la séance qui a réuni Carlos Menem et une délégation du Conseil fédéral. Carlos Menem doit également rencontrer des membres des milieux économiques suisses, afin de préparer un accord de coopération économique, soutenu financièrement par la Confédération. La Suisse et l'Argentine ont constaté une large identité de vues dans leurs politiques économiques extérieures, ouvrant ainsi le chemin à une collaboration plus étroite. L'Argentine est un des principaux partenaires commerciaux de la Suisse en Amérique latine. (ap)

Prix de l'essence

Jamais si modique

En Suisse, l'essence coûte moins cher aujourd'hui qu'en 1980, aussi bien en valeur nominale (prix affiché à la colonne) qu'en valeur réelle (prix corrigé de l'inflation). L'année dernière, le litre de super s'est établi en moyenne à 107 centimes à la colonne, soit 9 centimes de moins qu'au début des années 80, a révélé le communiqué publié hier par la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES).

Selon la SDES, le prix moyen du litre de super était l'année dernière 8% meilleur marché qu'au début des années 80. Dans le même temps, l'indice suisse des prix à la consommation a progressé de 54%. La SDES a calculé qu'en valeur réelle, le prix de l'essence super est aujourd'hui près de 40% meilleur marché qu'au début des années 80. Si le prix du litre de super avait simplement suivi l'indice général des prix à la consommation, il atteindrait aujourd'hui 178 centimes. (ats)

L'air du monte-en-l'air

L'arrestation d'un cambrioleur hier matin à Lucerne a nécessité l'engagement de moyens hors du commun.

Abolite

Policiers, pompiers et service social de la ville ont dû rivaliser d'habileté pour empêcher l'homme, qui avait été acculé sur un toit, de se jeter dans le vide. Après deux heures et demi d'efforts, le monte-en-l'air a

été appréhendé alors qu'il tentait de s'enfuir en passant du toit à l'intérieur de l'immeuble. La police avait été avertie peu avant six heures du matin qu'un homme s'était introduit dans le bâtiment qui abrite le comptoir des objets usagés de la ville de Lucerne. Voyant la maison cernée, le cambrioleur est allé sur le toit d'un immeuble voisin en passant par un balcon. De là, il a menacé de sauter dans la rue, quatorze mètres en contrebas. Les pompiers ont alors été appelés à la rescousse, et sont venus avec deux échelles et un amortisseur de chute gonflable. (ats)



OFFICE DES POURSUITES DU LOCLE

Enchères publiques de trois petits immeubles locatifs et d'une parcelle de terrain au Locle

Le mercredi 17 février 1993, à 14 heures, à l'Hôtel Judiciaire du Locle, Salle du Tribunal, 1er étage, l'Office des Poursuites du Locle procédera à la vente aux enchères publiques, sur réquisition du créancier hypothécaire en premier rang, les immeubles désignés ci-dessous, appartenant à PONT YVES, actuellement domicilié en France et ayant élu domicile auprès de l'Etude de Me A.-M. Jacot, au Locle, savoir:

cadastre du Locle

Article 7312 - AVENUE DE L'HÔTEL DE VILLE, RUE DU CHÂTELARD, bâtiment et place-jardin de 299 m²

Le bâtiment transformé et rénové en 1991 est situé à la **rue de l'Hôtel-de-Ville No 19, au Locle.**

Distribution de l'immeuble: ascenseur; sous-sol, caves avec couloir central; rez-de-chaussée, 1er, 2e et 3e étage, par étage 2 appartements de 3 pièces avec cuisine et locaux sanitaires; 4e étage, 2 appartements en duplex de 2 pièces avec cuisine et locaux sanitaires ainsi qu'une grande pièce mansardée.

Estimation cadastrale (1991): Fr. 481 500.-
Assurance incendie (1991): immeuble volume 3376 m³ Fr. 1 522 500.-
Estimation officielle (1992): Fr. 920 000.-

Article 1056 - RUE DU COLLÈGE, place-jardin de 463 m².

Parcelle de terrain située à la **rue Daniel-JeanRichard No 8, au Locle.**

Aspect général: parcelle située en bordure de la rue Daniel-JeanRichard au Sud et la rue Marie-Anne-Calame au Nord. De forme presque rectangulaire. Vestige d'un petit immeuble locatif dans la partie Sud et terrain vague dans la partie Nord.

Estimation cadastrale (1983): Fr. 150 000.-
Estimation officielle (1992): Fr. 53 000.-

Article 3902 - RUE DANIEL-JEANRICHARD, bâtiment et place-jardin de 271 m².

Le bâtiment transformé et rénové en 1991 est situé à la **rue Daniel-JeanRichard No 10, au Locle.**

Distribution de l'immeuble: ascenseur; sous-sol, caves, local technique avec couloir central; rez-de-chaussée, 1 appartement de 6 pièces avec cuisine et locaux sanitaires, entrée indépendante; 1er, 2e, 3e et 4e étage, par étage 1 appartement de 5 pièces avec cuisine et locaux sanitaires; 5e étage, 1 appartement de 2 grandes pièces avec cuisine et locaux sanitaire ainsi qu'une grande pièce mansardée.

Estimation cadastrale (1991): Fr. 956 000.-
Assurance incendie (1989): immeuble volume 4079 m³ Fr. 1 426 300.-
Estimation officielle (1992): Fr. 1 080 000.-

Article 1837 - RUE DANIEL-JEANRICHARD, bâtiment et place-jardin de 334 m².

Le bâtiment transformé et rénové en 1991 est situé à la **rue Daniel-JeanRichard No 12, au Locle.**

Distribution de l'immeuble actuellement en transformation, sous-sol, caves; rez-de-chaussée et entre-sol, surfaces commerciales; 1er étage, 1 appartement de 5 pièces; 2e et 3e étage, par étage 1 appartement de 3 1/2 pièces et 1 studio; 4e étage, 1 appartement de 5 pièces; 5e et 6e étage, par étage 1 appartement en duplex de 2 1/2 pièces avec surcombles; annexe nord avec garages et à l'étage, locaux disponibles.

Estimation cadastrale (1991): Fr. 622 000.-
Assurance incendie (1989): immeuble volume 4369 m³ Fr. 1 531 300.-
Estimation officielle (1992): Fr. 480 000.-

Les quatre articles seront vendus séparément.

Pour les servitudes grevant les immeubles à réaliser ou constituées à leur profit, ainsi que pour une désignation plus complète, on se réfère au Registre Foncier du district du Locle, dont les extraits sont déposés à l'Office.

Les conditions de vente, les états des charges et les rapports de l'expert seront déposés à l'Office soussigné, à la disposition des intéressés, dès le 15 janvier 1993.

Les ventes seront définitives et les adjudications prononcées en faveur des plus offrant et derniers enchérisseurs. Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du Commerce. Les intéressés sont rendus attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante (éventuelle autorisation militaire réservée).

Les immeubles mis en vente pourront être visités le lundi 8 février 1993, à 14 heures.

Renseignements: Office des Poursuites du Locle, Grand'Rue 11, ☎ 039/31 10 13 Le Locle, le 15 février 1993.

OFFICE DES POURSUITES
LE LOCLE
Le préposé: R. Dubois.

157-14182

L'ÉTAT DE NEUCHÂTEL
cherche
POUR LA CHANCELLERIE D'ÉTAT

Un huissier adjoint

par suite du décès du titulaire, à la chancellerie d'Etat, à Neuchâtel.

Ce poste comporte diverses activités (magasinier) au sein de l'économat. Il comprend également le remplacement du service du courrier et celui des photocopies. Permis de conduire nécessaires.

Obligations et traitement: légaux.
Entrée en fonction: à convenir.

Délai de postulation: 12 février 1993.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

28-119

L'ÉTAT DE NEUCHÂTEL
cherche
POUR LE DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Un(e) apprenti(e) dessinateur(trice) en génie civil

au Service cantonal des ponts et chaussées à Neuchâtel, pour la rentrée des cours en août 1993.

Exigences:
- avoir accompli avec succès la totalité de sa scolarité,
- aimer le dessin et les mathématiques,
- avoir de l'intérêt pour la construction.

Durée de l'apprentissage:
- 4 ans pour un CFC (génie civil et béton armé)

Obligations et traitement: légaux.

Délai de postulation: 10 février 1993.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

28-119

L'ÉTAT DE NEUCHÂTEL
cherche
POUR LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

un(e) inspecteur ou inspectrice d'écoles

au Service de l'enseignement primaire, par suite de nomination à d'autres fonctions.

Exigences:
- certificat pédagogique ou titre équivalent;
- expérience pédagogique, dont une partie au moins dans l'enseignement primaire;
- aptitudes à l'administration scolaire.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: date à convenir.

Pour tout renseignement, s'adresser au chef du service de l'enseignement primaire, téléphone 038/22 39 08

un(e) adjoint(e) au chef du service de l'enseignement secondaire

au Service de l'enseignement secondaire par suite de nomination à d'autres fonctions.

Exigences:
- formation pédagogique et expérience de l'enseignement;
- intérêt et compétences pour collaborer à la gestion d'un système scolaire, présider et animer des groupes de travail ou y participer;
- aptitudes administratives;
- disponibilité et sens du contact.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: à convenir.

Pour tout renseignement, s'adresser au chef du service de l'enseignement secondaire, téléphone 038/22 39 14

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 10 février 1993.

28-119

OFFRES D'EMPLOI

Magasin à La Chaux-de-Fonds cherche

vendeuse en parfumerie

Apte à diriger le secteur parfumerie et cosmétique de notre point de vente.

Bonne présentation souhaitée.

Faire offre sous chiffres
L 132-734735 à Publicitas
case postale 2054
2302 La Chaux-de-Fonds 2

Prior & Guyaz SA
Fabrique d'étampes, étampages
Cernil-Antoine 8-10
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 70 16

cherche tout de suite

un mécanicien

connaissant la machine électro-érosion Roboform.

Faire offres avec curriculum vitae et à envoyer à l'adresse ci-dessus.

132-502170

OFFRES D'EMPLOI

...DU TONUS A VOTRE CARRIERE...

Nous recherchons :
Dans le cadre d'une expansion de nos établissements...

UN DIRECTEUR

Vous savez :
Gérer, motiver, animer un établissement ouvert aux jeunes.

Vous possédez quelques années d'expérience et êtes titulaire d'une patente

ENVOYEZ VOTRE DOSSIER !

Concept & Communication
Place du Tunnel 9 - 1005 Lausanne
021/311 03 67

22-1716

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	328.-	332.-
Lingot	15.800.-	16.000.-
Vreneli 20.-	91.-	101.-
Napoléon	90.-	100.-
Souver new	112.-	122.-
Souver old	111.-	121.-

Argent	Achat	Vente
\$ Once	3,53	3,63
Lingot/kg	170.-	184.-

Platine	Achat	Vente
Kilo	17.475.-	17.725.-

CONVENTION OR		
Plage or		16.200.-
Achat		15.800.-
Base argent		220.-

INDICES		
	29/1/93	1/2/93
Swiss Index	1264,17	1273,24
SMI	9091,10	2111,50
Dow Jones	3310,03	3332.-
DAX	1571,85	1585,45
CAC 40	1772,21	1781,87
Nikkei	17023,70	17133,60

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

HORS BOURSE

	29/1/93	1/2/93
Calida	1025.-	1025.-
Ciment Portland	1400.-	1350.-
Kuoni	24500.-	24000.-

ACTIONS SUISSES

Adia p	155.-	145.-
Alusuisse p	445.-	458.-
Ascom hold. p	1390.-	1450.-
Baer hold. p	945.-	935.-
Baloise hold. n	1850.-	1860.-
BBC IA	3580.-	3610.-
B. C. C.	790.-	790.-
Bobst p	2780.-	2780.-
BPS	1135.-	1145.-
Bühler p	415.-	425.-
C. F. N.	830.-	830.-
Ciba p	671.-	673.-
Ciba n	641.-	642.-
Ciba bp	639.-	640.-
Cortailod n	3600.-	3600.-
CS hold p	2130.-	2140.-
CS hold n	400.-	403.-
Elektrowatt	2450.-	2510.-
EMS-Chemie p	1865.-	1860.-
Georg Fischer p	725.-	720.-
Forbo p	1870.-	1870.-
Galenica bp	310.-	310.-
Holderbank p	548.-	554.-
Jelmoli	1110.-	1150.-
Landis n	515.-	505.-
Logitech	143.-	143.-
Merkur hold. p	272.-	260.-
Möven p	3350.-	3300.-
Nestlé p	1080.-	1095.-
Nestlé n	1080.-	1095.-
Nestlé bp	2110.-	2160.-
Neuchât. n	650.-	650.-
Reassur p	2780.-	2800.-
Reassur n	2680.-	2700.-
Roche p	6000.-	6030.-
Roche bj	4060.-	4130.-
Sandoz p	3170.-	3200.-
Sandoz n	3160.-	3180.-
Sandoz bp	3090.-	3130.-
SBS p	325.-	326.-
SBS n	315.-	316.-
SBS bp	317.-	320.-
Schindler p	3800.-	3770.-
SGS bj	1225.-	1275.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	29/1/93	1/2/93
Abbott Labor	39.50	41.75
Aetna LF	73.-	72.25
Alcan alu	27.-	27.75
Amx	26.25	26.50
Am Cyanamid	79.-	80.-
Amoco	78.-	79.-
ATL Richf	172.-	175.50
ATT	77.75	76.25
Baker Hu	30.-	30.50
Baxter	45.25	46.25
Boeing	52.25	53.25
Caterpillar	81.75	84.25
Citicorp	37.75	39.-
Coca Cola	65.50	63.75
Du Pont	67.75	68.-
Eastm Kodak	73.-	74.95
Exxon	90.-	91.50
Gen Elec.	126.50	129.-
Gen Motors	56.-	57.-
Halliburton	43.-	43.25
Homestake	15.50	15.25
Honeywell	48.75	49.50
Inco ltd	32.25	33.-
IBM	74.25	77.75
Liton	68.25	71.50
MMM	144.-	147.-
Mobil corp	93.50	96.25
Pacific Gas & El	48.25	49.50
Pepsico	61.25	63.-
Pfizer	96.25	98.50
Phil Morris	110.-	113.-
Philips pet	38.50	40.50
Proct Gamb.	73.25	74.50
Rockwell	42.25	42.-
Sara Lee	41.75	42.50
Schlumberger	85.50	86.50
Sears Roeb	41.75	73.25

LONDRES

	29/1/93	1/2/93
B.A.T.	9.64	9.75
British Petrol.	2.44	2.51
British Telecom	4.07	2.44
Cadbury	4.66	4.63
Glaxo	6.8575	6.88
Imperial Chem	11.45	11.45

TOKYO

	29/1/93	1/2/93
Ajinomoto	1230.-	1220.-
Canon	1390.-	1140.-
Daiwa House	1330.-	1350.-
Fuji Bank	1780.-	1770.-
Fujitsu	541.-	550.-
Hitachi	725.-	722.-
Honda Motor	1320.-	1360.-
Komatsu	701.-	707.-
Matsush el I	1150.-	925.-
Mitsub. el	490.-	488.-
Mitsub. Heavy	528.-	527.-
Mitsui co	605.-	598.-
Nippon Oil	617.-	616.-
Nissan Motor	614.-	616.-
Nomura sec	1500.-	1530.-
Olympus opt	1060.-	1050.-
Ricoh	587.-	594.-
Sankyo	2530.-	2560.-
Sanyo elect.	391.-	388.-
Shiseido	1310.-	1320.-
Sony	4100.-	4100.-
Takeda chem.	1290.-	1290.-
Tokyo Marine	1190.-	1200.-
Toshiba	614.-	614.-
Toyota Motor	1410.-	1400.-
Yamanouchi	2500.-	2500.-

PARIS

	29/1/93	1/2/93
Alcatel Alsthom	620.-	619.-
BSN	938.-	921.-

Frais et avantageux!

Saucisse de veau à rôtir
260g

2.70

Fromage à raclette suisse
kg

14.40

Escalopes de dinde fraîches
100g

1.40

Charcuterie fine coupée, assortie
100g

1.25

Pommes de terre à raclette du pays
kg

1.95

Entrecôtes

100g **3.75**

En vente dans toutes les filiales avec produits frais. Jusqu'à épuisement du stock!
Valable dès le: 02.02.92 Di-5/020293

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER SUPERDISCOUNT



PATINOIRE DES MÊLÈZES

Mardi 2 février 1993
à 20 heures

HC Star Chaux-de-Fonds
reçoit
HC Star Lausanne

Les parrains du match sont:
Cycles Ferraroli SA
La Chaux-de-Fonds
Voyage Favre
Rochefort
Theben SA
La Chaux-de-Fonds
Vidéo-Shop H. Benninger
La Chaux-de-Fonds
Quincaillerie Oswald
La Chaux-de-Fonds
Maximilien Pin's
Saingnégier
Texsana, nettoyage chimique
La Chaux-de-Fonds

Les pucks de la rencontre sont offerts par:
Cycles Ruchet, Corcelles
Boulangerie F. Kolly, en face de la Migros
La Chaux-de-Fonds
VAC, avenue Léopold-Robert 115
La Chaux-de-Fonds
Brechtbühler, transport-terrassement
La Chaux-de-Fonds

Avec le soutien de



Prochain match de championnat
à domicile:
samedi 13 février 1993 à 20 h 15
HC Star - HC Nendaz

VACANCES - VOYAGES

VOL DE LIGNE MIAMI

Fr. 1169.-
AU DEPART DE GENEVE
JUSQU'A 24 ANS REVOLUS: 877.-

ARTOU

Billets d'avion à tarifs préférentiels pour
Asie - Amériques - Afrique - Océanie

Prix valable jusqu'à fin mars 93

Chaussée de Boine 1

2000 Neuchâtel

Tél. 038 - 24.64.06

RESERVEZ PAR TELEPHONE

18-5717

FRANÇOISE Médium

23 ans d'expérience,
vue à la télévision,
cartes, boule, aide
efficace, affection,
protection, solitude.
Tél. 039 23 03 21.

22-885/4x4

vacances en FRANCE

MÉDITERRANÉE - ATLANTIQUE-CORSE. Au bord de mer ou dans le magnifique arrière-pays. 700 appart. et villas à louer. Propriétaires privés, soucieux de bien vous accueillir. Liste 1993 gratuite. LUK, Richard 9, 1003 Lausanne (021) 20 71 06 22-3728

CRÉDIT RAPIDE

Discrétion garantie.

Tél. 038 41 42 26

Béatrice Bassi

2017 Boudry

Intérêt jusqu'à 16,5% maximum.

28-1366/4x4

Retraités!

sécurisez votre logement

Bénéficiez des subsides de l'aide au logement en achetant votre appartement à SAINT-IMIER.

Exemple: 3 pièces, grand balcon, 2 caves.
Mensualité dès **Fr. 653.-** + charges.

☎ 032/91 25 45

28-440



Dick Optique Lunetterie

Verres de contact

Av. Léopold-Robert 64

☎ 039/23 68 33

132-12367

L'annonce, reflet vivant du marché

Menuiserie Ebénisterie

Les hommes du bois



Le bois... la nature chez vous!

Menuiserie-Ebénisterie Humair

Maîtrise fédérale
Collège 96
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 32 57
Fax 039/28 37 17

132-12056



ATELIER DE L'HOTEL DE VILLE

Menuiserie - Ebénisterie

Rénovation et transformation d'immeubles et d'appartements

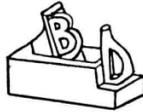
Hôtel-de-Ville 38

2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/28 32 27

Fax 039/28 01 41

132-12296



Bernard Ducommun

Maîtrise fédérale

Menuiserie - Ebénisterie

Agencement de cuisines. Fenêtres PVC + bois

Rocher 20a - 2300 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 74 95 - Fax 039/26 45 62

132-12749



Société Coopérative de Menuiserie La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/28 32 22

Fenêtres bois, bois-métal et rénovation fabriquées par nos soins

132-12661

CONTI + CIE

Entreprise de menuiserie et ébénisterie
Fenêtres bois et bois métal - Escaliers - Cuisines
La Claire 1, Le Locle, ☎ 039/31 41 35, Fax 039/31 36 25

157-14117

G.-A. MICHAUD

Ebéniste - Dessinateur-ensemblier

Fleurs 24

☎ 039/28 23 20

2300 La Chaux-de-Fonds

SE Piatti

Cuisines

132-12372

Rémi BOTTARI

Menuiserie - Agencement - Fenêtres bois + PVC

Rue Avocat-Bille 7-9 - 2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/28 37 33 - Fax 039/28 58 95

132-12289

Vuille & uilliomenet

Serre 32 Tél. 039/23 46 55

La Chaux-de-Fonds

Menuiserie générale

Toutes transformations

Fenêtres tous systèmes

Vitrerie

Service rapide de remplacement

132-12753

OFFRES D'EMPLOI

EMPLOIS

05-2018-60/4x4

FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel.
On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/276342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 34 fr. pour 6 mois et 43 fr. par an.
Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Positions supérieures

des priorités fixées et des ressources disponibles dans le cadre des concepts du département compétent et en collaboration avec le Centre de calcul DFJP. Conseiller et appuyer les divisions techniques spécialisées dans les questions TED. Participer à la réalisation, à l'exploitation et à la surveillance des applications TED. Expérience dans le développement et la réalisation de projets informatiques. Talent de négociateur/trice. Connaissances pratiques des systèmes DEC-VAX. Informaticien/ne de gestion diplômé/e, ingénieur ETS ou formation équivalente. Langues: l'allemand ou le français, bonnes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: Berne

Adresse: Ministère public de la Confédération, service du personnel, Taubenstrasse 16, 3003 Berne

Un/une gestionnaire de portefeuille à la section de la trésorerie

Participer au développement de la trésorerie fédérale. Observer et analyser, avant tout sur le plan microéconomique, l'évolution des marchés des changes, de l'argent et des capitaux (instruments, techniques, procédures); rédiger des études dans ces domaines. Collaborer à l'élaboration de principes généraux applicables à la gestion centrale de la trésorerie fédérale. Planifier et organiser l'obtention et le placement de fonds ainsi que les opérations de change. Collaborer à la mise sur pied d'une gestion des risques. Le/la titulaire de ce poste devra faire preuve d'initiative et d'indépendance et aimer travailler au sein d'un petit groupe. Formation universitaire complète d'économiste ou d'économiste d'entreprise. Expérience professionnelle en matière de gestion de portefeuille et de gestion des risques. Des connaissances ALM constitueront un avantage. Langues: le français ou l'allemand avec de bonnes connaissances de l'autre langue et de l'anglais.

Lieu de service: Berne

Adresse: Administration fédérale des finances, service du personnel, Bundesgasse 3, 3003 Berne

Un/une responsable de la formation

La tâche principale de cette fonction consiste à mettre en œuvre et à développer

une formation du personnel orientée vers l'avenir et qui réponde aux besoins. Elaborer et réaliser à cette fin, en étroite collaboration avec les supérieurs hiérarchiques, des programmes de formation dans les secteurs de la formation de base, du perfectionnement et de la formation continue. Le/la titulaire devra planifier, organiser, coordonner et mettre en place des plans de formation, ainsi qu'apporter son concours actif à la formation en qualité de conseiller/ère ou chargé/e de cours. La collaboration dans tous les domaines organisationnels de l'office appartient également à ses attributions. Nous cherchons, pour ce poste à responsabilité, une personnalité accomplie, dotée de talents d'organisateur/trice et de pédagogue, capable de convaincre et de s'imposer. Formation adéquate et pratique professionnelle sont les conditions essentielles pour répondre aux exigences de cette fonction; une expérience spécialisée ou administrative constitue un avantage. Langues: l'allemand, le français ou l'italien; bonne connaissance de l'allemand et du français; connaissances en anglais souhaitées.

Lieu de service: Berne

Adresse: Ministère public de la Confédération, service du personnel, Taubenstrasse 16, 3003 Berne

Un/une fonctionnaire scientifique

Rattaché/e à la section Phytopathologie pour les problèmes liés aux maladies fongiques en arboriculture fruitière (petits fruits et fraisier compris) et en viticulture. Collaboration pour l'application des dispositions légales se rapportant à l'homologation des fongicides et pour l'assistance aux Services phytosanitaires cantonaux en matière d'avertissements phytosanitaires et de renseignements. Chargé/e de travaux de recherches sur l'amélioration de la lutte contre les maladies fongiques en tenant compte des objectifs de la Protection intégrée. Etudes complètes d'ingénieur agronome ou de biologiste. Langues: le français, connaissance de l'allemand et bonnes notions en anglais et en italien. Offres manuscrites.

Lieu de service: Nyon

Adresse: Station de recherches agronomiques de Changins, service du personnel, 1260 Nyon

Collaborateur/trice scientifique

Dans le cadre de programmes internationaux de recherche, nous développons un réseau suisse d'information et d'appui aux chercheurs. Intégré/e à une petite équipe dynamique et multidisciplinaire, vous contribuerez à promouvoir la participation de chercheurs et de laboratoires suisses aux programmes de recherche de la CE. Expérimenté/e dans la gestion de systèmes informatiques, vous développerez des supports informatiques internes (sur réseau PC) à partir de l'accès aux bases de données de la CE et aux réseaux suisses (par ex. SWITCH). Vous nous aiderez à extraire l'information pertinente en fonction du public cible et à la diffuser le plus efficacement possible. En collaboration avec le responsable de l'information et avec vos collègues vous rédigerez des bulletins d'information et des rapports destinés aux milieux scientifiques et politiques ainsi qu'au grand public. Vous représenterez les intérêts de la Suisse dans des comités européens de programmes de recherche. Vous vous spécialiserez dans certains domaines scientifiques et technologiques et transmettez l'information y relative aux partenaires impliqués sur le terrain. De formation scientifique d'une université ou EPF (év. doctorat), vous avez une expérience en recherche et développement. Vous êtes ouvert/e et avez un très bon esprit d'équipe. Vous maîtrisez au moins deux langues officielles ainsi que l'anglais. Le poste est limité à 4 ans, en principe renouvelables.

Lieu de service: Berne

Adresse: Office fédéral de l'éducation et de la science, service du personnel, Wildhainweg 9, case postale 5675, 3001 Berne, ☎ 031/61 99 64

Informaticien/ne

Informaticien/ne auprès du Ministère public de la Confédération. Procéder à des planifications informatiques en fonction

Hockey sur glace - Première ligue: les jours de Star Chaux-de-Fonds sont comptés

Ça passe ou ça casse!

En apprenant cette nouvelle, on en connaît en ville de La Chaux-de-Fonds qui vont hurler de joie. Et pourtant, il n'y a pas de quoi. Franchement pas. Reste que Star Chaux-de-Fonds traverse des moments pénibles. Si, sur la glace, les Stelliens ont parfaitement rempli leur mandat pour leur baptême du feu en première ligue, il en va tout autrement en coulisses. Au delà - bien sûr - des difficultés financières, s'ajoutent des difficultés d'ordre sportif. Cela revient à écrire que pour la troisième ville romande, recenser deux clubs de hockey sur glace dans la même catégorie de jeu conduit à une situation invivable.

Par
Gérard STEGMÜLLER

Il en va de la survie de ce sport dans la région, tout comme de celle de Star Chaux-de-Fonds, «condamné à mort à très court terme, en tout cas en première ligue» pour reprendre les termes de Jacques Kuhne, si quelque chose n'est pas tenté. Du coup, tous les regards se braquent sur le HCC...

On la sentait venir à des kilomètres à la ronde. Aujourd'hui, il s'agit de regarder la situation sans fard. Sans la manne céleste nommée Kamel Abou-Aly -

pour autant que celui-ci honore les contrats en cours (il l'a promis) - Star Chaux-de-Fonds bouclerait l'exercice 92-93 avec un énorme déficit. Il est très hasardeux d'avancer un chiffre, mais cela se compterait en plusieurs dizaines de milliers de francs.

De plus, force est de le reconnaître, Star Chaux-de-Fonds n'a pas la cote, mais alors vraiment pas, auprès des amateurs de hockey sur glace de La Chaux-de-Fonds, amateurs que l'on dit pourtant nombreux. Au moment d'élaborer leur budget, les dirigeants stelliens avaient misé sur une moyenne de 400 spectateurs. A l'exception d'une affluence record à l'occasion du derby contre le HCC (1800 spectateurs pour 18.000 francs de recettes totales), Star Chaux-de-Fonds évolue devant des banquettes désespérément vides. Néanmoins, les deux pelés et les trois tondu qui suivent régulièrement la troupe de Tony Neiningner ont souvent eu l'occasion d'assister à des bons crus. Moralité: du point de vue de l'engouement populaire, c'est le fiasco sur toute la ligne.

PLUS DE SOUS!

Etant donné que les dirigeants stelliens ne sont pas nés de la dernière pluie, ces derniers ont «vite» analysé la chose. Jacques Kuhne: «Si on veut continuer de militer en première ligue, nous devons travailler main dans la main avec le HCC. Pour nous, il est désormais hors de question de sortir 20.000 francs pour le moindre petit transfert. De plus, même si on ne peut pas parler de salaire à Star, les joueurs touchent de l'argent. A l'heure où l'économieéricite, les gars devront se faire une raison: la saison prochaine, ils devront être contents d'être équipés gratuite-



Jacques Kuhne

Malgré toutes les péripéties, le boss stellien garde le sourire. (Impar-Galley)

ment et de bénéficier de pertes de gains à l'occasion des longs déplacements.»

Le décor est planté. Mais dans ce cas, on se trouve devant la situation la plus simpliste. Car il faut voir plus loin. «On donne les moyens au HCC de bâtir la plus forte équipe possible, en première ligue comme en LN, et Star Chaux-de-Fonds en devient alors le réservoir. Même en première ligue. Au moment où les juniors élites du HCC sont en grand danger de relégation, notre solution peut s'apparenter à une bouée de sauvetage pour le club No 1 de la ville» reprend Kuhne qui quittera définitivement le navire dans les semaines à venir si rien ne bouge.

Et Star Chaux-de-Fonds dans tout ça?

LE HCC ENTRE EN SCÈNE

Si les choses tournaient mal, le club stellien est prêt à se faire hara-kiri. «On nous a proposé de fusionner avec le HCC. C'est hors de question. Dans le pire des cas, on repart à zéro, avec le

HC Les Joux-Derrière» prévient l'homme à tout faire de Star.

Question: qui ça, «on»? C'est alors que le HC La Chaux-de-Fonds, et tout particulièrement Marc Monnat, entre dans la mêlée. «Si la situation actuelle de Star n'est plus viable à court terme, il en ira de même pour notre club d'ici quatre ou cinq ans, analyse le président du HCC. Nous devons absolument regrouper nos forces.»

Dans son caddie à idées, Marc Monnat ressort celle d'un rapprochement entre les clubs des Montagnes neuchâteloises, soit le HCC, Star Chaux-de-Fonds et Le Locle. Eternelle rengaine?

Il semble que, cette fois, ce ne soit pas le cas. Le 17 décembre 1992, une séance informelle s'est tenue entre les dirigeants des trois clubs en question. Hier soir, une nouvelle réunion a eu lieu entre les trois comités respectifs. Que s'est-il dit? Silence radio. Rien n'a filtré des débats. Mais le temps presse, car il s'agit de voir plus loin que le bout de

son nez. Lisez: la saison prochaine.

Petit détail qui a son importance: le HCC, Star et le Locle sont dans les chiffres rouges (respectivement 300.000 francs, 40.000 et 90.000 de dettes). «Nous devons trouver des solutions d'avenir, coupe Marc Monnat. Cela risque de ne pas plaire à tout le monde mais la majorité l'emportera. Pour le bien du hockey sur glace dans notre région, du moins j'ose l'espérer. Le mot collaboration ne me paraît pas approprié, alors que celui de fusion me semble trop fort» surenchérit le président du HCC.

Le tout est de trouver le juste milieu. Mais quoi qu'il advienne, il y aura des cris. Que l'on espère plutôt de joie...

G.S.

À L'AFFICHE

LNB

Ce soir

20.00 Bülach - Herisau
Davos - Rapperswil
Lyss - Olten
Martigny - Lausanne
Thurgovie - Langnau

CLASSEMENT

1. Davos	31	20	3	8	140	94	43
2. Herisau	31	18	2	11	128	117	38
3. Olten	31	17	3	11	144	100	37
4. Rapperswil	31	16	5	10	140	112	37
5. Bülach	31	16	4	11	111	121	36
6. Martigny	31	17	1	13	128	96	35
7. Lausanne	31	15	0	16	114	112	30
8. Thurgovie	31	12	1	18	100	149	25
9. Langnau	31	10	2	19	109	127	22
10. Lyss	31	3	1	27	89	175	7

PREMIÈRE LIGUE, groupe 3

Ce soir

20.00 GE Servette - Saas-Grund
Sierre - Yverdon
Star Chaux-de-Fonds - Star
Lausanne
Viège - La Chaux-de-Fonds

20.15 Nendaz - Fleurier

Demain soir

20.15 Champéry - Villars

CLASSEMENT

1. GE Servette	19	16	0	3	127	37	32
2. Chx-de-Fds	19	15	2	2	98	44	32
3. Sierre	19	15	1	3	117	36	31
4. Viège	19	13	1	5	91	52	27
5. Fleurier	19	11	1	7	110	88	23
6. Saas Grund	19	10	3	6	69	68	23
7. Villars	19	7	4	8	77	79	18
8. Star Chx-Fds	19	7	0	12	70	102	14
9. Yverdon	19	6	0	13	68	106	12
10. Star Laus.	19	3	2	14	51	100	8
11. Champéry	19	3	1	15	50	114	7
12. Nendaz	19	0	1	18	45	147	1

Il y a un an - Leeds United annonce l'engagement de «l'enfant terrible» du football français, Eric Cantona. L'attaquant de Nîmes fait l'objet d'un prêt jusqu'à la fin de la saison avec option d'achat pour le club anglais. Aujourd'hui, l'attaquant tricolore défend les couleurs de Manchester United. (Imp)

Ski alpin

Pour autant que la météo...



Le coup d'envoi des championnats du monde de ski alpin de Morioka sera donné la nuit prochaine. Tous - skieurs (ici Chantal Bournissen, photo Keystone), organisateurs et téléspectateurs - espèrent que la météo ne viendra pas gâcher la fête.

Page 11

Tir

Maîtres en leurs terres

Les tireurs chaux-de-fonniers ont récolté un brillant titre cantonal à l'occasion des championnats de groupes juniors au fusil à air comprimé, qui ont devancé Cortailod et Le Locle.

Page 12

Hippisme

Les coulisses du Prix d'Amérique

C'est traditionnellement le dernier dimanche de janvier que se déroule à Vincennes le Prix d'Amérique. Cette rencontre des meilleurs trotteurs de la planète déchaine des passions auprès des turfistes qui misent des sommes folles dans l'espoir de décrocher la timbale.

Page 13

Le coup de fil aux entraîneurs

Une question de motivation

Trois matches figurent encore au programme du groupe 3 de première ligue. Après le 13 février, les équipes qui ne seront pas concernées par les play-off pourront goûter à un repos bien mérité. Ce sera notamment le cas de Star Chaux-de-Fonds. Mais Tony Neiningner n'entend surtout pas brader la fin du championnat. Reste à savoir si ses pouillains entendent de cette crosse...

«Part rapport à ce que j'ai vu vendredi soir à Fleurier, il est clair que certains éléments ne possèdent plus la rage de vaincre» s'exclame le meneur d'hommes chaux-de-fonnier.

Ce soir aux Mélézes, Star Chaux-de-Fonds accueille Star Lausanne, des Vaudois qui sont menacés par la relégation. «Endres et Leuba, qui ont commencé l'école de recrues hier, ne seront probablement pas libérés. Comme Jeannotat est indisponible jusqu'à la fin de la saison, je n'ai guère le choix» ajoute-t-il.

«Si chacun veut y aller de sa propre partition, ça ne peut pas marcher» lance l'entraîneur fleurisien qui devra composer sans A. Rota, Niederhauser, Liechti et Uffer (blessés) face à la lanterne rouge.

LE HCC EN DANGER

Laczko out, Baume, Ferrari et Oppliger incertains. A quelques

heures d'effectuer le périlleux déplacement à Viège, Riccardo Fuhrer connaît des problèmes. «Une victoire nous ferait beaucoup de bien au moral, confesse le Bernois. L'équipe rencontre des difficultés, c'est indéniable, mais cela fait partie de la vie. Physiquement, les joueurs sont moins frais qu'avant Noël. Psychologiquement, je les sens plus nerveux. C'est normal: les play-off approchent.»

Ce soir toujours, le CP Fleurier prend également la route du Valais. Mais face à Nendaz, la troupe de Jean-Michel Courvoisier devrait avoir la vie plus facile que le HCC.

«Nous visons les play-off et ce serait vraiment crétin d'échouer au poteau» lance «Coucou» qui n'était pas satisfait de la performance de ses protégés après le derby contre Star Chaux-de-Fonds.

«Si chacun veut y aller de sa propre partition, ça ne peut pas marcher» lance l'entraîneur fleurisien qui devra composer sans A. Rota, Niederhauser, Liechti et Uffer (blessés) face à la lanterne rouge.

Du côté des juniors

A2: Les Ponts-de-Martel étrillés

Juniors A1: Viège - Martigny 7-2. Yverdon - Fleurier 5-11. Meyrin - Star Lausanne 5-3. Neuchâtel YS - GE Servette 7-4. Star Lausanne - Yverdon 2-5.

Classement: 1. Viège 19-31. 2. Martigny 20-30. 3. Neuchâtel YS 18-24. 4. Fleurier 19-21. 5. GE Servette 20-17. 6. Meyrin 18-16. 7. Yverdon 20-15. 8. FR Gottéron 19-13. 9. Star Lausanne 19-5.

Juniors A2, groupe 1: La Chaux-de-Fonds - Tramelan 5-8. Léman - Franches-Montagnes 3-9. Moutier - Neuchâtel YS II 14-4. Vallée de Joux - Les Ponts-de-Martel 26-1.

Classement: 1. Moutier 15-24. 2. Tramelan 15-24. 3. Franches-Montagnes 13-22. 4. Vallée de Joux 14-20. 5. La Chaux-de-Fonds 15-10. 6. Léman 15-10. 7. Les Ponts-de-Martel 15-4. 8. Neuchâtel YS 14-2.

Novices A1: Villars-Leysin - Ajoie 1-14. Lausanne - FR Gottéron 6-2. Martigny - La Chaux-de-Fonds 10-5. Ajoie - GE Servette 6-7.

Classement: 1. Martigny 15-25. 2. Lausanne 15-23. 3. Sierre 13-20. 4. FR Gottéron 12-16. 5. GE Servette 13-13. 6. Ajoie 15-8. 7. La Chaux-de-Fonds 14-5. 8. Villars-Leysin 13-0.

Novices A2, groupe 1: La Chaux-de-Fonds II - Saint-Imier 1-13. Neuchâtel YS II - Yverdon 0-21. Le Locle - Moutier 7-4. Tramelan -

Neuchâtel YS 4-5. Fleurier - Neuchâtel YS II 20-1. Fleurier - Moutier 7-6. Franches-Montagnes - Moutier 4-12.

Classement: 1. Neuchâtel YS 13-23. 2. Saint-Imier 13-21. 3. Yverdon 13-16. 4. Fleurier 12-15. 5. Le Locle 13-15. 6. Moutier 13-15. 7. Tramelan 13-14. 8. Franches-Montagnes 12-5. 9. La Chaux-de-Fonds II 13-3. 10. Neuchâtel YS II 13-1.

Minis A1: La Chaux-de-Fonds - Ajoie 5-6. GE Servette - Martigny 6-5. Ajoie - Sierre 3-5. Léman - Meyrin 5-0. FR Gottéron - La Chaux-de-Fonds 7-4. Villars-Leysin - Lausanne 6-4.

Classement: 1. Ajoie 14-26. 2. Sierre 13-19. 3. GE Servette 13-17. 4. FR Gottéron 13-13. 5. Martigny 13-13. 6. Lausanne 13-11. 7. Villars-Leysin 13-11. 8. Léman 13-9. 9. Meyrin 13-9. 10. La Chaux-de-Fonds 14-4.

Minis A2, groupe 1: Neuchâtel YS II - Franches-Montagnes 2-2. Saint-Imier - Neuchâtel YS 4-13. Ajoie II - Yverdon 0-25. Moutier - Fleurier 4-2. Tramelan - Franches-Montagnes 5-3.

Classement: 1. Yverdon 13-26. 2. Neuchâtel YS 14-26. 3. Tramelan 13-18. 4. Franches-Montagnes 13-17. 5. Fleurier 13-16. 6. Moutier 14-11. 7. Ajoie II 13-7. 8. Saint-Imier 13-6. 9. Neuchâtel YS II 14-5. 10. La Chaux-de-Fonds II 12-0.

Moskitos A1: Franches-Montagnes - Ajoie 1-5. Léman - Lausanne 4-4. Sierre - Martigny 10-3. La Chaux-de-Fonds - FR Gottéron 1-3. Ajoie - La Chaux-de-Fonds 7-0. Meyrin - Sierre 1-4. Léman - GE Servette 2-3. Lausanne - FR Gottéron 6-4.

Classement: 1. Sierre 14-22. 2. Lausanne 14-17. 3. FR Gottéron 14-17. 4. GE Servette 12-15. 5. Martigny 13-15. 6. Franches-Montagnes 13-13. 7. Léman 14-13. 8. Ajoie 13-9. 9. La Chaux-de-Fonds 14-9. 10. Meyrin 13-4.

Moskitos A2, groupe 1: Tramelan - Les Ponts-de-Martel 1-7. Vallée de Joux - Yverdon 2-2. Neuchâtel YS - Fleurier 7-0. Neuchâtel YS - Tramelan 5-5. Yverdon - Ajoie II 7-1. Les Ponts-de-Martel - FR Gottéron II 6-1. Moutier - Fleurier 7-2.

Classement: 1. Les Ponts-de-Martel 13-23. 2. Yverdon 12-22. 3. Neuchâtel YS 12-15. 4. Vallée de Joux 12-12. 5. Tramelan 11-10. 6. Fleurier 13-9. 7. Moutier 11-7. 8. Ajoie II 11-6. 9. FR Gottéron II 12-4.

Moskitos B, groupe 1: Franches-Montagnes - Neuchâtel YS 3-6. Le Locle - La Chaux-de-Fonds 17-1. Saint-Imier - La Chaux-de-Fonds 16-0.

Classement: 1. Saint-Imier 11-18. 2. Le Locle 10-16. 3. Franches-Montagnes 12-13. 4. Neuchâtel YS 10-5. 5. La Chaux-de-Fonds 11-2.

Dimanche 7 février 1993 à 20 heures

LES GALAS KARSENTY-HERBERT présentent:

EUROPA-GRATTA

Spectacle des chansonniers

Avec: Jacques MAILHOT, Maurice HORGUES,
Michel GUIDONI et Serge LLADO

Location à la Tabatière du Théâtre, ☎ 039/239 444
Mardi 2 février pour les Amis du Théâtre
et mercredi 3 février pour le public.

Théâtre de la Chaux-de-Fonds



Réussir ensemble.

132-12085

IMMOBILIER

À LOUER À
LA CHAUX-DE-FONDS

Centre ville

APPARTEMENT
DE
3 1/2 PIÈCES

APPARTEMENT
DE
2 1/2 PIÈCES

avec cuisine
agencée, salle
de bains-WC,
balcon, cave.

avec cuisine
agencée,
salle de
bains-WC.

Téléphone
23.26.58

132-12083

A louer

Centre-ville
Neuchâtel, Ecluse 38



**VOTRE COMMERCE?
VOTRE BUREAU?**

- Locaux spacieux et modernes à des conditions très intéressantes.
- Aménagements au gré du preneur.
- Possibilité de diviser les surfaces.
- Parking souterrain 150 places.
- Transports publics à proximité.

Tous renseignements auprès de

28-1324

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A louer

Quartier Ouest
La Chaux-de-Fonds

**APPARTEMENTS
DE 3 et 4 PIÈCES**

avec cuisine, salle de bains, W.-C.,
cave et garage à disposition

Libres: de suite ou à
convenir.

Tél. 039/23 26 56

132-12083

A vendre à La Chaux-de-Fonds
APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES
avec une place de parc extérieure.
Tout confort.
Tél. ou fax 039/26 48 93

470-102399

Police-
secours:
117

A vendre à Cernier

**terrain à bâtir
de 2937 m²**

situation privilégiée, totale-
ment équipée, à Fr. 200.-/m².
Division en 4 parcelles possi-
ble.
Faire offre sous chiffres
450-3382 à ASSA, Annonces
Suisses SA, faubourg du Lac 2,
2001 Neuchâtel.

GERALD ORIET SA
Société anonyme commerciale

CH - 2800 Delémont
26, rue de l'Hôpital
Tél. 066/22 00 16

A louer:

Av. Léopold-Robert 120

2 surfaces

pour commerces
ou bureaux,
au rez-de-chaussée, de
80 et 90 m² avec W.-C.,
lavabo et cave.

480-604



Un financement exceptionnel
pour être chez soi

**LA CHAUX-DE-
FONDS**

Bel ensemble de petits immeubles neufs.
Environnement très agréable et ensoleillé

Magnifique appartement

4 pièces
avec cheminée de salon,
balcon-terrasse, 2 salles d'eau.
Mensualité "Propriétaire":
Fr. 1'718.- + charges.

Appartement «de caractère»

3 pièces mansardées
Mensualité "Propriétaire":
Fr. 1'330.- + charges.

28-440

381

HABITATIONS POUR TOUS

13, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 83 68

Profitez de la baisse des taux d'intérêts
et la chute des prix de l'immobilier

A VENDRE

**APPARTEMENT
de 5 pièces**

dans petit immeuble rénové

- Quartier Sud-Est très tranquille et ensoleillé
- Intimité d'un seul logement par étage (4 étages)
- Financement assuré
- Avec l'aide fédérale, charge financière mensuelle Fr. 1188.-.

Demandez notre notice de vente, sans engage-
ment, au moyen du coupon ci-dessous, puis
sollicitez un rendez-vous à votre convenance.

à découper

Nom:

Prénom:

Adresse:

désire recevoir une notice relative à l'apparte-
ment 5 pièces dans petit immeuble rénové.

132-12083



**GEICO GÉRANCE ET
COURTAGE SA**

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56

MEMBRE UNPI

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

313

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset
et Sciaky presse, à Paris

- Je ne sais pas, les autres ont dit
que...

- Que quoi?

L'employé souriait:

- Je ne sais pas moi.

- Mais qui sait quoi?

- Les autres, mais ils sont partis
chez eux. Rien d'important, mon-
sieur.

- Ecoutez, il faut que je retrouve
ma femme. Nous devons partir le

plus tôt possible pour Nairobi. Es-
sayez de vous en souvenir...

- Ce que je sais, moi, c'est qu'elle
est venue se renseigner sur les possi-
bilités de petites promenades. Je lui
ai dit que pour les excursions, il fal-
lait s'inscrire la veille, mais s'il y avait
une voiture libre - il y a souvent des
gens qui retiennent un chauffeur et
renoncent à la dernière minute - elle
pourrait profiter de l'annulation.

- Mais elle voulait aller où?

- Elle ne l'a pas dit.

- Est-ce que quelqu'un l'a vue par-
tir?

- Si elle avait sous-loué une voi-
ture, nous aurions dû être prévenus.
Les excursions se payent ici et pas di-
rectement au chauffeur.

Je lui glissai cinquante shillings.

- Aidez-moi.

- Je vais faire de mon mieux. Où
sont ses bagages?

- Dans la chambre.

- Alors, elle n'est pas partie.

- Ses bagages sont là, mais pas
elle...

Il appela le central, qui avait la
liste des participants aux excursions
organisées par l'hôtel. Il expliquait à
mi-voix mon problème, épelaït mon
nom, le central répondit en peu de
temps qu'il n'y avait aucune trace de
Mrs. Landler. Des touristes hollan-
dais étaient arrivés avec une Land
Rover de Nairobi, la voiture a dû re-
partir à vide, mais le chauffeur aurait
pu emmener quelqu'un sans l'avoir
annoncé au contrôle. Ce genre d'im-
provisation était fréquent.

- Vous connaissez les gens de la
Land Rover? Ils pourraient nous in-
diquer le nom de leur chauffeur.

Le Kenyan serviable réussit à ob-
tenir quelques renseignements. Deux
couples de Hollandais avaient passé

une nuit dans un des bungalows de
l'hôtel, ils étaient partis tôt ce matin
en avion pour Samburu.

Sorti du carcan protecteur de Plai-
sir-Safari ou de n'importe quelle au-
tre organisation de tourisme conçue
avec une précision extrême, les hypo-
thèses s'ouvraient à l'infini. J'interro-
geais les employés, je lisais dans leur
regard, ils supposaient une scène de
ménage qui aurait incité ma femme à
partir comme ça, sur un coup de tête!
Le directeur général de l'hôtel se
trouvait ce jour-là à Nairobi, j'avais
affaire à son adjoint compatissant.
J'essayai d'appeler l'aéroport, mais
la ligne entre Nanyuki et Nairobi
était surchargée, l'attente se prolongeait.
Un bagagiste était venu raconter
que ses collègues avaient vu passer
une Mercedes blanche avec un
chauffeur blanc et une personne sur
la banquette arrière. (A suivre)

Ski alpin - Championnats du monde de Morioka: une première nipponne

Pour autant que la météo...

Quarante mille francs pour un titre - La prime (inchangée) qui sera remise par le pool du ski suisse à un champion ou une championne du monde helvétique est de 40.000 francs. L'argent vaudra 15.000 fr et le bronze 10.000 fr. Le combiné rapportera quant à lui 10.000, 5000 et 2000 francs. (si)

Entraînement féminin

Pression allemande

Bien que Katja Seizinger ait été victime d'une chute et que Regina Häusl ait manqué une porte, l'équipe allemande a exercé une forte pression sur ses rivales, lors du deuxième entraînement chronométré en vue de la descente dames des championnats du monde de Morioka-Shizukuishi.

Seule la Russe Warwara Zelenskaia, qui a signé le meilleur temps hier, et Chantal Bournissen, créditée du quatrième « chrono », sont parvenues à leur faire échec.

ERTL SÈME LE TROUBLE

Ce deuxième entraînement s'est déroulé dans de meilleures conditions que la veille. Certes, le vent soufflait toujours, mais moins violemment et de manière plus régulière. Si bien que le talent des skieuses s'est mieux exprimé, tout comme les qualités du matériel.

C'est ainsi que l'on retrouve aux cinq premières places des descendues utilisant soit les marques Völkl (Zelenskaia, Bournissen et Ertl) ou Blizzard (Stangassinger, Vogt).

Huitième la veille, Martina Ertl, en signant le cinquième temps, a jeté le trouble au sein de l'équipe d'Allemagne. Les sélections seront difficiles pour le « dream team ». Ainsi Rosi Renoth, la sixième descendue allemande, a-t-elle également réussi un bon résultat (septième temps).

BOURNISSEN EXCELLENTE

Un peu sur la réserve la veille, Chantal Bournissen a laissé cette fois une excellente impression, aussi bien dans les passages de glisse que dans les secteurs plus techniques. Les autres Suissesses, par contre, se sont montrées beaucoup plus discrètes: Heidi Zurbriggen (13e) et Heidi Zeller (28e) ne bénéficiaient à l'évidence pas d'un matériel très performant.

CLASSEMENT

Dames. Deuxième entraînement: 1. Zelenskaya (Rus) 1'39"43. 2. Stangassinger (All) à 0"14. 3. Vogt (All) à 0"46. 4. Bournissen (S) à 0"60. 5. Ertl (All) à 0"84. 6. Merle (Fr) à 1"16. 7. Renoth (All) à 1"32. 8. Stallmaier-Wallinger (Aut) à 1"37. 9. Cavagnoud (Fr) à 1"39. 10. Haas (Aut) à 1"55. **Puis les autres Suissesses:** 13. Zurbriggen à 1"84. 28. Zeller à 3"78. 31. Dätwyler à 4"17. (si)

Vingt et un ans après les Jeux olympiques de Sapporo, le Japon accueillera pour la première fois les championnats du monde de ski alpin, du 3 au 14 février. Quelque 250 athlètes représentant 46 pays disputeront dix compétitions à Shizukuishi, près de Morioka, chef-lieu de province situé à 535 km au nord-ouest de Tokyo.

Il y a deux ans, l'ambiance des mondiaux de Saalbach-Hinterglemm avait souffert de la guerre du Golfe et de la chute mortelle de l'Autrichien Reinstadler à Wengen.

Morioka-Shizukuishi, en revanche, doit combattre une image négative liée à son climat. Les pistes dessinées sur les flancs des monts Takakura et Kotakura sont soumises à des conditions météorologiques très changeantes. Sur les quatre courses prévues la saison dernière en Coupe du monde, une seule a pu avoir lieu.

La crainte de renvois et de « courses-loteries » n'est pas injustifiée...

TROIS GRANDS ABSENTS

Des neuf champions et championnes du monde 1991, trois ne défendront pas leur titre. Le champion du monde de géant Rudi Nierlich (Aut) a été victime il y a deux ans d'un accident mortel, sa compatriote Petra Kronberger (descente) s'est retirée et la Suédoise Pernilla Wiberg (géant) est blessée.

Franz Heinzer (descente), Vreni Schneider (slalom) et Ulrike Maier (super-G) feront une fois encore partie des favoris, Chantal Bournissen (combiné) et Marc Girardelli (slalom) devraient mieux tirer leur épingle du jeu dans une autre discipline.

Quant au seul double vainqueur de Saalbach, l'Autrichien Stefan Eberharter (super-G et combiné), il ne sera au départ qu'en raison de sa qualification automatique.

TOMBA: ENFIN?

Les noms de Heinzer, Aamodt, Girardelli, Fogdö, Maier,



L'aire d'arrivée de la descente

La crainte de renvois ou des « courses-loteries » n'est pas injustifiée...

(Keystone)

Wachter, Seizinger, Bournissen, Merle et Schneider - tous vainqueurs à plus d'une reprise cette saison - figurent en tête de la liste des favoris. Mais les compétitions d'un jour couronnent souvent des vainqueurs inattendus.

Même Alberto Tomba, dans un certain sens, peut être qualifié d'outsider: avec une seule victoire pour cinq deuxièmes

places cette saison, le Transalpin est demeuré loin de sa moyenne habituelle. Trois fois champion olympique, le Bolognais n'a encore jamais enlevé le moindre titre mondial.

MAIER POUR UN RECORD

Rares sont ceux qui peuvent prétendre à glaner plusieurs médailles au Japon. Marc Girardelli et éventuellement Kjetil André Aamodt sont les seuls

parmi les ténors à s'aligner dans toutes les disciplines.

Chez les dames, Anita Wachter figure parmi les candidates aux honneurs dans quatre disciplines. Sa compatriote Ulrike Maier visera pour sa part un exceptionnel record: en s'imposant en super-G, elle pourrait devenir la première dans l'histoire du ski à décrocher trois titres mondiaux consécutifs dans la même discipline. (si)

Le programme

Mercredi 3 février. 02 h: descente combiné dames.

Judi 4 février. 02 h: descente dames.

Vendredi 5 février. 1 h 30: slalom combiné dames (1re manche). 04 h 15: 2e manche.

Samedi 6 février. 02 h: descente combiné messieurs.

Dimanche 7 février. 02 h: descente messieurs.

Lundi 8 février. 01 h 30: slalom du combiné messieurs (1re manche). 4 h 30: 2e manche.

Mardi 9 février. 01 h 30: slalom géant dames (1re manche). 05 h: 2e manche.

Mercredi 10 février. 02 h: super-G messieurs.

Judi 11 février. 02 h: super-G dames.

Vendredi 12 février. 01 h 30: slalom géant dames (1re manche). 05 h: 2e manche.

Samedi 13 février. 01 h 30: slalom dames (1re manche). 05 h: 2e manche.

Dimanche 14 février. 01 h 30: slalom messieurs (1re manche). 05 h: 2e manche.

Le programme est donné en heures suisses.

Heinzer, Mahrer, Besse, Bournissen et Schneider seront les atouts suisses

Cinq noms pour de l'or



Franz Heinzer

Le même sourire dimanche matin? (Keystone)

Des vingt-cinq concurrents helvétiques qui seront engagés à Morioka, cinq sont à considérer comme prétendants potentiels à un titre mondial: Franz Heinzer, Daniel Mahrer, William Besse, Chantal Bournissen et Vreni Schneider. Mais six autres (Michael von Grünigen, Marco Hangl, Hans Pieren, Heidi Zeller, Heidi Zurbriggen et Corinne Rey-Bellet) possèdent des chances d'obtenir une médaille.

Une fois de plus, la probabilité majeure d'une médaille helvétique provient de la descente masculine. Le trio Heinzer-Mahrer-Besse a fait main basse sur onze des douze dernières descentes de Coupe du Monde!

Depuis Schladming en 1982, les Suisses ont toujours décroché un podium en descente aux mondiaux (dix médailles). Une débâcle comme celle des Jeux olympiques d'Albertville ne peut

pendant jamais être exclue, surtout compte tenu des particularités des épreuves de Morioka.

L'INTERROGATION ACCOLA

Dans les autres disciplines masculines, les Suisses se contenteront du rôle d'outsider, mais un exploit du type de celui de Michael von Grünigen dans le géant de Veysonnaz est du domaine du réalisable.

Avant de défendre leurs chances en course, les concurrents helvétiques devront toutefois obtenir leur ticket: sept descendues entrent en ligne de compte pour cinq places, alors que neuf candidats valables (quatre seront retenus) sont recensés en super-G!

Joker éventuel autant que facteur de trouble potentiel, Paul Accola, opéré en décembre d'une déchirure du ménisque,

pourrait être au départ du géant (12 février) ou du slalom (14 février). « Accola n'aura en aucun cas droit à un billet gratuit » s'exclame Jean-Pierre Fournier.

Son homologue de l'équipe féminine, Jan Tischhauser, n'est pas confronté aux mêmes problèmes. Il a dû compléter son contingent avec des skieuses (Céline Dätwyler, Gabi Zingre) qui n'auraient pas été retenues ces dernières années dans une sélection pour les championnats du monde.

En revanche, la formation helvétique vit de la classe de ses meilleures représentantes. La Valaisanne Chantal Bournissen (deux succès cet hiver) est en grande forme tant physique que psychique et sera l'une des principales favorites de la descente. Et Vreni Schneider, en slalom, est incontestablement supérieure à toutes ses rivales. (si)

MÉDAILLES SUISSES D'APRÈS-GUERRE

MÉDAILLES D'OR (38)

DESCENTE

Hedi Schlunegger (1948)
Ida Schöpfer (1954)
Madeleine Berthod (1956)
Bernhard Russi (1970)
Annerösl Zryd (1970)
Bernhard Russi (1972)
Marie-Theres Nadig (1972)
Pirmin Zurbriggen (1985)
Michela Figini (1985)
Peter Müller (1987)
Maria Walliser (1987-1989)
Franz Heinzer (1991)

SLALOM

Edy Reinalter (1948)
Georges Schneider (1950)
Renée Colliard (1956)
Erika Hess (1982-1987)
Vreni Schneider (1991)

SLALOM GÉANT

Roger Staub (1960)
Yvonne Rüeegg (1960)
Marie-Theres Nadig (1972)
Heini Hemmi (1976)
Erika Hess (1982)
Pirmin Zurbriggen (1987)
Vreni Schneider (1987-1989)

SUPER-G

Pirmin Zurbriggen (1987)
Maria Walliser (1987)
Martin Hangl (1989)

COMBINÉ

Ida Schöpfer (1954)
Madeleine Berthod (1956)
Frieda Dänzer (1958)
Erika Hess (1982-1985-1987)
Pirmin Zurbriggen (1985)
Chantal Bournissen (1991)

MÉDAILLES D'ARGENT (34)

DESCENTE

Raymond Fellay (1956)
Frieda Dänzer (1956-1958)
Roger Staub (1958)
Roland Collombin (1972)
Bernhard Russi (1976)
Conradin Cathomen (1982)
Peter Müller (1985-1989)
Ariane Ehrat (1985)
Pirmin Zurbriggen (1987)
Michela Figini (1987)

SLALOM

Antoinette Meyer (1948)
Ida Schöpfer (1954)
Vreni Schneider (1989)

SLALOM GÉANT

Fernand Grosjean (1950)
Madeleine Berthod (1954)
Willy Favre (1968)
Edy Bruggmann (1972)
Ernst Good (1976)
Lise-Marie Morerod (1978)
Pirmin Zurbriggen (1985)
Urs Kälin (1991)

SUPER-G

Michela Figini (1987)
Pirmin Zurbriggen (1989)

COMBINÉ

Karl Molitor (1948)
Madeleine Berthod (1954)
Frieda Dänzer (1956)
Dumeng Giovanoli (1968)
Walter Tresch (1972)
Peter Lüscher (1982)
Pirmin Zurbriggen (1987)
Paul Accola (1989)
Vreni Schneider (1989)

MÉDAILLES DE BRONZE (23)

DESCENTE

Karl Molitor (1948)
Ralf Olinger (1948)
Jean-Daniel Dätwyler (1968)
Doris De Agostini (1978)
Marie-Theres Nadig (1980)
Karl Alpiger (1987-1989)
Daniel Mahrer (1991)

SLALOM

Annamarie Waser (1958)
Lise-Marie Morerod (1974)
Jacques Lüthy (1980)
Erika Hess (1980)

SLALOM GÉANT

Roger Staub (1958)
Frieda Dänzer (1958)
Fernande Bochatay (1968)
Dumeng Giovanoli (1970)
Werner Mattle (1972)
Maria Walliser (1987)
Pirmin Zurbriggen (1989)

COMBINÉ

Roger Staub (1958)
Thomas Bürgler (1985)
Brigitte Oerli (1989)
Vreni Schneider (1991)

Tir - Championnat cantonal de groupes juniors au fusil à air comprimé

Maîtres en leurs terres

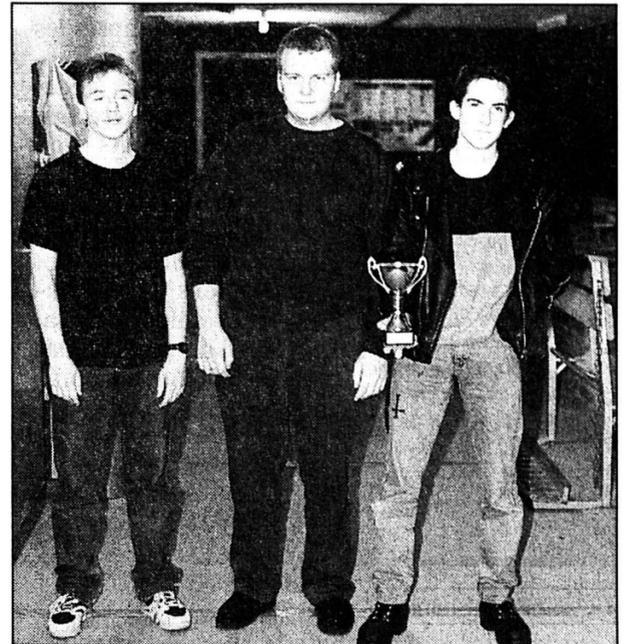
Le championnat cantonal de groupes juniors au fusil à air comprimé, qui réunit les meilleurs jeunes du canton, s'est disputé cette année dans les stands de La Chaux-de-Fonds et du Locle.

Adrian Lanz, qui ont réussi un très bon programme avec respectivement 191 et 187 points, remportant du même coup le titre dans leur catégorie respective.

Le seul titre échappant aux jeunes de La Chaux-de-Fonds est celui de la catégorie des juniors de 1977 et plus jeunes, où

Camille Perroud (Montmollin) l'a emporté avec 179 points, devant deux camarades de sa section, H. Burgy et S. Lanz.

Dès la fin des tirs, Jean Wenger, responsable du concours, a remis les challenges aux heureux gagnants, et a félicité tous les participants pour les excellents résultats. (sp)



Gilles Rohrbach, Adrian Lanz, Frédéric Rufenacht. Les Chaux-de-Fonniers ont fait fort. (privée)

Sampras devant Edberg - Pete Sampras, demi-finaliste des Internationaux d'Australie, a supplanté Stefan Edberg à la deuxième place du classement de l'ATP, tandis que le numéro un mondial, Jim Courier, a conservé sa première place après sa victoire à Melbourne. Dans ce classement, Hlasek est 37e et Rosset 44e. (si)

BRÈVES

Basketball

Union NE: attention

Union NE risque gros ce soir aux Galeries du Rivage (20 h 15), en quart de finale de la Coupe de Suisse. Vevy, qui jouera samedi prochain au Pavillon des sports, entend bien tabler sur la Coupe pour sauver une saison qui n'a pas correspondu à son attente. Et l'ancien club de... Milan Mrkonjic risque de ne pas faire de cadeaux à la formation neuchâteloise.

Automobilisme

Frank Williams confiant

Frank Williams, le patron de l'écurie britannique championne du monde en titre de Formule 1 (pilotes et écuries), estime que ses problèmes, nés d'une inscription tardive à la compétition 1993, seront surmontés avant la fin du mois de février.

Hockey sur glace

Encore des défections

Après les forfaits d'Andy Ton (Zurich) et de Patrick Sutter (Lugano) pour la Coupe Nissan qui aura lieu cette semaine, l'entraîneur national Bill Gilligan a également enregistré les défections de Misko Antisin (Zoug), Luigi Riva (Ambri-Piotta) et Mario Rottaris (FR Gottéron), tous également pour cause de blessures. Pour les remplacer, le coach américain a fait appel à André Rötheli (Lugano) et André Künzi (Zoug).

Quarante et un participants, filles et garçons, étaient répartis en onze groupes de trois tireurs et quelques individuels.

Chaque concurrent avait un programme de vingt coups à tirer.

REVANCHE

Les tireurs de La Chaux-de-Fonds, battus l'année dernière par le groupe de Pesoux, ne se sont pas laissés surprendre une seconde fois et se sont nettement imposés lors de cette finale, avec 20 points d'avance sur le groupe de Cortaillod, surprenant second, et 23 points sur le Locle, qui occupe le troisième rang.

Ceci, grâce aux excellents résultats de Frédéric Rufenacht et

Classements

Groupes: 1. La Chaux-de-Fonds I 551 points. 2. Cortaillod I 531. 3. Le Locle I 528. 4. Pesoux I 521. 5. Montmollin I 519. 6. La Chaux-de-Fonds II 488. 7. Pesoux II 474. 8. Montmollin II 473. 9. Le Locle II 454. 10. Cortaillod II 442. 11. Le Locle III 428.

Individuels cat. 3: 1. A. Lanz (La Chaux-de-Fonds I) 187.

Individuels cat. 2: 1. Rufenacht (La Chaux-de-Fonds I) 191. 2. Jeanneret (Cortaillod I) 186. 3. Wenger (Pesoux I) 183. 4. Rosenfeld (Cortaillod I) 182. 5. Fleury (Le Locle I) 179. 6. F. Perroud (Montmollin I) 176.

Individuels cat. 1: 1. C. Perroud (Montmollin II) 179. 2. Burgy (Montmollin I) 174. 3. S. Lanz (Montmollin I) 169. 4. Bouverat (La Chaux-de-Fonds II) 168. 5. Ardia (Pesoux I) 163. 6. Tièche (Le Locle III) 162.

Basketball - Du côté de l'ACNBA

Messieurs: toujours Corcelles

DAMES

Première ligue: Université NE - Blonay 57-47.

Classement: 1. Stade Français 13-24. 2. Sion Wissigen 13-24. 3. Prilly 13-20. - Puis: 11. Université NE 13-4. **Deuxième ligue:** Union NE - Epalinges II 50-68.

MESSEIERS

Deuxième ligue: Corcelles - Cortaillod 91-65. Val-de-Ruz - Union NE II 72-53. Université NE III - Fleurier 77-62.

Classement: 1. Corcelles 7-12. 2. Université NE III 6-10. 3. Val-de-Ruz 7-10. 4. Cortaillod 8-10. 5. Fleurier 8-8. 6. Université NE II 7-6. 7. Union NE II 8-2. 8. Auvornier 7-0.

Troisième ligue: Saint-Imier - Marin 63-67. Littoral - Marin 56-116. **Classement:** 1. Marin 7-14. 2. Saint-

Imier 7-10. 3. Val-de-Ruz II 6-8. 4. Union NE III 6-6. 5. Fleurier II 6-4. 6. La Chaux-de-Fonds II 6-2. 7. Littoral 6-0.

Coupe neuchâteloise-bernoise. - **Groupe I:** Langenthal - Littoral 145-29.

Classement: 1. Uni Berne II 4-8. 2. STB Berne II 5-8. 3. Langenthal 3-4. 4. Union NE II 2-2. 5. Saint-Imier 3-2. 6. Val-de-Ruz 3-0. 7. Littoral 4-0.

Groupe II: Université NE II - Rapid Bienne 109-74.

Classement: 1. Marin 3-6. 2. Rapid Bienne 4-4. 3. Hümbach 2-2. 4. Auvornier 2-2. 5. SW Berne 2-0. 6. Université NE II 3-0.

Groupe III: La Chaux-de-Fonds II - Val-de-Ruz II 59-87.

Classement: 1. Fleurier 3-6. 2. Cortaillod 2-4. 3. Val-de-Ruz II 3-4. 4. SW Berne II 4-4. 5. La Chaux-de-Fonds 2-0. 6. STB Berne III 4-0.

Juniors élite: Université NE - Meyrin 76-54. Université NE - Marly 60-70.

Juniors intercantonaux. - **Groupe fort:** La Chaux-de-Fonds - Chêne 48-87.

Cadets (groupe I): Marin - Université NE 91-58. Val-de-Ruz - La Chaux-de-Fonds 53-114. Université NE - Val-de-Ruz 53-75.

Classement: 1. Marin 10-18. 2. La Chaux-de-Fonds 9-14. 3. Rapid Bienne 7-10. 4. Val-de-Ruz 9-8. 5. Université 9-4. 6. Saint-Imier 8-0.

Groupe II: STB Berne - Le Landeron 142-36. Corcelles - Fleurier 63-67.

Classement: 1. Union NE 9-16. 2. STB Berne 9-14. 3. Fleurier 10-14. 4. Corcelles 10-6. 5. Auvornier 9-4. 6. Le Landeron 9-0.

Scolaires: Corcelles - Val-de-Ruz 85-70.

Classement: 1. Union NE 7-12. 2. La Chaux-de-Fonds 7-10. 3. Marin 7-10. 4. STB Berne 6-6. 5. Rapid Bienne 7-6. 6. Corcelles 6-2. 7. Val-de-Ruz 6-0.

Tennis - Championnats jurassiens

Chaux-de-Fonniers en vue

Deux jeunes Chaux-de-Fonniers, membres de l'Ecole de talents Jean d'Eve, se sont illustrés à l'occasion des championnats jurassiens de tennis indoors.

En catégorie filles III (13-14 ans), Stéphanie Cassotti a battu en finale Claudine Rossé, en

deux manches très nettes, 6-2 6-0.

Et du côté des garçons IV (11-12 ans), Frédéric Nussbaum s'est défait, en finale également, de Jérôme Plomb, en trois sets, 6-4 3-6 6-2.

Par ailleurs, Jean-Marc Boichat est à créditer d'un excellent

parcours lors des championnats suisses juniors de Lucerne. En garçons III, il a atteint le stade des quarts de finale, non sans avoir éliminé précédemment Matthias Frei (R4), la tête de série numéro 2 de la compétition.

L'année débute bien pour les Chaux-de-Fonniers! (Imp)

Volleyball - Du côté de l'ANVB

Colombier II fait le trou

DAMES

Deuxième ligue: Val-de-Ruz Sport - Le Locle 3-0. Marin - La Chaux-de-Fonds 1-3. Cerisiers-G. - Savagnier 2-3. Bevaix - Colombier II 2-3.

Classement: 1. Colombier II 11-22. 2. Cerisiers-G. 11-16. 3. Savagnier 11-14. 4. La Chaux-de-Fonds 11-14. 5. Bevaix 11-10. 6. Val-de-Ruz Sport 11-6. 7. Marin 11-4. 8. Le Locle 11-2.

Troisième ligue (groupe I): La Chaux-de-Fonds II - Val-de-Travers 3-0.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds II 4-6. 2. NUC IV 2-4. 3. Val-de-Travers 3-4. 4. Bevaix II 3-2. 5. Les Ponts-de-Martel 3-2. 6. Pesoux 3-0.

Troisième ligue (groupe 2): NUC III - Boudry 3-2.

Classement: 1. Lignières 2-4. 2. Corcelles-C. 2-4. 3. Colombier III 3-4. 4. Ancienne Chaux-de-Fonds 3-2. 5. Boudry 4-2. 6. NUC III 4-2.

Quatrième ligue: Val-de-Travers II - Marin 3-1.

Classement: 1. Val-de-Travers II 7-12. 2. Les Verrières 7-10. 3. Cressier 6-8. 4. Les Ponts-de-Martel II 7-8. 5. Bevaix III 7-6. 6. Marin II 7-4. 7. Le Landeron 7-0.

Juniors A (1er groupe): Marin - NUC II 1-3. Val-de-Ruz Sport - NUC 1-3.

Classement: 1. Nuc 4-8. 2. Lignières 3-4. 3. Colombier 3-2. 4. NUC II 3-2. 5. Marin 3-2. 6. Val-de-Ruz Sport 4-2.

Juniors A (2e groupe): Cerisiers-G. - La Chaux-de-Fonds 0-3. **Classement:** 1. La Chaux-de-

Fonds 2-4. 2. Le Locle 1-2. 3. Savagnier 2-2. 4. Cerisiers-G. 3-2. 5. Boudry 2-0.

Juniors B: Saint-Aubin - NUC 0-3. Marin - Bevaix 1-3. Cressier - La Chaux-de-Fonds 2-3.

Classement: 1. Bevaix 8-16. 2. Le Locle 7-12. 3. NUC 8-12. 4. Colombier 7-8. 5. La Chaux-de-Fonds 8-8. 6. Saint-Aubin 8-4. 7. Cressier 8-2. 8. Marin 8-0.

MESSEIERS

Deuxième ligue: Val-de-Travers - Colombier II 1-3.

Classement: 1. 1. Bevaix 12-18. 2. Val-de-Ruz Sport 12-14. 3. La Chaux-de-Fonds 12-14. 4. Colombier II 12-10. 5. Boudry 12-8. 6. Val-de-Travers 12-8.

Troisième ligue (groupe 1): Bevaix II - Val-de-Ruz Sport II 1-3. NUC II - La Chaux-de-Fonds III 3-1. **Classement:** 1. Marin II 4-6. 2. La Chaux-de-Fonds II 4-6. 3. NUC II 6-6. 4. Val-de-Ruz Sport II 4-4. 5. Cressier 4-4. 6. Cortaillod 4-4. 7. Bevaix II 4-0.

Troisième ligue (groupe 2): Boudry II - Le Landeron 3-0. Le Locle - La Chaux-de-Fonds 0-3.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 5-8. 2. Boudry II 3-6. 3. Colombier III 5-6. 4. Marin 4-4. 5. Le Locle 5-4. 6. Savagnier 5-2. 7. Le Landeron 5-2.

Juniors A: Bevaix - Marin 1-3. NUC - Val-de-Ruz Sport 3-2. La Chaux-de-Fonds - Le Locle 0-3.

Classement: 1. Le Locle 7-14. 2. Marin 7-10. 3. Colombier 6-8. 4. Val-de-Ruz Sport 7-8. 5. NUC 7-6. 6. Bevaix 7-2. 7. La Chaux-de-Fonds 7-0.

OFFRES D'EMPLOI

Votre avenir nous passionne

La possibilité de choisir votre nouveau poste de travail, voilà ce que nous offrons à des

horlogers

bénéficiant d'une solide expérience à différents niveaux.

- Décottage
- Etude de nouveaux produits
- Contrôle technique
- Service après-vente
- Assemblage de montres compliquées
- Hautes complications.

Différents autres postes sont ouverts, venez en parler avec M. Forino ou M. Riem si vous êtes intéressés.

132-12089

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Nous cherchons pour notre futur MINILAB avec service et contrôle de qualité KODAK-EXPRESS au MÉTROPOLE-CENTRE à La Chaux-de-Fonds pour

entrée le 1er mars 1993 des employés de laboratoire à temps partiel

(50% - en cas de nécessité jusqu'à 100%)

des connaissances de la branche photographique sont les bienvenues mais pas indispensables).

Si vous êtes une personne très flexible, charmante, sur qui on peut compter, vous avez le sens des responsabilités, aimez apprendre et savez garder le sourire même pendant les périodes de stress, c'est avec plaisir que nous attendons votre appel.

☎ 021/619 74 59
(8 h 30 à 17 h 30, Mme Widmer).

Sopexim SA
SOPEXIM S.A.,
case postale 315,
1001 LAUSANNE

22-3276

Nous cherchons dans la région un(e)

représentant(e)

Activité: 25%, 50%, 100%. Salaire élevé.

Pour tous renseignements: tél. 038 55 38 92.

28-513719/4x4

Brasserie-Restaurant de La Chaux-de-Fonds cherche

cuisinier

sachant travailler seul. Ambiance sympathique. ☎ 039/23 50 30, de 11 à 14 heures ou de 17 à 23 heures.

132-12967

L'annonce, reflet vivant du marché

IMMOBILIER



GÉRANCE
CHARLES BERSET
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33

A louer pour date à convenir

Confortables studios

Rues de la Confédération, Fritz-Courvoisier, Arc-en-Ciel, Jaquet-Droz, Croix-Fédérale et avenue Léopold-Robert.

Appartements

De 2 pièces, rénovés. Rues: Progrès, Tuilerie, Nord, Léopold-Robert et Combe-Grieurin.

Appartements

De 3 pièces avec confort dans différents quartiers de la ville. Loyers de Fr. 670.- à Fr. 1189.-, charges comprises.

Magnifiques attiques

Confort de haut standing, 3½ et 6 pièces. Avenue Léopold-Robert.

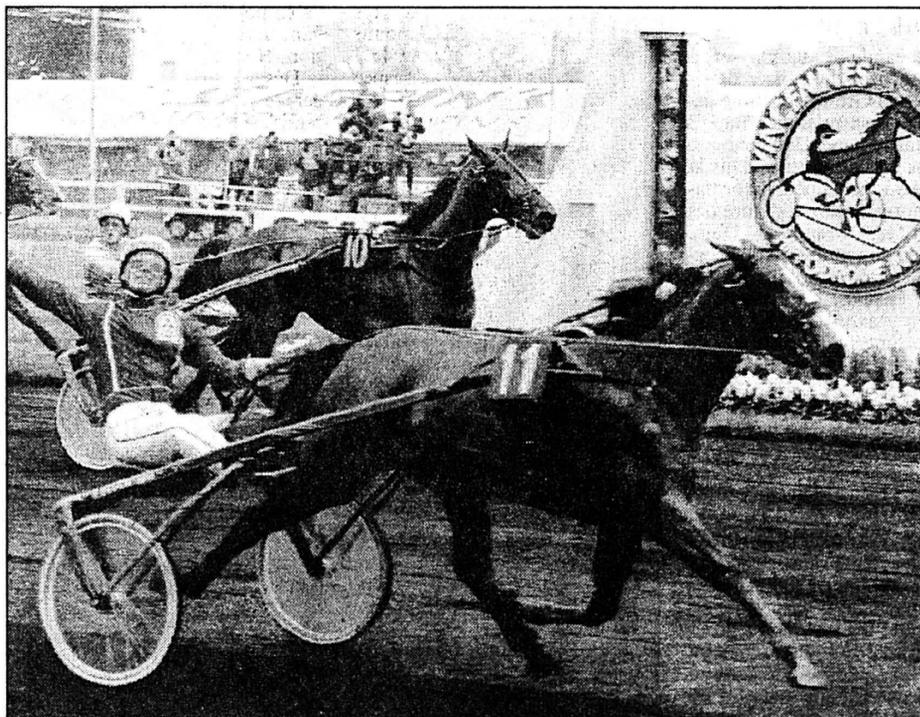
470-119

L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

Hippisme - L'hippodrome de Vincennes a accueilli les «Formules 1» ce week-end

Les coulisses du Prix d'Amérique

C'est traditionnellement le dernier dimanche de janvier que se déroule le Prix d'Amérique. Rencontre des meilleurs trotteurs de la planète, ces «Formules 1» du monde hippique qui sont, tels les grands sportifs, adulés, choyés, couvés et admirés, se présentent au départ de la plus prestigieuse course dans l'espoir d'entrer dans l'histoire. Car un seul cheval inscrira son nom au palmarès de l'épreuve. Pour la postérité. Et son nom sortira des bouches des turfistes pour un an, jusqu'à ce que celui-ci trouve un successeur.



Queen-L met tout le monde d'accord

Le driver suédois Johansson peut exulter. Il vient de remporter la 72e édition du Prix d'Amérique.

Mi-octobre: ouverture du meeting d'hiver à Vincennes (hippodrome où se déroule les courses de chevaux uniquement de trot, où tout est fait pour le cheval), les turfistes s'intéressent déjà aux premières courses afin d'observer quels seront les prochains candidats à la couronne fin janvier. Chacun y va de son petit commentaire et a déjà repéré son favori.

Les courses se suivent et les déceptions ou les satisfactions enregistrées sont susceptibles de faire changer d'avis même les plus fervents supporters.

TOUT UN PROGRAMME

Début janvier, la fièvre monte de plus en plus, d'autant que c'est à ce moment-là que les courses préparatoires sont au programme. Les «Formules 1» se rencontrent. Il y a alors de quoi se faire une idée plus précise sur leur préparation afin que le jour J, le ticket porte les bons numéros, et si possible dans l'ordre!

Le samedi (jour précédant la course), la fièvre atteint son paroxysme. Il y a de l'électricité dans l'air. Certains parieurs viennent tenter leur chance sur les courses du samedi afin d'alourdir leur porte-monnaie pour pouvoir jouer le plus d'argent possible le lendemain. Car il est important d'avoir joué le vainqueur le jour J afin de pouvoir dire: «J'y étais, je l'ai joué gagnant!»

Le dimanche, dès le petit matin, le bal des vans et des bétailières commence. Bien que les chevaux valent plusieurs millions, ils sont déplacés dans de simples véhicules. A partir de dix heures, c'est au tour des Rolls, Mercedes et autres d'entrer dans l'enceinte de l'hippo-

drome, les propriétaires de chevaux bénéficiant de places réservées.

Dès 14 heures, les premières courses voient déjà une affluence considérable se masser dans les tribunes. Vers 15 heures, l'hippodrome est plein à craquer (30.000 à 35.000 personnes). Les guichets (environ 200) sont pris d'assaut car chacun désire mettre une pièce sur un cheval afin de prendre une part plus active, et trouver ainsi un intérêt supplémentaire. C'est à ce moment que les gardes républicains entrent en piste, la fanfare évoluant sur des chevaux, avec uniforme, casque et sabre. Un spectacle haut en couleur.

Suit l'entrée des grosses cylindrées des courses de trot. Celles-ci sont revêtues d'une couverture sur laquelle leur numéro est inscrit. Elles défilent devant des gradins pleins comme un œuf. Ces «formules 1» sont acclamées au fur et à mesure que le speaker cite leur nom.

GARE AUX QUOLIBETS

Dès lors, les dés sont jetés. Les chevaux font un dernier canter (trot d'échauffement se déroulant devant la tribune afin que les parieurs puissent se faire une

idée sur la bonne forme de la bête). Chacun retient son souffle. Une minute avant le départ, les chevaux s'alignent, les élastiques se détendent. Ils sont partis. C'est alors la valse des encouragements, avec les cris, les applaudissements, les yeux fixés sur le tableau qui fait face à la tribune (90 m²) car les chevaux sont à l'autre bout de la piste et les dix-sept caméras installées sur le parcours permettent de ne rien manquer de ce grand moment du turf.

Arrive le dernier virage où chacun se place le mieux possible afin d'affronter cette ligne droite qui mène au bonheur. C'est à ce moment-là qu'une clameur toujours grandissante vous fait passer un frisson dans le dos, ceci l'affaire d'une vingtaine de secondes. Aussitôt le poteau derrière, les commentateurs vont bon train. Comme seule la première place compte, ce sont malheureusement tous les autres, qui ont pourtant donné le meilleur d'eux-mêmes, qui passent sous le feu des quolibets.

Aussitôt la course terminée, la plupart des gens s'en vont. Contents ou déçus. Peu importe! Le spectacle en valait la peine et se jurent qu'ils reviendront l'an prochain. (cap)

EN DIRECT DE VINCENNES

ENGOUEMENT

Rencontré à Gros-Bois, M. Bourgoin (PMU France) a durant ce week-end fait visiter ce site d'entraînement à plus de 200 Suisses. Il nous a fait part de l'engouement qu'ont les Helvètes pour le turf. Malgré tout, il souhaiterait voir encore plus de monde de notre pays et reste volontiers à disposition pour des personnes entreprenantes qui désirent organiser des voyages à Vincennes avec visite de Gros-Bois. Il souhaite plein succès à tous les turfistes suisses ainsi qu'à tous les responsables de points PMU en Suisse romande, et espère que par la suite, il pourra en faire de même pour nos amis d'outre-Sarène.

DANS DU COTON

Paul Hellmeier, s'occupe de Sea Cove. Il vient d'Allemagne et l'accompagne partout où il va. Il le nourrit selon un plan bien établi. Le cheval possède des fers en alliage ultraléger, découpés avec un ordinateur et ceci en fonction des dimensions du sabot de l'animal. Ce ne sont pas moins de trois personnes qui accompagnent ce géant des courses partout où il va.

BYE BYE!

Le propriétaire de Sea Cove a aussi dans son écurie un certain Habsburger qui participait samedi à l'épreuve du tiercé. Ayant déçu ses supporters, il reçut la visite de son propriétaire qui voulait absolument savoir pourquoi il n'était pas à l'arrivée. Le vétérinaire expliqua alors le pourquoi du comment. Réplique du «boss»: «C'est trop long et l'opération s'annonce difficile. Départ au haras pour la monte!»

Ce cheval aux innombrables victoires va nous manquer.

CHAMPAGNE

Dimanche dans la foule, un excité criait, chantait et brandissant son écharpe en jurant par tous les dieux que son favori l'emporterait. Il exhortait les gens à lui payer le champagne si celui-ci gagnait mais que, par contre, c'est lui qui payerait en cas de défaite. La course terminée, son cheval n'était «que» troisième... et le lascar avait disparu!

AU VOLEUR!

Votre pronostiqueur favori, afin de mieux vous conseiller, s'était rendu à Vincennes samedi déjà. Arrivé en voiture en début d'après-midi, il retourna à son véhicule aussitôt les courses terminées. Oh surprise... plus d'auto! Après quelques démarches auprès de la fourrière, il dut se rendre à l'évidence: son véhicule avait bel et bien été volé!

LA GODASSE

Charmante, Madame s'est rendue à Paris à l'occasion du Prix d'Amérique. En prévision, elle acheta des bottines qui devaient embellir l'emballage de fête qu'elle allait porter. Elle déballa les bottines au moment du départ et s'aperçut qu'elle avait acheté deux souliers droits...

CHAUD!

Lorsqu'un cheval partant à une cote assez basse (donc parmi les favoris), et est distancé dès les premiers mètres de la course, il continue généralement à l'arrière du peloton afin de ne pas gêner ses compères. Mais lorsqu'il passe devant la tribune, inutile de vous transcrire le concert de sifflets qui l'accompagne, ainsi que la panoplie d'injures à laquelle il doit faire face! (cap)

Bonne nouvelle pour Biland - Le quintuple champion du monde de side-car, le Biennois Rolf Biland, va pouvoir s'attaquer, sans souci, à la défense de son titre. En effet, son sponsor principal a reconduit ses engagements financiers pour l'année à venir. (si)

BRÈVES

Olympisme

JO 2000: sept candidats

Le Comité international olympique (CIO) a reçu sept candidatures à l'organisation des Jeux olympiques d'été de l'an 2000. Il s'agit des villes de Brasilia, Berlin, Istanbul, Manchester, Milan, Pékin et Sydney.

Football américain

Dallas écrase Buffalo

Les Dallas Cowboys ont écrasé les Buffalo Bills 52-17 dans le Super Bowl, finale du championnat de football américain disputée devant plus de 100.000 spectateurs au Rose Bowl de Pasadena, en Californie. Dallas a ainsi remporté son troisième Trophée Lombardi en six finales.

Football

Coupe intercontinentale le 24 février

L'Argentine, champion d'Amérique du Sud, et le Danemark, champion d'Europe, s'affronteront le 24 février à Buenos-Aires dans un match comptant pour la Coupe intercontinentale «Artemio Franchi».

Boxe

Nunn veut une unification

L'Américain Michael Nunn, qui a facilement préservé son titre mondial des super-moyens (WBA), veut s'attaquer à une deuxième couronne. Vainqueur à l'unanimité des juges, Nunn espère se mesurer au vainqueur du combat pour le titre IBF qui opposera le 13 février prochain ses compatriotes Iran Barkley (tenant du titre) et James Toney.

Bob à deux

Poltera en forme

Le Grison Celest Poltera (premier en 53'97 et deuxième en 54'12) et le Letton Sintis Ekmanis (deuxième en 54'04 et premier en 53'92) ont dominé les deux manches de la première séance d'entraînement en vue du championnat du monde de bob à deux d'Igls (Aut). En l'absence de Gustav Weder (retenu en Suisse auprès de sa femme qui est sur le point d'accoucher), le deuxième équipage suisse (Reto Götschi) a pris le quatrième (54'12) et le quatorzième rang (54'55).

Peupion philosophe

Avant le départ du Prix d'Amérique, Jean-Loup Peupion, l'entraîneur du favori Sea Cove, nous faisait part de la grande confiance qui régnait dans l'entourage du champion d'Europe. Après la course, on a relevé une certaine philosophie dans ses propos: «Il ne faut jamais être sûr de gagner. Chaque course a toujours son lot d'émotions, de satisfactions et de déceptions. Aujourd'hui, tout était réuni pour réussir, mais la course en a décidé autrement. Ce sera pour une prochaine fois.» (cap)

PMUR - Tiercé, Quarté+ et Quinté+

Le jour d'Alcine?

Aujourd'hui à Vincennes, Prix de Laval (trot attelé, 2775 m, Réunion I, 4e course, 15 h 15).

No	Cheval	Poids	Jockey	Perf.	Entraîneur
1.	Altesse-de-Mai	2775	J-P. Bizoux	0a7a0a	J-P. Bizoux
2.	Athena-de-Nanon	2775	Y. Dreux	6a5aDm	A-L. Dreux
4.	Alcine	2775	R. Baudron	0aDa4a	R. Baudron
5.	Aurore-Charmeuse	2775	J-P. Viel	1aDa0a	J-P. Viel
6.	Aurélie-James	2775	D. Thiebault	0a0aDa	J. Dujarrrier
7.	Altesse-du-Bocage	2775	J. Morice	0a0a0a	J. Morice
8.	Athena-de-la-Noe	2775	J. Raffin	0a0a0a	J. Raffin
9.	Admirable-Girl	2775	C. Aubert	0aDa0a	C. Aubert
10.	Adjorna	2775	G. Despres	5a2aDa	G. Despres
11.	Arche-des-Brouets	2800	P. Daulier	7aDa1a	P. Daulier
12.	Augeronne	2800	P. Viel	0a3a0a	P. Viel
13.	Aostane	2800	J. Ph. Dubois	Da0a7a	J-Ph. Dubois
14.	Aviza	2800	C. Campain	0aDa0a	C. Campain
15.	Antillaise	2800	C. Bigeon	0a1aDa	F-L. Adam
16.	Anais-Clairchamp	2800	P. Gillot	0a0m6a	M. Cherruau
17.	Antonia-de-Chenu	2800	F. Pellerot	3aDa4a	B. Pellerot
18.	Alouette-du-Loir	2800	Y. Lizee	6a2aDa	A. Lizee
19.	Antinea-d'Atout	2800	N. Roussel	6a0aDa	A. Roussel
20.	Anais-de-l'Aumance	2800	M. Lenoir	2a0a1a	Y. Lizee

Le No 3 est non-partant.

Dans la colonne «Perf.», les trois derniers résultats sont indiqués: a = attelé, m = monté, d = distance.

Base: Alcine. - Coup de poker: Antinea-d'Atout

Impar pron: 4 - 5 - 20 - 15 - 12 - 19 - 10 - 6.

Record absolu

Avec près de 237 millions de francs français misés dimanche aux guichets du Pari Mutuel Urbain (PMU) et du Pari Mutuel Hippodrome (PMH), la France a enregistré un record absolu d'enjeux sur une réunion hippique. Alors que 221 millions ont été joués au PMU, le 31 janvier 1993, seize autres ont été investis au PMH de Vincennes.

Le précédent record en la matière avait été établi le 26 janvier 1992, également à Vincennes, et s'élevait à 230 millions. Hier, les dirigeants du PMU ne cachaient pas leur satisfaction à la lecture de résultats fondés en grande partie sur le succès de popularité du Prix d'Amérique. «Dans une conjoncture qualifiée partout de morose, nous avons obtenu un résultat inespéré, lié notamment à la qualité de la communication, soulignait-on de source responsable au PMU. (afp)



LES ECHOS WEEK-END

Football et JO: vers une nouvelle donne- La FIFA et le CIO ont entrouvert la porte du tournoi olympique d'Atlanta aux stars du football mondial. Ces deux organismes sont en effet parvenus à un accord - qui devra encore être ratifié - concernant l'éligibilité des footballeurs pour le tournoi olympique. «La limite d'âge reste fixée à moins de 23 ans, a expliqué un porte-parole de la FIFA. Mais chaque pays pourra désormais utiliser trois joueurs plus âgés.» (si)

GAINS

Sport-Toto

6 x 13	Fr.	8.864,90
159 x 12	Fr.	334,50
1.671 x 11	Fr.	31,80
9.780 x 10	Fr.	5,40

Toto-X

17 x 5	Fr.	2.320,20
876 x 4	Fr.	45,—
11.413 x 3	Fr.	3,—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi, pas plus que 5 numéros avec le numéro complémentaire. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 290.000 fr.

Loterie suisse

à numéros

12 x 5+cpl	Fr.	40.972,90
436 x 5	Fr.	7.402,80
9.410 x 4	Fr.	50,—
173.504 x 3	Fr.	6,—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 2.000.000 fr.

Joker

3 x 5	Fr.	10.000,—
50 x 4	Fr.	1.000,—
426 x 3	Fr.	100,—
4.343 x 2	Fr.	10,—

Le maximum de 6 chiffres n'a pas été atteint. Somme approximative du premier tirage au prochain tirage: 850.000 fr. (si)

TV-SPORTS

TSR

19.00 Fans de ski.

DRS (chaîne sportive)

01.50 Ski alpin. Championnats du monde. Descente combiné dames.

DRS

18.30 Konban wa Morioka.

TF1

20.35 Tiercé, Quarté+ et Quinté+.

France 2

15.10 Tiercé.

20.40 Journal des courses.

01.55 Ski alpin. Championnats du monde. Descente combiné dames.

ZDF

01.55 Ski alpin. Championnats du monde. Descente combiné dames.

Eurosport

09.00 Step Reebok.

09.30 Saut à skis.

10.30 Horseball.

11.30 Step Reebok.

12.00 Eurogoals.

13.00 Motocyclisme.

14.00 Cyclocross.

15.00 Ski alpin.

17.00 Tir.

18.00 Eurogoals.

19.00 Athlétisme.

21.30 News 1.

22.00 Kick boxing.

23.00 Boxe.

00.30 News 2.

PAS DUMM, DUM

Encore candidat aux play-off à trois journées du bas de rideau, Saas-Grund constitue assurément la surprise du groupe 3 de première ligue. Une heureuse surprise en l'occurrence dans la mesure où, peu à peu, la formation haut-valaisanne s'attire des sympathies. Frantisek Dum, l'homme du renouveau de Saas-Grund, garde pourtant la tête sur les épaules: «Les play-off? Nous n'y avons jamais songé. L'important pour nous est de faire le plus de points possible...»

Pas dumm, Dum... Reste que les futurs adversaires des Haut-Valaisans feraient bien de se méfier.

ENTRE GENS POLIS

A l'issue de la rencontre HCC - Saas-Grund, Frantisek Dum rendait hommage aux Chaux-de-Fonniers. «A mes yeux, ils demeurent les favoris du groupe...» Riccardo Fuhrer tenait lui aussi un langage élogieux à l'égard des vainqueurs: «En témoignant de la même discipline, cette équipe comptabilisera encore des points, quand bien même elle affrontera encore GE Servette, Sierre et Viège...»

Entre gens polis, quoi de plus normal que de se faire des politesses.

VIVE LES SURPRISES!

La victoire de Saas-Grund aux Mèlèzes aura incontestablement constitué une surprise. «Le sport vit de surprises, estimait Riccardo Fuhrer. Il faut respecter cela.»

D'accord pour des surprises, mais pas toutes aussi désagréables - pour le HCC s'entend... - que celle de samedi.

SANS COLLECTIF...

C'est connu, lorsque rien ne tourne dans une équipe, chaque élément a tendance à vouloir «sauver la baraque» à lui tout seul. Une réaction qui va à l'encontre du bon sens, ce n'est pas Riccardo Fuhrer qui prétendra le contraire. «Sans collectif, il est impossible de prétendre à la victoire. Le hockey sur glace se joue à travers la collectivité» assure le Bernois.

Gageons que les gens du HCC retiendront le message.

QUAND IL Y A DE LA GÈNE

Samedi dernier, Saas-Grund a donné une leçon de réalisme aux Mèlèzes. Ainsi, dans les moments chauds, les Haut-Valaisans n'ont pas hésité à multiplier les dégagements interdits. Une attitude - les esthètes conviendront que c'est tout en leur honneur - que les Chaux-de-Fonniers rechignent à adopter. «On dirait qu'ils se gênent...» pestait Riccardo Fuhrer.

Il est vrai que quand il y a de la gêne, il y a rarement du plaisir. (jfb)

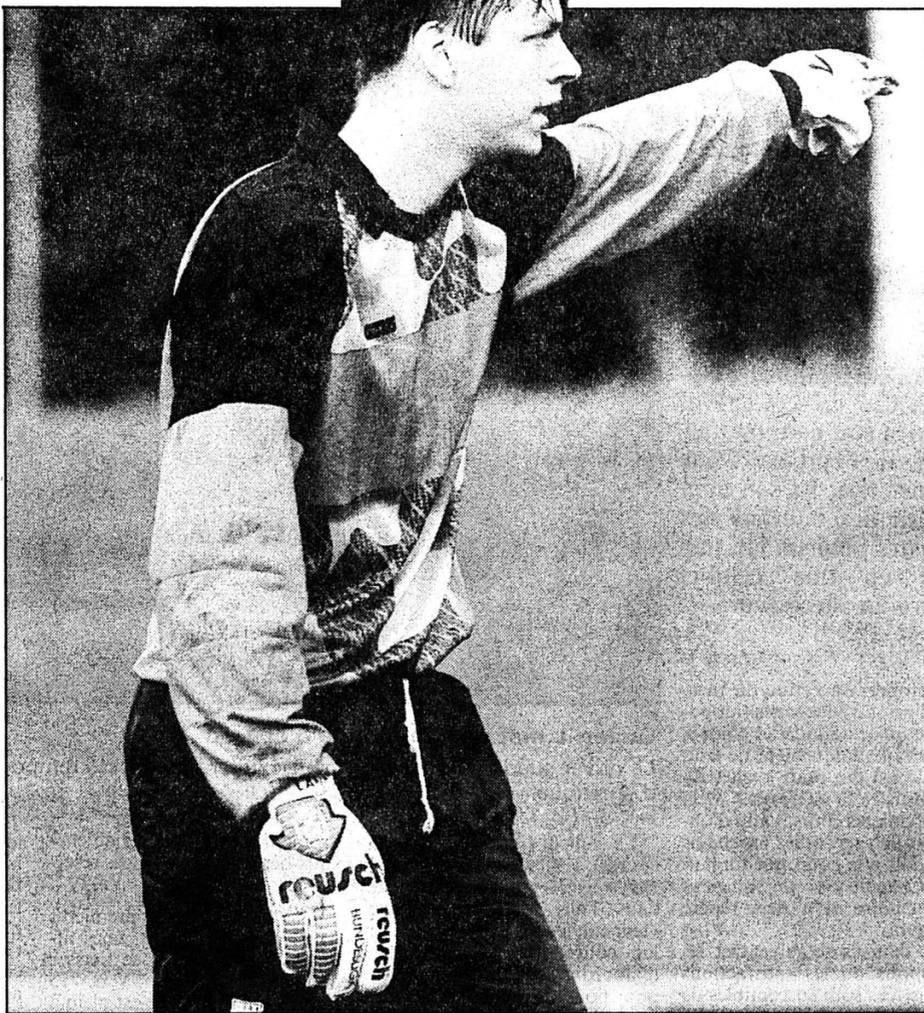
HELPER FIN STRATÈGE

Samedi contre Unterstadt/Etat FR, Jean Helfer, l'entraîneur de Tramelan, a joué les stratèges. En effet, son bloc magique emmené par Wirz et C. Kaufmann ne fut pas aligné en premier. «Mon but était de contrer le bloc de Lüdi» indiquera le druide des Lovières. Comme quoi, le Fribourgeois fait encore peur.

Cela dit, Helfer avait vu juste et le résultat est là, qui démontre que la ligne de l'entraîneur-joueur de Saint-Léonard n'a pas brillé.

QUEL COURAGE

A propos de Lüdi, sachez que l'homme n'a rien perdu de sa ténacité et de son courage. Ainsi, samedi, il a longtemps joué avec un doigt cassé. Il est vrai qu'il en faut plus pour le désarmer. «J'essaie simplement de donner encore l'exemple» glissera, mo-



Sandy Langel

Il défendait la cage du FCC ce week-end à Nyon. Mais les choses très sérieuses ont recommencé hier... (Impar-Galley)

destement, celui qui, la saison prochaine, entrainera encore Untestadt/Etat FR, mais qui aura mis fin à sa carrière de joueur. «Je veux laisser ma place sur la glace, mais pas tomber le club» précise-t-il. Respect!

LA SOLIDARITÉ À FOND

Solidaires sur la glace, les coéquipiers de Lüdi le sont aussi - ou d'abord - en dehors. Il faut savoir que tous versent une cotisation de 200 fr. pour pouvoir jouer et ne touchent pas un kopeck. Ceci explique sûrement cela.

LES FINALES?

L'ANNÉE PROCHAINE...

Devenu un sérieux candidat aux finales, Unterstadt/Etat FR n'en fait pas un objectif cette saison. «Lors de la fusion entre les deux clubs, il a été décidé de former un groupe capable d'accéder à la première ligue dans trois ans, explique Lüdi. Ainsi, pour cet exercice, nous visons la quatrième place, pour le prochain les finales et pour le suivant la promotion.»

Tout un programme que les Fribourgeois sont bien partis pour respecter.

SCHUPBACH AVEC GE SERVETTE

Depuis hier, Schupbach, le portier des Lovières, est sous les drapeaux dans la région genevoise. Heureusement, les dirigeants tramelots se sont arrangés pour que leur gardien ne cesse pas de s'entraîner et c'est GE Servette qui a accepté de l'accueillir pendant la semaine.

Pour sûr, le dernier rempart tramelot va être à bonne école.

LA DRS AUX LOVIÈRES

Samedi dans la patinoire de Tramelan, il y avait même la télévision. En effet, une équipe de la Télévision suisse alémanique, en reportage dans le Jura bernois, y tourna quelques séquences pour l'émission Rundschau du 10 février prochain qui sera consacrée à la question jurassienne.

A ne pas manquer. (jc)

PAYS DE LOUPS...

Incorrigibles Lémaniques... Dans l'article de présentation du onzième «Nyon Indoor», article paru dans les colonnes de notre confrère «Le Quotidien de La Côte», on pouvait lire le para-

graphe suivant: «Chinois, UGS, Servette Espoirs, Grand-Lancy et Versoix se déplaceront en voiture, alors que La Chaux-de-Fonds, Delémont, Savièse et Moutier risquent fort de trouver des chaussées enneigées pour gagner les bords du Léman!»

Décidément, il faudra se faire à l'idée que, passé Lausanne, on entre dans un pays de loups...

TOURNÉES ÉLECTORALES

Le tournoi de Nyon est un must incontournable sur La Côte. Tout ce que la région compte de footballeurs se donne rendez-vous dans la salle du Rocher pour ce que d'aucuns appellent une «tournée électorale». On a ainsi aperçu les Servettiens Marco Schällibaum, Jean-Michel Aeby et Michel Pont... qui se sont évidemment lancés dans de grandes théories avec d'autres esthètes du football.

VERA «BARRAGISTE»

Michel Vera évolue donc désormais sous le maillot de Versoix, qui milite en première ligue. «Il arrive le moment où l'on se rend compte que le football ne représente pas tout dans une vie, ex-

pliquait-il. C'est ainsi que j'ai un peu revu mes ambitions.»

Et plutôt deux fois qu'une, puisque Versoix occupe pour l'instant la très peu enviable place de barragiste contre la relégation...

RENZ: ENCORE LE SCAPHOÏDE...

David Renz joue de malchance: le latéral droit des SR Delémont s'est une nouvelle fois cassé le scaphoïde. «Si opération il doit y avoir, il en aura pour trois mois au moins» déplorait Jean-Marie Conz. Un Jean-Marie Conz qui a de la peine à donner des entraînements normaux: «Depuis quelques temps, nous sommes huit, y compris deux gardiens. On fait du quatre contre quatre, mais j'avoue qu'il est difficile de préparer un tour de promotion-relégation LNA-LNB dans ces conditions.»

On veut bien l'imaginer.

L'HUMOUR DE TIÈCHE

Les maillots «flu» des SRD ne sont pas passés inaperçus à Nyon. Un des organisateurs s'est ainsi adressé en ces termes à Francis Tièche, gardien remplaçant: «Je n'aime pas les maillots traditionnels. Et j'aime bien les vôtres: on les voit.» Réponse sibylline de Tièche: «Il y a au moins quelque chose pour quoi on nous voit! Parce qu'aujourd'hui, c'est la journée portes ouvertes...»

Le dialogue faisait suite aux deux premiers matches des SRD, matches perdus 3-1 contre Grand-Lancy et 8-2 contre Servette Espoirs...

LE FCC À L'ŒUVRE

Claude Zürcher a repris l'entraînement hier. Et les joueurs du FCC, qui ont été laissés au repos ce week-end à Nyon, entreront tout de suite dans le vif du sujet: ils disputeront en effet deux matches amicaux en quatre jours, soit demain contre Etoile Carouge à Morges (20 h) et samedi contre Savièse à Saillon (14 h 30). Au boulot, les gars!

À L'AMÉRICAIN

Du côté du BBC Saint-Prex, on aime les shows à l'américaine. Sitôt la présentation des équipes terminée, une dizaine de petites «pom-pom girls» ont envahi la salle, revêtues d'un maillot aux couleurs de l'équipe locale. Et durant tout le match, elles n'ont cessé d'encourager les Vaudois, tandis que le speaker annonçait chaque panier marqué avec un enthousiasme impressionnant. Chaud show!

À VOTRE BON CŒUR

L'épais programme du BBC Saint-Prex ne contient pas que photos et articles: dès la page de couverture tournée, on tombe sur un bulletin de versement à l'adresse du club avec, dans la rubrique «Communications»: «Merci de votre soutien...»

A votre bon cœur, messieurs-dames! (rt)



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

CDELI
à La Chaux-de-Fonds**Vous parlez
ethnique
ou planifié?**

Riche de plus de 15.000 ouvrages, le Centre de documentation et d'étude sur la langue internationale (CDELI) basé à la Bibliothèque de la ville, a marqué samedi son 25^e anniversaire. D'éminents espérantophones du monde entier y ont pris part.

Page 17

Caserne de Colombier

**«Dur d'avoir
20 ans!»**

Le commandant de corps Jean-Rodolphe Christen et son état-major ont assisté hier matin à l'entrée en service de 332 recrues à Colombier. Quelque 20% des recrues, ainsi que 25% des jeunes sous-officiers sont actuellement sans emploi...

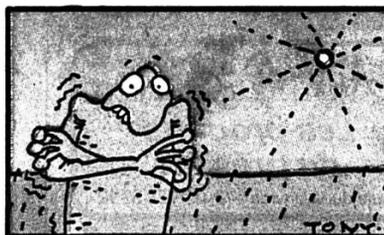
Page 21

Joseph Voyame

**Un citoyen
du monde
et du Jura**

Il est le père de la Constitution jurassienne. Sous Kurt Furgler, il dirigea l'Office fédéral de la justice. Joseph Voyame, qui souffle ses septante bougies, habite le petit village de Saint-Brais. Son regard sur le Jura et le monde est éloquent.

Page 24

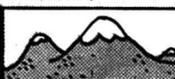


Météo:
Stratus sur le Plateau, limite supérieure vers 800 m. Partout ailleurs ensoleillé.

Demain:
Ensoleillé et doux en montagne. Bancs de brouillard matinaux sur le Plateau.

Lac des
Brenets
750,86 mLac de
Neuchâtel
429,06 m

Mardi 2 février: Fête de la Chandeleur

6°
Lever: 7 h 58
Coucher: 17 h 350°
Lever: 12 h 41
Coucher: 3 h 552000 m
2°

L'Impartial

Giratoires et «refuges» de sécurité: des aménagements perfectibles

Contre les îlots, tout contre

Les professionnels de la route apprécient les giratoires, quand ils sont bien conçus, et les îlots de sécurité quand ils ne sont en cause lors d'accidents. L'ASTAG (Association suisses des transports routiers) a dressé un rapport des points litigieux pour Neuchâtel et environs, et fera de même dans le Haut. Le Service des ponts et chaussées a pris note et s'apprête à faire modifier certains aménagements. La concertation est de mise.

Dans le rapport sur les obstacles recensés à Neuchâtel et environs, et remis par l'ASTAG au Service cantonal des ponts et chaussées, les points névralgiques se concentrent sur les giratoires, les carrefours et quelques îlots de sécurité. Des essais ont été faits avec des camions-remorques et semi-remorques. Le giratoire du Rocher à Neuchâtel reçoit la mention bien. Celui de la gare est jugé trop petit et celui des Falaises complètement inutile. A Saint-Blaise, le giratoire pourrait être amélioré en le rendant à une seule piste. Dans certains carrefours, les îlots centraux gênent trop souvent les manœuvres et obligent à mordre sur les trottoirs.

**UNE ÉTUDE
AU PRINTEMPS**

Ce printemps, une même étude sera menée à La Chaux-de-Fonds et environs. Mais déjà, Jean von Bergen, président de l'ASTAG et de l'ACS, remarque que le giratoire du Crêt-du-Loche est un bon giratoire. Au Grillon, giratoire plus petit, la double piste intérieure est jugée inutile et une présélection induit trop d'automobilistes en erreur. Le président aime bien les giratoires pour la fluidité qu'ils ap-

portent au trafic, rêvant même d'en voir un sur la Place de l'Hôtel-de-Ville; mais il est inquiet d'entendre qu'un tel aménagement est prévu vers l'aérodrome.

Au Service cantonal des ponts et chaussées, le message a passé et certaines modifications recommandées par l'ASTAG seront effectuées. «Nous allons supprimer le marquage intérieur au giratoire de Jowa (Saint-Blaise), par exemple», remarque Patrice Blanc.

«Nous restons ouverts aux remarques des professionnels de la route, souligne l'inspecteur de la signalisation routière, en particulier des maîtres d'auto-école qui nous rapportent les incompréhensions des élèves. C'est souvent la preuve d'un manque de logique dans les dispositions prises».

NEZ DE BÉTON

Les professionnels de la route sont moins écoutés sur la question des îlots de sécurité qui empêchent les camions de dépasser les vélos et, ralentissant le trafic, provoquent des colonnes de voitures. Maître d'auto-école à La Chaux-de-Fonds, Gilles Graf remarque les dangers induits par les nez de béton qui protègent les bornes, comme c'est le cas à la rue de l'Helvétie: ils envoient régulièrement les voitures sur le toit et leurs chauffeurs à l'hôpital, voire dans une chaise roulante.

«Ces îlots sont conçus pour protéger les piétons et ne doivent effectivement pas pouvoir être franchis par l'automobiliste», remarque Patrice Blanc. Estimés non dangereux à l'intérieur des localités, ils doivent par contre être bien visibles sur les routes extérieures. Impossible de dépasser un cycliste à côté d'un îlot? C'est voulu! Pour la sécurité des deux-roues. La formation de colonnes est une donnée relative et «nous recherchons la modération du trafic dans les localités» rappelle-t-il.

QUELLES NORMES?

Il existe un Guide suisse des giratoires et des acquis de dimensionnement sont établis,



Îlots de sécurité, rue de l'Helvétie, à La Chaux-de-Fonds
Ce type de «nez» en béton est jugé dangereux par des automobilistes et des chauffeurs professionnels. (Impar-Gerber)

confirme Flavia Mognetti, ingénieur de la circulation à l'Office fédéral de police, qui intervient sur les installations défectueuses.

Pour les îlots, M. Hussain, des Ponts et Chaussées, relève que les normes ne sont pas encore clairement établies. L'Office fédéral indique qu'il faut se référer aux normes spéciales relatives à la modération du trafic. Les nez en béton sont préconisés essentiellement dans les zones de 30 à 40 km/h ou quand les dispositions de resserrement de chaussées sont bien visibles.

Dans ces différents dispositifs, introduits récemment en Suisse, le canton de Neuchâtel a quelque peu foncé et fait œuvre de pionnier. Les responsables se disent prêts à tenir compte des expériences de terrain et des avis fondés des usagers. Si les professionnels insistent sur la fluidité du trafic, le Service des ponts et chaussées, qui est consulté pour tous les projets, parle surtout de modération de trafic.

En chœur, ils recherchent la sécurité de tous les usagers mais n'y donnent pas d'emblée le même sens. I.B.

REGARD**Obstacles
vexatoires**

A force de voir de jeunes automobilistes trop fougueux se casser le nez et les os sur les îlots de sécurité, certains conducteurs se sont demandé si ce n'était pas fait exprès. On soupçonnait même les constructeurs, police et autres services, de poser ces socles de béton meurtriers afin de prévenir toute fuite des fautivefs. Dès lors, si le chauffard ivre n'a guère d'excuse, faut-il obligatoirement l'envoyer à l'AI pour la vie? Ou quand c'est un prudent pépé qui a dévié de sa route pour une raison ou pour une autre, mérite-t-il de tomber dans ce piège perfide?

Prêter de telles intentions aux constructeurs tient de la calomnie, dit-on à l'Office fédéral compétent. Les installations routières sont là pour la sécurité; ce ne sont ni des pièges, ni des obstacles, ce qui contreviendrait à la réglementation. «Le public saisit comme vexatoire tout ce qu'il considère comme obstacle et ces aménagements ne deviennent obstacles que quand on les franchit à des vitesses trop élevées». Ingénieur de la circulation, Flavia Mognetti est formelle.

C'est là que le moteur toussse pour le commun des conducteurs. Quand il peste contre une mauvaise signalisation ou qu'il rage d'avoir mordu l'un de ces maudits îlots, qu'il jette simplement un œil sur son compteur. Tsst, tsst, doucement sur la pédale, et tout rentrera dans l'ordre. Giratoires, îlots & cie, sont copains des vitesses prescrites. Le Bureau de la prévention routière reconnaît que, depuis leur introduction, le nombre d'accidents n'a pas diminué mais les conséquences sont beaucoup moins graves. C'est déjà ça de pris, avant que la sagesse n'ait raison des excès.

Irène BROSSARD

Grand Conseil: Neuchâtel et l'après 6 décembre

Une résolution sans révolution...

Avec la «médaillon d'or» du vote le plus largement favorable à l'Europe, décrochée lors du scrutin sur l'Espace économique européen du 6 décembre dernier, le canton de Neuchâtel avait de fait un rôle de leader à jouer, dans l'affirmation d'une stratégie d'intégration allant dans le sens du vote positif des cantons romands. Qu'est-il ressorti, hier matin, de la session extraordinaire du Grand Conseil sur l'après 6 décembre? Une laborieuse analyse de l'échec fédéral et une résolution molle qui n'enthousiasmera personne...

Président de la «Commission Europe» du Grand Conseil, le député Haag (rad) a largement expliqué et commenté l'échec du

6 décembre, soulignant le modèle d'ouverture qu'avait été le canton, dans son appui à l'EEE. Il s'est bien gardé de recommander un nouveau scrutin à brève échéance, dans la mesure où un second échec serait fatal à la cause européenne, alors que les «eurosceptiques» sont encore nombreux.

W. Haag a préconisé, suivi par d'autres orateurs, la réalisation d'une eurocompatibilité intercantonale, d'un EEI (Espace économique intercantonal) avec ceux qui le désirent, pour ne pas cultiver une scission, même passive, entre les deux entités linguistiques du pays. Il a aussi rompu une lance en faveur de l'adhésion du canton à l'Assemblée des régions d'Europe (ARE), dont 18 cantons sont

déjà membres; une entité qui tente, avec ses 200 membres, de faire contrepoids à certaines tentations trop centralisatrices de Bruxelles. Le conseiller d'Etat Pierre Dubois a du reste confirmé cette prochaine adhésion.

L'intensification des coopérations transfrontalières a été d'une manière générale encouragée, le conseiller d'Etat Francis Matthey confirmant le nouveau rôle moteur dévolu à la CTJ.

Bref, on en est resté à de plates intentions et à l'analyse des raisons du «non», alors que l'on aurait voulu entendre évoquer un plan d'action et des projets concrets. Les députés Bernoulli (lib-PPN) et Vogel (rad) ont affiché leur déception face à l'absence de programme autre

qu'une résolution - acceptée par 98 voix contre une - affirmant le soutien de la politique fédérale en matière de politique d'intégration et l'exigence de mesures concrètes en faveur des régions qui auront à souffrir du refus de l'EEE...

COLÈRE DE DUBOIS

A retenir encore, la colère de Pierre Dubois contre la politique régionale telle qu'appliquée à notre canton par la Berne fédérale: la «revitalisation» semble passer par le rétrécissement et l'exclusion (lignes CFF menacées, aides aux cantons économiquement faibles suspendues, etc.) «qui vont finir par déboucher sur des réaction à la jurassienne»...

M.S.

● Lire aussi en page 20

Le chant des sirènes

Le chant des sirènes d'alarme de la protection civile retentira demain mercredi dans toute la Suisse, entre 13 h 30 et 14 heures. Il s'agit du seul essai effectué sur l'ensemble du territoire national.

Quelque 6500 sirènes, permettant d'avertir 90% de la population en cas d'urgence, hurleront ainsi à l'unisson. Si elles se font entendre en dehors des essais annoncés, il convient de se mettre à l'écoute de la radio RSR 1, d'observer les instructions des autorités et d'alerter ses voisins.

De plus amples renseignements figurent sur les dernières pages des annuaires téléphoniques. Le Département fédéral de justice et police remercie la population de sa compréhension. (comm-imp)

En ce moment: **PRESSING**

3 POUR 2

LE SAVOIR-FER

Le Locle
La Chaux-de-Fonds
Saint-Imier
- Dépôts -

157-14108

DIVERS

Du producteur valaisan au consommateur de La Chaux-de-Fonds

Pommes Golden, Jonathan, Maigold et Idared, Fr. 14.- le carton de 10 kg.
Poires Louisebonne et Beurrée-Bosc, Fr. 12.- le carton de 7 kg.
Pommes de terre Bintje, Fr. 1.- le kg par sac de 10 ou 20 kg.

Livraison: vendredi 5 février, devant la Centrale laitière, rue du Collège, de 15 à 17 heures.
Commandes: par téléphone, directement en Valais, au 026/44 15 20.

36-800638

Aux Rochettes

Les produits du présent

Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12



GIDOR
COIFFURE

PRIX SENSATIONNELS ET ECONOMIQUES

Shampooing/coupe/brushing
seul. 31.50 frs.

Ouverture sans interruption et sans rendez-vous préalable à
La Chaux-de-Fonds:
9, av. Leopold-Robert,
tél. 039-23 12 05

GIDOR
COIFFURE

249-388599

OFFRES D'EMPLOI

Nous offrons:
une place d'apprentissage de

VENDEUSE

dans notre département arts de la table

Durée: 3 ans

Faire offre écrite à:
QUINCAILLERIE
P.-A. KAUFMANN & FILS

Rue du Marché 8-10
2302 La Chaux-de-Fonds 2
☎ 039/23 10 56

132-12191

Nous cherchons

- 41 paysagistes
- 24 plâtriers
- 17 ferblantiers
- 29 décolleteurs
- 10 polisseurs (sur boîtes de montres)

Places temporaires ou fixes.
Possibilité de travailler à Zurich.
Très bon salaire.

CONDOR - PERSONNEL SA, rue de l'Hôpital 44,
2800 Delémont, tél. 066 22 46 76 ou 01 241 01 51.

580.2.968-1.4x4

UNIVERSITÉ VAUDOISE
FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Pour marquer la fin de son enseignement à la faculté, le professeur René Erbe donnera une conférence sur le thème

MONNAIE-REFUGE

le vendredi 5 février 1993 à 17 h 15 à l'aula de l'Université de Neuchâtel
avenue du 1er-Mars 26
Entrée libre

450-138

HOME LA SOMBAILLE
Sombaille 4c, La Chaux-de-Fonds

Vernissage de l'exposition patchwork et créations textiles

de Mme Grandet

Vendredi 5 février 1993 à 19 heures
Entrée gratuite

132-12280

MINI-ANNONCES

immobilier

A louer, quartier des Jeannerets au Locle, **APPARTEMENTS DE 3 PIÈCES**, tout confort. ☎ 039/23 26 58 (matin).

132-12083

A louer, à La Chaux-de-Fonds, **2 PIÈCES, CUISINE AGENCÉE**, Fr. 675.- charges comprises. ☎ 039/23 59 76

132-508309

A louer, 1er avril, La Chaux-de-Fonds **BEL APPARTEMENT 1 PIÈCE**, tranquille, plein sud, cuisine séparée.
☎ 039/26 96 25 (soir).

132-508128

A louer, La Chaux-de-Fonds, **STUDIO MEUBLÉ**, cuisine agencée, Fr. 490.- charges comprises. 1er mois offert.
☎ 039/26 56 63

132-508310

Cherche à louer, La Chaux-de-Fonds, quartier tranquille **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée. Loyer modéré. Ecrire sous chiffres P 132-734813 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A louer, Croix-Fédérale 32, La Chaux-de-Fonds **SPACIEUX 3 PIÈCES**, cuisine agencée, balcon. Libre tout de suite. Loyer Fr. 900.- + charges. Renseignements et visites: ☎ 039/53 33 36

132-507404

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Jardinière **APPARTEMENT 3 PIÈCES** rénové avec ou sans conciergerie. Libre tout de suite. Loyer Fr. 1000.-. ☎ 038/33 14 90

28-1509

Les Ponts-de-Martel. A louer tout de suite **GARAGE**. Fr. 115.-. ☎ 038/51 32 22

28-1082

A louer **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**, quartier nord, tout confort.
☎ 039/23 26 56, matin.

132-12083

A louer tout de suite au Locle, Jaluse 7 **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES**. Fr. 440.- charges comprises. ☎ 039/31 35 81.

157-902141

A louer, La Chaux-de-Fonds, **2 1/2 ET 3 1/2 PIÈCES** dans maison rénovée. Cuisine agencée, lave-vaisselle, cave et galetas.
☎ 039/23 08 81

132-508114

Neuchâtel-est: **APPARTEMENT 4 PIÈCES**, cuisine agencée. Avec balcon, garage et jardin. Fr. 1800.-, charges comprises. Près des transports publics et écoles. Début avril 1993. ☎ 038/25 38 84, le soir.

28-514667

A louer quartier Recorne, La Chaux-de-Fonds **STUDIO 1 1/2 PIÈCE**, avec jardin, cuisine agencée, salle de bains, W.-C. Libre: de suite ou à convenir.
☎ 039/23 26 57 (l'après-midi).

132-12083

offres d'emploi

Privé cherche **COUTURIÈRE** pour retouches. ☎ 039/23 29 86

132-507930

à vendre

1 GUITARE avec housse. Fr. 200.-.
☎ 039/51 15 75 (heures repas).

14-505880

divers

MESDAMES, fini des mains pas belles. Habillez vos mains. Contactez le spécialiste des faux ongles (pour des ongles cassés, rongés, abîmés). ☎ 039/23 52 28

132-504164

marché de l'occasion

FORD TAUNUS 2600 RS pour collectionneurs, ou bricoleurs. ☎ 039/51 15 71 (heures repas).

14-505880

A vendre, **URGENT, SUZUKI SWIFT**, 1300 m³, 9800 km, couleur blanche, pneus neige montés sur jantes. Fr. 9500.-.
☎ 039/23 95 82.

132-508268

demandes d'emploi

Dame cherche heures de **MÉNAGE** l'après-midi ou **BUREAUX** le soir.
☎ 039/28 03 65

132-504589

POLISSEUR 15 ANS D'EXPÉRIENCE sur or et métal, cherche changement de situation même avec responsabilité. Faire offre sous chiffres H 132-734 771, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

EMPLOYÉ DE COMMERCE, expérience bancaire et industrielle, connaissances allemand/anglais parlé-écrit, apte à voyager, cherche emploi dans la région. Ecrire sous chiffres V 132-734511 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

2 SERVEUSES cherchent place à l'année. Permis B. ☎ 0033/81 90 20 78 ou 0033/81 98 42 32

132-508311

Jeune homme avec certificat cherche travail **DANS UN GARAGE**. Etude toutes propositions. ☎ 039/256 487, prof.

132-506758

Dame suisse cherche heures de **MÉNAGE, EMPLOI EN FABRIQUE**.
☎ 039/23 06 40

132-508317

MÉCANICIEN DE PRÉCISION avec maîtrise fédérale, bonne connaissance du moule d'injection, cherche changement de situation. Ouvert à toutes propositions. Ecrire sous chiffres Y 132-734809 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

CUISINIER EXPÉRIMENTÉ, cherche emploi tout de suite. La Chaux-de-Fonds/environs. ☎ 039/28 75 83

132-502629

Jeune dame **CHERCHE HEURES DE MÉNAGE ET REPASSAGE**.
☎ 039/26 53 40 dès 17 heures.

132-504187

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

PIERRE AUBRY

Pierre Aubry

LITS MEUBLES DÉCORATION

NUMA-DROZ 27 - LA CHAUX-DE-FONDS

132-12721

WAGNER MUSIQUE

La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 95 12

Fontainemelon, ☎ 038/53 31 92

Ecole d'orgue et clavier Technics

Avant d'acheter un instrument, contactez-nous
Piano digital, orgues, claviers

450-1063

OFFRES D'EMPLOI

Votre avenir nous passionne

Pour plusieurs entrepreneurs de la place, nous recherchons des

MAÇONS

expérimentés dans la maçonnerie en général et le coffrage.
N'hésitez pas à nous contacter au plus vite.

132-12089

OK PERSONNEL SERVICE

Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDÉOTEX: OK #

Av. Leopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

IMMOBILIER

A vendre à Savagnier
terrain à bâtir de 1515 m²

Fr. 180.-/m².
Faire offre sous chiffres 450-3379 à ASSA, Annonces Suisses SA, 2, faubourg du Lac, 2001 Neuchâtel.

Mayens-de-Riddes, Verbier, Quatre-Vallées - A vendre

terrain

Autorisation de construire cinq chalets, accès voiture toute l'année. Chaque parcelle: 70000 fr.

V. Germanier, entrepreneur,
1936 Verbier, tél. 026 31 60 55 ou 31 45 36 (aux heures des repas).

36-272/4x4

A LOUER

La Chaux-de-Fonds et au Locle

NOMBREUSES PLACES DE PARC ET GARAGES

Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56

UNPI

A vendre à La Jonchère
terrain à bâtir de 600 m²

Très belle situation, totalement équipé. Fr. 160 000.-.

Faire offre sous chiffres 450-3381 à ASSA, Annonces Suisses SA, 2, faubourg du Lac, 2001 Neuchâtel.

A LOUER A NEUCHÂTEL

Début 1995, au centre ville, nouvelle construction, aménagement au gré du preneur

BUREAUX

surface de 1600 m² divisible

Offres sous chiffres W 028-751192 à Publicitas case postale 1471 2001 Neuchâtel 1

A vendre aux Hauts-Geneveys, directement du constructeur

appartement de 4 1/2 pièces neuf

110 m² + balcon + cave + galetas + 1 place de parc.
Fr. 355 000.-.

Faire offre sous chiffres 450-3380 à ASSA, Annonces Suisses SA, 2, faubourg du Lac, 2001 Neuchâtel.

PEINTURE RÉNOVATIONS

Jean-Paul Andreoletti
exécute tous travaux de petites et grandes surfaces ☎ 038/24 61 54
Devis complet ou tarif horaire

28-512187

Prêts personnels

Agence: H. Minary
Jusqu'à Fr. 40000.- en 24 heures. Discretion absolue. Sans aucune garantie. Reprise de crédit en cours possible. Intérêts dès 16,5%. Frontaliers exclus.
☎ 039/23 01 77 de 8 h à 20 h 30.

470-11

DEMANDES D'EMPLOI

Dame

cherche emploi dans fabrique d'hortologie ou montres/bijoux en gros. Expériences: employée de fabrication, SAV montres/bijoux, vente montres/bijoux, F/D/I/E.

Ecrire sous chiffre 17-5289918 à Publicitas, case postale 1064, 1701 Fribourg.

4x4

IMMOBILIER

A louer immédiatement ou date à convenir

2, 3 PIÈCES ET 2 DUPLEX avec cuisine agencée, refaits à neuf. Sis Hôtel-de-Ville 7. Pour tous renseignements, s'adresser à: Gérance Roulet-Bosshart-Gautschi ☎ 039/23 17 84

132-12263

A louer

PLACE DE PARC

dans garage collectif, Succès 11. Libre immédiatement. Loyer: Fr. 107.-.

Pour tous renseignements, s'adresser à Gérance Bosshart-Gautschi, ☎ 039/23 17 83.

132-12263

DIVERS

N'attendez plus: chassez la grise mine!

PHAS

vous offre

une trousse de toilette + six produits PHAS et un bon d'une valeur de Fr. 10.- pour seulement **Fr. 10.-** (Jusqu'à épuisement du stock)

pharmacie **pillonel**

Laboratoire homéopathique

balancier 7 et serre 61
2300 la chaux-de-fonds
tél. 039/23 46 46/47

132-12396

VACANCES - VOYAGES

universal croisitour

Se réserve chez: Les artisans de l'évasion

Le No 1 pour Majorque

Dès **Fr. 540.-** une semaine en pension complète

3 adresses:

Serre 65 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 95 55	D.-Jeanrichard 31 Le Locle ☎ 039/31 53 31	Rue du Dr-Schwab 3 Saint-Imier ☎ 039/41 45 43
---	---	---

132-12452

Bibliothèque de la ville: 25e anniversaire du CDELI

Vous parlez ethnique ou planifié?

Aux milliers d'idiomes parlés dans le monde, que les esprits les mieux organisés ne parviennent jamais à maîtriser et qui constituent des barrières entre les peuples, d'aucuns ont répondu par la création de langues planifiées. Riche de plus de 15.000 ouvrages, le Centre de documentation et d'étude sur la langue internationale (CDELI) basé à la Bibliothèque de la ville, a marqué samedi son 25e anniversaire. D'éminents espérantophones du monde y ont pris part.

vité, le CDELI s'est distingué par son ouverture d'esprit, sa neutralité, et s'est imposé comme médiateur.

Le centre a inauguré une ère nouvelle dans l'histoire de la langue internationale. Des lots considérables de documents ont été sauvés d'une destruction certaine, souhaitée par quelques leaders espérantophones! Des conventions ont été signées entre les adeptes des différentes écoles. Les stocks de livres et d'archives «occidentalistes» qui se trouvaient à St-Gall, ou «idistes» qui croussaient à Colmar et au Luxembourg ont repris vie à La Chaux-de-Fonds. Le dialogue entre les écoles antagonistes était ainsi renoué, plusieurs rencontres entre partisans de langues différentes se sont déroulées au CDELI, grâce notamment à la compétence du Dr. Tazio Carlevaro, polyglotte en langues ethniques et planifiées.

Volapük, ido, occidental, interlingua, espéranto... autant de langues planifiées, nées de l'imagination de pionniers qui ont voulu rapprocher les hommes. Et pourtant, ces écoles devinrent conflictuelles! Fondé en 1968 à La Chaux-de-Fonds par M. Claude Gacond qui en est l'archiviste, le CDELI figure parmi les centres les plus importants au monde, après le Musée international de l'espéranto de Vienne. Dès le début de son acti-

Parmi les langues ethniques, candidates à l'internationalité, on remarque aujourd'hui la suprématie de plus en plus absolue de l'anglais et, parmi les langues planifiées, celle de l'espéranto. Sur le plan de la vie internationale, on se trouve dans une situation de bilinguisme anglais-espéranto, chaque langue ayant un champ d'action particulier. Dès lors, certains fonctionnaires des organisations internationales pratiquent les deux langues.



A la Bibliothèque de la ville
Les ambassadeurs espérantophones.

(Henry)

INTERLINGUISTIQUE

Le 25e anniversaire du CDELI a donné naissance à un projet d'envergure. Issu de la rencontre de MM. Jacques-A. Humair, directeur de la Bibliothèque de la Ville et Herbert Mayer, représentant le Musée international de l'espéranto à Vienne, celui-ci

conduira à l'édition de la bibliographie de l'espéranto et de l'interlinguistique dans le cadre du document que publie à ce sujet la bibliothèque autrichienne.

La manifestation, à laquelle ont pris part des personnalités d'Italie, Suisse, Bulgarie, Autriche, France, Canada, Iran,

Belgique et Cuba, a démontré l'intérêt des espérantophones pour le centre chaux-de-fonnier. Un cycle de conférences, données dimanche au KCE de la rue des Postiers, a ajouté de l'éclat à l'anniversaire, soutenu par les autorités locales.

D. de C.

Nombreux accidents avec blessés en ville

La valse des ambulances



Durant la journée d'hier, on a beaucoup entendu les sirènes des ambulances. Les Premiers Secours ont dû intervenir, notamment, pour trois accidents de la route.

A 14 heures, tout d'abord, C. S., de la ville, descendait en voiture la rue des Entilles. A l'intersection avec l'avenue Léopold-Robert, elle s'est engagée sur l'ar-

tère sud, en direction du centre-ville. Au cours de cette manœuvre, son véhicule a heurté une piétonne, E. C., de La Chaux-de-Fonds, qui traversait sur le passage pour piétons. Blessée, E. C. a consulté un médecin.

Peu après, à 14 h 35, Mme E. B., de la ville également, circulait en voiture de La Chaux-de-Fonds au Locle. Peu avant l'immeuble No 84 de la rue des

Eplatures, elle a percuté l'auto de Mme N. G. N., du Crêt-du-Loche, qui circulait en sens inverse. Sous l'effet du choc, le véhicule de Mme E. B. a terminé sa course contre un arbre au sud de la chaussée (photo Impar-Geber). Blessée, Mme E. B. a été transportée à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds par ambulance. Mme N. G. N. et son fils L. G. N. ont également été transportés à l'hôpital pour un contrôle. Par ailleurs, les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. 039/ 28 71 01.

Enfin, à 15 h 25, Mme S. V. R., de la ville, circulait sur la rue Numa-Droz, en direction ouest. A l'intersection avec la rue du Dr-Coullery, sa voiture a heurté celle de M. J. D. G., de Cernier, qui circulait sur la voie de droite de la rue du Dr-Coullery, en direction nord. Blessées, Mme S. V. R. et sa passagère M. R., également domiciliée en ville, ont été transportées par ambulance à l'Hôpital de la ville. (Imp)

Mimi et Clode, Les Gais Lutrins et Cuche et Barbezat au Théâtre

Ah! ils sont des nôtres

C'est dans un théâtre plein à craquer que des artistes bien de chez nous ont proposé samedi dernier une soirée music-hall parmi les plus désopilantes qui soient. Pierre Miserez en présentateur, Mimi et Clode, Les Gais Lutrins et Cuche et Barbezat ont démontré que sous les sapins, l'humour pousse comme herbes folles.

Mélange de genres, mélange d'inspiration mais une communauté de rire dans laquelle Pierre Miserez a joué le grand ordonnateur, étant parallèlement metteur en scène des Gais Lutrins et des Cuche et Barbezat. Devant son public, le comique a pris ses aises en quelques escarmouches bien dosées.

Puis, les chansons de Mimi et Clode, Michèle Muhlemann, Chaux-de-Fonnière, et Claude Cavalli, Biennois et apprenti facteur de pianos en ville, ont bien amorcé l'envolée comique générale, «tu-tube de l'hiver» à l'appui.

Les délices raffinés des Gais Lutrins se sont enrichis de quelques thèmes de leur nouveau spectacle, qui sera présenté le 26 février à la Tarentule de Saint-Aubin. A leurs talents d'interprètes, conjugués à merveille, les quatre musiciens ont ajouté une dimension théâtrale de belle veine qui souligne leur faculté extraordinaire de passer d'un rythme et d'un genre à l'autre, sans rien escamoter.

Quant à Cuche et Barbezat, qu'ils participent à une assemblée communale villageoise, qu'ils jouent les ventriiloques ou les cochons dans les espaces galactiques, ou encore qu'ils se plongent dans le romantisme d'un baiser inoubliable, ces deux grands enfants sont irrésistibles. Ils donnent l'impression d'effleurier les choses, d'être méchants par naïveté, alors que leur morsure finale dit bien la préméditation.

La patte de Pierre Miserez est là, dans les chutes et les enchaînements et les grands garçons en culottes courtes affinent leur style, de spectacle en spectacle. C'était une bonne et belle soirée. (ib)

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVE

Foule à Bikini Test

Un chaudron pour les Garçons Bouchers

Plus besoin de construire votre sauna au fond du jardin: louez les services de François Hadji-Lazaro et de ses apaches parisiens et l'affaire est dans le sac. Vendredi soir, devant un public conquis d'avance et venu des quatre coins du pays (de Paris, même, pour certains), les garçons ont allègrement bouchoyé la musique populaire. Entre ska rigolard, reprises parodiques, clins d'œil et «baloché» paillard, les rois de la goulante ont fourni une prestation plus proche de Tyson que de Kierkegaard: une bonne couche de punk rock, une cuillerée de Piaf, un «chouïan» de folk et mon tout fait un tabac! (mam)

AGENDA

Ciné-Nature

«Les Iles enchantées»

Pour sa troisième séance de la saison, Ciné-Nature propose un film d'André Paratte sur les Iles Galapagos. Parcouru dès 1835 par Darwin, cet archipel est un véritable paradis pour les naturalistes et les zoologues. L'auteur présentera son œuvre, qui sera projetée au Musée d'histoire naturelle demain mercredi à 14 h 30, 16 h et 20 h 30.

Association pour la défense des chômeurs

Assemblée générale
L'Association pour la défense des chômeurs invite tous les sans-emploi à assister à son assemblée générale, ce soir à 20 heures, à son local, rue de la Serre 90. Le projet d'arrêté fédéral urgent relatif aux indemnités de chômage sera au centre de la discussion.

A la Maison du Peuple

Olivier Lejeune
L'inénarrable Olivier Lejeune sera à la Maison du Peuple, mercredi 3 février, à 20 h 30. (Imp)

Atelier pour chômeurs âgés

Il reste des places!

L'expérience pilote de Pro Senectute - un atelier pour chômeurs âgés - a rencontré suffisamment d'intérêt pour démarrer. Il reste néanmoins quelques places.

Le but de cette initiative est d'aider des femmes de plus de 58 ans et des hommes de plus de 60 ans à négocier le difficile virage du chômage ou de la préretraite imposée. Il ne s'agit pas d'apprendre un nouveau métier, mais d'évaluer les capacités de chacun, y compris hors de sa profession.

En outre, la participation régulière à des réunions de groupe (15 personnes au maximum) doit permettre à chacun de trouver à la fois un soutien moral et des interlocuteurs. Une information sur les problèmes juridiques liés au chômage est également donnée à qui la demande. Si cet atelier montre son utilité,

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

- DISCO
César's discothèque
Di-je, 21 h 30-2 h; ve + sa, 21 h 30-4 h.
- CONNAISSANCE DU MONDE
«Le grand Tibet», film et récit de René Vernadet
MIH
16 h et 20 h.

NAISSANCE

GARY
à la grande joie
d'annoncer la naissance
de son petit frère

ARNAUD

le 1er février 1993

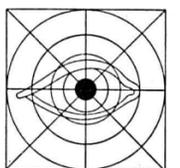
Brasserie Terminus
Léopold-Robert 61
2300 La Chaux-de-Fonds

Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds

PUBLICITÉ

VISILAB

VOS LUNETTES EN 1 HEURE



PROFITEZ

Notre sélection
de montures
de marques à

1/2 PRIX

VASTE CHOIX
dès **Fr. 65.-**

VISILAB
CENTRE COMMERCIAL
JUMBO-PLACETTE
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/26 55 45

18-1652

Le Locle: Ciné nature et Musée d'histoire naturelle

S'ouvrir au public

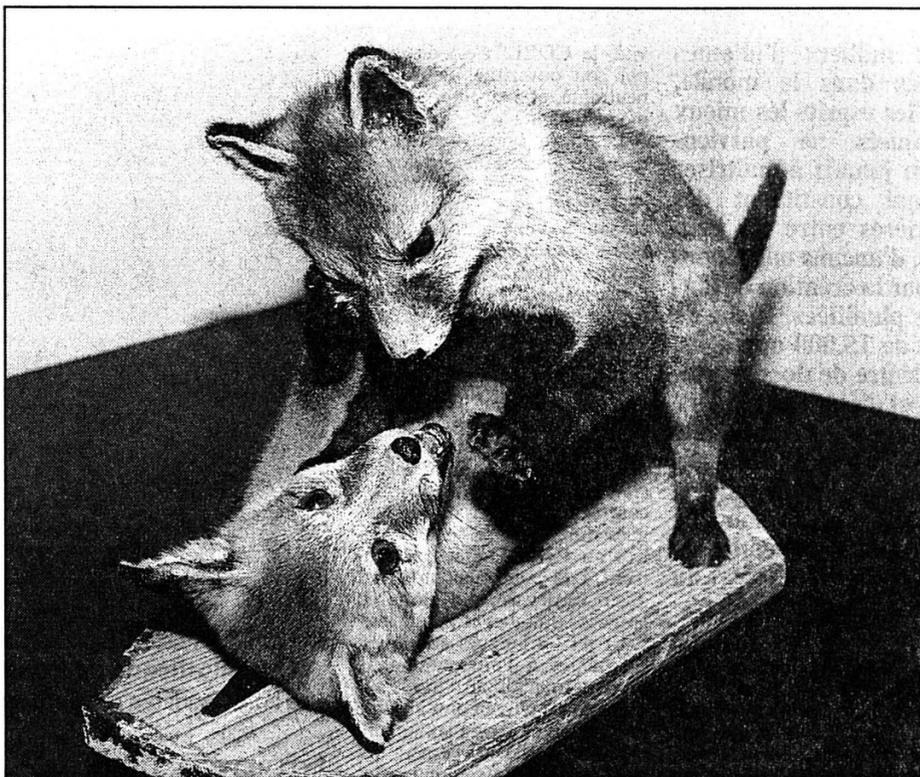
La création du Musée d'histoire naturelle au Locle ne date pas d'hier. Sitôt après la fondation de la République en 1848, un des premiers soucis des Neuchâtelois a été de promouvoir l'enseignement et d'offrir les moyens nécessaires pour le prodiguer dans les meilleures conditions.

L'établissement voit ainsi le jour peu après, dans des locaux du collège industriel (Daniel-Jean-Richard). Aujourd'hui, même s'il n'a plus pignon sur rue, une équipe lui donne du punch en organisant notamment le Ciné nature ouvert au public.

«Ce genre de manifestations (ndlr: quatre par saison) existait déjà depuis quelque temps du côté de La Chaux-de-Fonds. A la suite de demandes émanant d'habitants de la Mère-Commune, nous nous sommes lancés à l'eau l'année dernière, avec le soutien du Musée d'histoire naturelle de la ville voisine», explique Michel Kreis, un des initiateurs. A l'origine, les projections se déroulaient le mercredi après-midi et touchaient surtout les enfants des écoles.

FORMULE À TROUVER

Au vu du succès rencontré, il est décidé de mettre sur pied une deuxième séance en soirée, dans le but d'intéresser un plus large auditoire. Il apparaît à première



Adorables renardeaux

Deux des nombreux «spécimens» de la collection du Musée d'histoire naturelle du Locle. (Impar-Droz)

vue que les gens mordent assez bien à l'hameçon. L'avenir en dira davantage. «Très sympa, plus simple et économique, la collaboration avec La Chaux-de-Fonds. Pour nous cependant l'impact est moins retentissant,

car le sujet a déjà été défloré. Nous pourrions imaginer notre propre Ciné nature», poursuit M. Kreis.

En tous les cas, ces projections collent parfaitement aux

objectifs que se sont fixés les responsables de l'institution. Elles offrent la possibilité de montrer, de faire connaître et de mettre en valeur les superbes collections de minéraux, insectes, papillons, reptiles, œufs, cornes,

tortues, oiseaux, poissons et mammifères que renferme le musée. L'équipe au fil du temps par des passionnés de nature, elles se trouvent actuellement dans les sous-sols (abris PC) du collège Jehan-Droz.

DOUBLE RÔLE

«Notre volonté est d'allier la connaissance scientifique à la vulgarisation. Faisant partie intégrante de notre patrimoine culturel, ce bien joue donc non seulement un rôle scolaire, mais également public. Nous devons en assurer la maintenance et la survivance», confie Gaston Erard, autre membre du comité. Avec les modestes moyens que sont les leurs, tous travaillent au rajeunissement des collections et s'attachent surtout à rendre la présentation plus moderne, plus attractive.

Les sujets ne sont plus uniquement placés sur un quelconque socle ou une branche. Ils sont mis en situation dans leur milieu naturel avec, pour donner de la profondeur, une photo ou un dessin et une lumière adéquate pour l'ambiance. A quand des locaux dignes de ce nom qui révéleraient au grand jour toutes ces richesses insoupçonnées? Peut-être lorsque la situation économique sera moins tendue...

PAF

● Nouvelle séance du Ciné nature, mercredi 10 février à 16 h 30 et 20 h 30 au collège Jehan-Droz. «Les Iles enchantées», un film d'André Paratte.

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVE

Vente de mimosa
Comité heu-reux!



La vente de mimosa qui vient d'avoir lieu dans la Mère-Commune a donné toute satisfaction au comité local d'organisation: 33 cartons vendus, plus de 10.580 francs recueillis (pour 10.200 fr l'année dernière). Le beau temps a sans doute favorisé l'opération, ainsi que les nombreux petits vendeurs sur le terrain: ils étaient 70 à s'être inscrits. Une réussite, grâce aussi à la quarantaine de dames bénévoles qui se sont dévouées et que les organisatrices remercient chaudement, ainsi que la population. (Imp - photo Impar-Perrin)

BRAVO À

MM. Roger Baumgartner et Manuel Léon...

... que le Conseil communal du Locle vient de nommer respectivement aux postes de sous-chef du service de voirie et d'employé de commerce au service des Finances. (comm)

AGENDA

Se marier cette année
Séances d'information

Les paroisses protestantes et catholiques du Locle organisent deux séries de rencontres de préparation au mariage à l'intention des couples qui veulent se marier durant ces prochains mois. Chacune de ces séries comprend trois rencontres. Avec ensuite une rencontre individuelle pour la mise au point de la cérémonie. La première série, animée par le curé Pierre Jaquet, aura lieu les 18 et 24 mars ainsi que le 2 avril, à Paroiscentre à 20 h 15. La seconde, dirigée par Paul Favre est agendée aux 22, 29 avril et 7 mai, à la même heure, à la cure protestante. Renseignements et inscriptions auprès des animateurs. Numéros de téléphone respectifs, 31.11.86 et 31.66.62. (Imp)

Séance entre les autorités locloises et mortuaciennes

Une première qui deviendra régulière

Dans un communiqué publié hier, le Conseil communal du Locle signale qu'il a récemment accueilli le maire de Morteau, Pierre Cheval, accompagné de ses adjoints, pour une séance commune durant laquelle il fut notamment question des relations routières. Sous cette forme, il s'agissait là d'une première.

«Si des rencontres plus directes entre services ont déjà eu lieu, de même que des contacts sont établis dans le cadre du comité de pilotage de la région transfron-

alière, c'est la première fois que les deux autorités se réunissent», signale l'exécutif.

Et de signaler que «ces rencontres qui deviendront régulières ont pour but d'examiner les problèmes communs aux deux villes et à la région, dans la perspective de trouver des solutions coordonnées et d'intérêt public». Ainsi, «lors de cette séance, un vaste échange a eu lieu sur le fonctionnement des autorités des deux pays et les possibilités d'instaurer une collaboration plus intense.»

Par ailleurs, le communiqué relève que «le point le plus important qui a été abordé est celui de la liaison routière Neuchâtel-Besançon, mais principalement le tronçon menant de la sortie du tunnel sous la Vue-des-Alpes au Col-France. Chacun de son côté souhaite que les travaux puissent se faire rapidement. Les deux autorités s'informeront mutuellement de l'avancement du dossier, alors qu'une prochaine séance, à Morteau, a d'ores et déjà été annoncée. (comm-jcp)

Les Chasseurs en Exil face à Cuche et Barbezat

Les impros du Casino

Salle du Casino comble, vendredi dernier, lors du match de «Radio impro» retransmis en direct sur les ondes de RSR La Première, dans l'émission «Baraka». Cette confrontation, haute par le verbe, opposant Les Chasseurs en Exil (Frédéric Gérard et Kaya Güner) aux locaux, Benjamin Cuche et Jean-Luc Barbezat, s'est soldée - grâce à la bienveillante complicité du public - par un match nul. Pour son plus grand plaisir d'ailleurs, comme celui sans doute, des improvisateurs.

Au micro et sur scène, dès la fin des infos de 20 h, l'animateur de la soirée, Christian Jacot-Descombes, a rappelé les règles du jeu. Que les membres des équipes, d'abord, n'oublient pas qu'ils improvisent non seulement pour le parterre qui leur fait face, mais aussi pour les auditeurs restés à l'écoute de leur transistor. Soit, veiller à ne pas user de gestuelle échappant évidemment à ceux-ci et enfin, ne pas sortir du sujet. Dans la salle,

une juge veillait au grain en distribuant force pénalités. Sous les sifflets du public évidemment. Car cela fait aussi partie du jeu.

THÈMES LOUFOQUES

Chaque équipe, avant de prendre place devant les micros, avait cinq minutes pour préparer le sujet (à l'aide d'un ou une metteur en onde) et ensuite se produire à tour de rôle. Des thèmes aussi divers que loufoques étaient traités, tels que «Röstigraben, 1er de cordée», «Gainsbourg, Dieu: la rencontre», «Maradona, ministre de la culture», «La belle et le bégue» et surtout l'hilarante «Nuit des zéros». Pour s'assurer un match nul, au terme de la seconde manche, Cuche et Barbezat, ont tenu en respect le public, lui enjoignant de ne pas applaudir.

Puisqu'en l'occurrence, l'applaudimètre de J.-Pierre Ska (complètement foireux l'autre soir!) faisait la différence en faveur de l'une ou l'autre des équipes. Pour tenter de les départa-

Musique militaire: le vent en poupe

Cinq nouveaux membres!

Les membres de la Musique militaire se sont réunis dernièrement pour leur assemblée générale annuelle, présidée par Claude Doerflinger qui entame sa 9^e année à la tête de la société. En résumé, l'avenir est à l'optimisme!

Claude Doerflinger s'est plu à relever, dans son rapport, le bon travail effectué par les 11 autres membres de son comité. Puis il a retracé les événements ayant marqué la vie de la société en 1992. Parmi ceux-ci, citons le concert du 4 avril, la sortie en Ajoie, la Fête de la bière à Morvillars (France), le Giron des Montagnes à La Chaux-de-Fonds et la journée officielle de l'Olma à Saint-Gall, auxquels s'ajoutaient 7 autres services de moindre importance. La Musique militaire s'est donc produite en public une fois par mois en moyenne l'année dernière, ce qui représente une belle vitalité. Le caissier pouvait cette année présenter un bilan annuel positif, ce qui n'avait pas été le cas les deux années précédentes.

Le nouveau directeur, Jean-Louis Urech, s'est également déclaré satisfait de la bonne fréquentation des répétitions, tout en souhaitant encore un effort quant à l'attention que chacun doit avoir lors de l'exécution des morceaux et les répétitions à la maison.

Au chapitre des élections statutaires, peu de changements, si ce n'est le remplacement du président de l'Amicale, Marcel Calame, récemment disparu. Le comité se présente de la manière suivante: président, Claude Doerflinger; vice-président, Claude George; caissier, Jean-Philippe Meullet; secrétaire correspondant, Michel Bernasconi; secrétaire des verbaux, Françoise Garcia; porte-bannière, André Gygi et Pierre-André Buffo; instruments, Jean-Louis Dubois; uniformes, Serge Du-

bois; assesseurs, Jean-François Franchini, Thierry Vieille et Yvan Simonato; président de la Commission musicale, Marc Vuilliomonet. Le directeur Jean-Louis Urech est confirmé dans ses fonctions, secondé par le sous-directeur Claude Doerflinger.

AUGMENTATION RÉJOUISSANTE

Au chapitre des admissions et démissions, à remarquer une augmentation de l'effectif avec 5 nouveaux membres, contre 2 démissions et un décès.

L'effectif se monte actuellement à 40 membres actifs auxquels il y a lieu d'ajouter 7 fidèles membres «externes» et 3 demoiselles d'honneur. Trois des 5 nouveaux membres sont venus de la Musique scolaire; on peut espérer que cette phalange continue de procurer de nouveaux membres qui sont nécessaires à l'avenir des sociétés de musique de la ville.

En résumé, la Musique militaire peut voir l'avenir avec optimisme si elle continue comme en 1992, avec de nombreuses prestations, de bonnes finances et de nouveaux jeunes membres, le tout dans une ambiance de joyeuse camaraderie. (sp)

NAISSANCE

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

Didier et Florence
ont la joie d'annoncer
la naissance de

CAROLINE

le 31 janvier 1993

Famille
PELLATON-JEANDUPEUX
Grande-Rue 24
2416 Les Brenets

902161

Villers-Le-Lac: frontière passée de mode, mais...

Des douaniers new-look

De nouveaux uniformes signés Courrèges et Carven. Les douaniers de Villers-le-Lac ne se refusent rien! Ils testent pour leurs camarades ces nouvelles tenues rajunies et reprofilées, qui habilleront ultérieurement les quelque 12.000 agents affectés au service de la surveillance.

Le ministre de tutelle des douaniers étant en l'occurrence celui des Finances, ce changement n'est pour autant pas un luxe ni, comme le sussurent quelques esprits pervers, une opération de racolage électoral à deux mois des législatives.

Nos douaniers portaient jusqu'ici des tenues dont la coupe n'avait pas été revue ni corrigée depuis les années 50. Un appel d'offres a donc été lancé dans le monde de la haute couture pour refaire la garde-robe des agents. Les candidats se sont bousculés. M. Mondain, adjoint au directeur régional des douanes de Franche-Comté, précise que les diverses propositions ont été discutées ensuite par les directeurs régionaux. Un débat s'est instauré entre «les directeurs un peu conservateurs et d'autres plus futuristes», ajoute M. Mondain.



Poste des Pargots

Des uniformes signés Courrèges et Carven.

(Impar-Prêtre)

MANNEQUINS

Courrèges et Carven ont donc tiré leurs épingles du jeu, mais la réponse définitive appartenant aux utilisateurs, sur le terrain, il était logique que ceux-ci servent de mannequins. La brigade de Villers-le-Lac a donc été l'heureuse élue pour se prêter à l'épreuve de l'essayage. Les stylistes des deux grandes griffes

parisiennes sont alors venus sur place pour prendre les mesures des dix-neuf agents dont six femmes.

Dans quelques jours, les douaniers vont répercuter à leurs supérieurs leurs avis sur ces vêtements new-look, expérimentés durant un bon mois. Sachant que l'objectif était au départ de trouver le meilleur compromis

entre «un uniforme classique qui tienne compte de la mode tout en ayant un caractère pratique».

Rien de révolutionnaire en définitif. En tout cas, pas d'excentricité, style Jean-Paul Gaultier, comme l'avait fait craindre un instant la projection d'un film à la Direction générale des douanes, soutenu par une musique psychédélique. Non les vête-

ments restent assez sages et relativement sobres.

PLUS DE KÉPI

La casquette vient remplacer le képi, que «les douaniers avaient tendance à perdre lorsqu'ils se baissaient». Les pantalons sont désormais à pinces, les pulls sont plus amples. La grande nouveauté, outre la casquette est assurément le parka, comprenant une doublure amovible (été-hiver), un col fourrure, et devant offrir une protection isotherme jusqu'à -12°.

On notera également une entrée en force du rouge, soulignant le bleu marine dominant, et une tendance générale des tenues s'approchant de celles du corps de police, avec le retour des grades sur les épaulettes et l'arrivée d'un écusson sur la poitrine en lieu et place de l'ancienne carte de France. Un détail encore, les femmes auront le choix entre le port du pantalon et de la jupe culotte.

Le test est globalement positif, mais Alain Micheletto, contrôleur divisionnaire à Villers-le-Lac, relève un problème au niveau des manches du parka qui seraient trop courtes. A moins que les douaniers aient le bras trop long!

Ils auront certainement le plus grand soin de ces nouveaux uniformes. Car si l'administration les leur paie, le renouvellement des habits une fois défraîchis, leur incombera, sachant qu'ils perçoivent une indemnité annuelle d'entretien d'environ 1000 FF. (pr.a)

BRÈVES

Presse

L'Est se replie

L'Est républicain supprime le poste de journaliste professionnel créé il y a quinze mois à peine dans le Haut-Doubs horloger. Son titulaire est muté à Vesoul. «L'Impartial», pour sa part, continue à servir chaque jour une page Haut-Doubs, assortie de la vente de notre journal en kiosque, du Val de Morteau au plateau de Maïche.

Charquemont

Partenaires

Les villes de Montbéliard et de Sochaux, disposant sur le site de Combe Saint-Pierre à Charquemont de centres de loisirs permanents (classes transplantées, colonies de vacances...) ne sont pas hostiles, sous réserve de certaines conditions, à participer financièrement à la construction de la patinoire artificielle projetée sous la houlette du SIVU tourisme. (pr.a)

TAPIS VERT

Tirage du 1er février

Dame de pique
Sept de cœur
Valet de carreau
Huit de trèfle

Maïche: association pour la promotion

Vaincre l'inertie

L'Association pour la promotion de Maïche (APM) n'a pas encore retrouvé une santé de fer, le dynamisme de ses locomotives étant bridé par une relative somnolence dans les rangs et une indifférence tout aussi paralysante.

Mercredi soir, la réunion de l'APM n'a rassemblé qu'une quarantaine de participants sur 200 invitations. Alain Bertin et ses amis pouvaient espérer une plus grande affluence, après une quinzaine commerciale de fin d'année qui avait réuni sous la bannière de l'association 72 par-

tenaires. Il en manquait donc beaucoup à l'appel, le président Bertin constatant que 25% seulement des commerçants et assimilés de la place «se sentent réellement concernés» par l'animation et la promotion de la cité.

C'est trop peu, mais l'élément positif de cette soirée est l'engagement pris par sept ou huit membres de l'Association économique maïchoise (AEM) présidée par Jacques Guinchard de payer leur cotisation à l'APM.

Un progrès, mais la vraie question réitérée par A. Bertin, est de savoir si l'AEM envisage de

poursuivre dans la voie «d'une concurrence fratricide ou jouer l'unité», en acceptant de se fonder, comme l'a fait l'association Relais, dans la fédération faïtière qu'est l'APM.

Les élus locaux et maïchois en particulier attendent l'APM au virage sur ce point, sachant que la mairie a toujours appelé à l'unité afin de pouvoir aussi discuter avec un seul interlocuteur représentatif.

Le niveau des cotisations, point de divergence, a trouvé mercredi un compromis en décidant d'une contribution à deux

vitesse. En clair, il y aura une cotisation minimale de base pour les petits chiffres d'affaires et une autre plus élevée pour les mieux lotis. Ce système n'a cependant pas fait l'unanimité, puisque deux membres présents ont refusé de s'engager sur cette base.

Au-delà des problèmes d'effectifs et de moyens, Alain Bertin entend surtout redonner de la vigueur au Plateau tout entier et l'aider à reprendre un certain «leadership» en matière commerciale, grignoté et absorbé en partie par des bourgs plus at-

tractifs que sont Morteau ou Pont-de-Roide.

Une ambition qui passe aussi par une cohésion du commerce et des forces vives locales, au-delà des querelles de clocher stériles qui finissent par être désespérantes. Gage de sa bonne volonté dans ce sens et de son esprit d'ouverture, Alain Bertin envisage que l'Association pour la promotion de Maïche adopte une appellation englobant les communes voisines, à l'image de Radio-Maïche, qui pourrait très bientôt s'appeler Radio-Plateau. (pr.a)

IMMOBILIER

A louer au Locle
après rénovation

avec cuisines agencées, bain ou douche-W.C., lave-linge et séchoirs collectifs, certains avec lave-vaisselle, caves, conciergerie (à repourvoir)

3 premiers mois gratuits

Grands studios Fr. 350.- + charges

3 pièces Fr. 700.- et Fr. 850.- + charges

4 pièces Fr. 850.- et Fr. 950.- + charges

A Soleil-d'Or, Bellevue et Crêt-Vaillant

Pour visiter et traiter: SOGIM SA
Société de gestion immobilière
Avenue Léopold-Robert 23-25
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 84 44 Fax 039/23 21 87

A louer

2 BEAUX BUREAUX

sis Crêt-Vaillant 29, Le Locle.
Pour le 1er avril.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérance Roulet-Bosshart-Gautschi
☎ 039/23 17 83

132-12263

A louer au Locle MAGNIFIQUES APPARTEMENTS

cuisines agencées, lave-vaisselle
dans immeuble rénovés

Rue du Progrès 37

3 pièces: loyers Fr. 1049.-
charges comprises

3½ pièces: loyers Fr. 1105.-
charges comprises

Rue Jean-Jacques-Huguenin 27

2 pièces: loyers Fr. 831.-
charges comprises

3 pièces: loyers Fr. 1079.-
charges comprises

Libres tout de suite ou à convenir

Pour tous renseignements et visites,
s'adresser à:

GERANCE PERUCCIO

Location-vente
Transactions immobilières
Rue de France 22, 2400 Le Locle
☎ 039/31 1616

157-14057

VENDREDI 5 FÉVRIER dès 15 heures
et SAMEDI 6 FÉVRIER dès 9 heures

Vente de l'Eglise réformée

en faveur des œuvres de solidarité
à la Maison de Paroisse, Envers 34, Le Locle

Comptoirs divers - Buffet - Tombolas
Soirées familiales

VENDREDI

dès 18 heures: souper fondue
dès 20 h 15: quatuor de saxophonistes, jonglerie, DIAS-concours

SAMEDI

à 14 h 30: chœur d'enfants
dès 18 h 30: souper «haïtien»
dès 20 h 15: soirée familiale animée par
Jean-Bernard et son accordéon
Jeux - Loto

157-800534

A VENDRE dans la vallée de La
Brévine, à 5 km du Locle

bâtiment de 2600 m³

comprenant un appartement et des
locaux disponibles pour l'artisanat.
Ecrire sous chiffres 157-902158 à
Publicitas, case postale 151,
2400 Le Locle.

A louer ou à vendre
au plus offrant:

APPARTEMENT DE 5 PIÈCES

aux Ponts-
de-Martel/NE.

☎ 021/843 35 25

440-3394

REIKI

L'Energie vitale universelle
qui harmonise

Cours 1er degré:
5 - 7 mars 1993

Soirée d'information gratuite:
jeudi 4 février 1993 à 18 h 30
à l'Hôtel des Trois-Rois,
rue du Temple 29, Le Locle

Silvana Boucard, Maître REIKI
Member of the REIKI-Alliance
3095 Spiegel b. Bern
☎ 031/971 64 75

5-603504



BOULANGERIE
PÂTISSERIE

J.-J. BOSSON

2316 Les Ponts-de-Martel
Grande-Rue 46 - ☎ 039/37 11 16
On cherche un(e)

aide de laboratoire

Horaire: de 4 heures à 11 heures, du
lundi au samedi.
Sans permis s'abstenir.
Veuillez nous appeler pour fixer un
rendez-vous.

157-902159

Formation professionnelle: la maturité technique est sur les rails

Couvet centre cantonal

Il a fallu deux heures et demie de débat pour venir à bout du rapport intermédiaire sur la formation professionnelle dont la législation s'est enrichie d'un volet sur la maturité technique. Pour sa part, l'Ecole technique de Couvet s'est vu confirmer dans son rôle de centre de compétence cantonal. Les députés du Vallon ont livré une belle bataille pour sortir de l'impasse avec les honneurs...

Compte-rendu:
Mario SESSA

Nouveau juge

Elu récemment au Tribunal fédéral, le juge cantonal Bertrand Reeb devait être remplacé au Tribunal administratif. Un seul candidat s'étant annoncé, les députés ont élu à cette charge, par 79 voix sur 105, Christian Geiser, l'actuel juge d'instruction des Montagnes neuchâtoises. Par ailleurs, le député radical de Travers, Gilles Pavillon a été assermenté. Il remplace Roger Perrenoud, récemment décédé.

Etablissements publics

C'est par 71 voix que les députés ont entériné hier la nouvelle loi cantonale sur les établissements publics, dont une série d'articles avaient été renvoyés pour examen en commission. Il s'agissait d'établir une tarification supportable et équitable du montant des patentes, ce qui a été fait, grâce à l'étroite collaboration des milieux concernés. On soulignera encore que 10% des redevances iront à la formation professionnelle dans la branche et que deux postulats, concernant la lutte contre l'alcoolisme et la mise en place de structures d'accueil pour les alcooliques, ont été acceptés. Par contre, l'Etat ne se mêlera pas des discussions sur les conventions collectives entre employés et employeurs de la restauration et de l'hôtellerie.

Soldes aux CFF

Nouvelle menace sur la région. Les CFF projettent de supprimer le «Cargo domicile» à La Chaux-de-Fonds avec, à la clé, la perte de 15 à 18 emplois. Une décision qui interviendra le 8 février déjà. Raison pour laquelle S. Vuilleumier (soc) a interpellé le Conseil d'Etat pour qu'il réagisse. Les CFF ont du reste été passablement malmenés au travers des très nombreuses questions écrites dont ils ont fait l'objet.

Casinos neuchâtois?

Tant J. de Montmollin (lib) que M. Berger-Wildhaber (rad) ont posé des questions à propos de l'ouverture possible sur sol neuchâtois de casinos et des conséquences diverses qui en découleront. La réponse sera intéressante...

Pendant que le chef du Département fédéral signait, hier à Berne, l'ordonnance fédérale instaurant le baccalauréat professionnel, ou plutôt la maturité professionnelle qui comprendra quatre orientations: technique, commerciale, artistique et artisanale, les députés neuchâtois réglèrent son sort à la loi cantonale en la matière qui permettra de mettre sur pied cette nouvelle filière de formation dès la rentrée d'août prochain.

Le premier acte du rapport intermédiaire sur la formation professionnelle a été unanimement entériné. Les groupes ont apprécié à sa juste valeur la revalorisation de l'offre dans le secteur non universitaire grâce à ce titre qui ouvre les portes des Hautes écoles spécialisées (HES) du pays, dont fera partie l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel, et celles d'un rapprochement avec les systèmes éducatifs européens. Restait à examiner le second volet du rapport, celui concernant

l'avenir de l'Ecole technique de Couvet, dont la proposition de nouvelle affectation, en octobre dernier, a déchaîné les passions. En mal d'effectif, 42 élèves sur quatre ans, l'ET de Couvet ne remplissait plus les conditions minimales de maintien, d'où la proposition d'en faire un centre de compétence cantonal dans le domaine des métiers de la mécanique, au service des autres écoles. Par tournus, ce seront plus de 500 élèves qui occuperont les locaux, avantage cumulé avec des économies de fonctionnement de l'ordre de 500.000 francs par an.

Au nom du groupe socialiste, Jean-Jacques Delémont a estimé légitime qu'une région fragile réagisse avec vigueur à tout projet semblant la menacer «mais sans aller jusqu'au procès d'intention et à l'intolérance. Car si pour le Gymnase de Fleurier il s'agit de fermeture, pour Couvet, il s'agit d'une nouvelle vocation, avec le maintien durable d'un centre de formation professionnelle dans le Val-de-Travers. Un objectif prioritaire.»

Et le député de rappeler que le maintien au Vallon d'un filière à temps complet aurait signifié le démantèlement de ce qui existe ailleurs, solution rigoureusement impossible compte tenu de la «communalisation» des institutions et des problèmes de coûts. D'où une solution plus porteuse d'avenir, car le centre de compétence projeté est un noyau dur qui pourra être développé et deviendra peut-être une filière à part entière.

POSTULAT

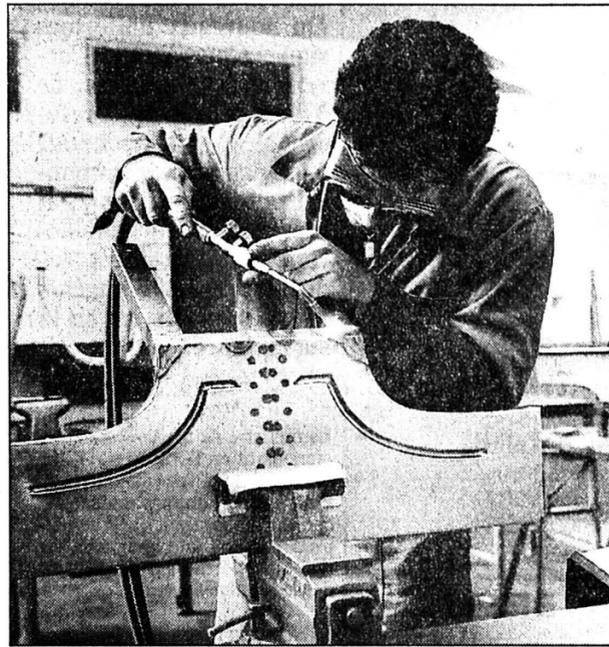
Un souhait concrétisé par le dépôt d'un postulat demandant que le Conseil d'Etat examine, dans un délai raisonnable, la possibilité de créer une filière d'excellence à plein temps dans un domaine qui ne fasse pas concurrence aux autres établissements, par exemple dans le

domaine de l'usinage des matériaux composites.

Si Patrick Erard (GPP) a certes vu de nombreux avantages à la formule proposée, il a aussi mis le doigt sur le problème du déplacement des élèves. Un «obstacle» levé par le conseiller d'Etat Jean Cavadini qui a, dans la foulée, neutralisé un postulat sur la question, puisqu'un service de bus est prévu pour répondre aux besoins de chacun, alors que les étudiants pourront être mis au bénéfice de toutes les aides financières légales en cas de besoin.

STATU QUO

Jacques Girod (rad), député de Couvet, n'a pas été convaincu par la solution proposée dans la mesure où Couvet ne sera pas un centre technique «pointu» qui risque d'engendrer une certaine désaffection de la part des industriels de la région. Selon lui, il faudrait étudier l'interdépendance entre les formations proposées à Couvet et les besoins de l'industrie régionale. Jacques Béguin (lib-PPN), de Fleurier, s'est montré tout aussi sceptique, demandant que l'on propose un scénario réaliste.



Formation professionnelle

Le canton de Neuchâtel introduira la maturité technique dès la rentrée d'août 1993. (Impar-Gerber)

Acte de gouvernement

«Le Conseil d'Etat a voulu que le Val-de-Travers conserve une entité de formation de qualité. Il a fallu trancher entre le Gymnase et l'Ecole technique, c'est Couvet qui est resté et deviendra un centre cohérent, inscrit dans une démarche pédagogique et financière claire», dira Jean Cavadini, en réponse aux diverses interventions. Il a aussi souligné que «l'opposition manifeste du Val-de-Travers dans ce dossier finira par brusquer les autres centres cantonaux qui ont fait preuve, en l'espèce, d'un esprit conciliant et ont contribué à la mise en place de ce centre...».

Au vote, le rapport a été pris en compte par 81 voix contre 9, les députés du Vallon pour l'essentiel, alors que le postulat socialiste n'était pas

combattu. Jacques Béguin a bien tenté d'amender ce postulat, mais de manière si contraignante qu'accepter ses propositions revenait à ne pas adhérer au rapport. D'où un refus cinglant.

Quant à Antoine Grandjean (lib-ppn), il a lui aussi tenté de faire passer un postulat demandant que l'on fasse cohabiter pendant cinq ans, aux fins d'observation, les modules nouvelle formule et la filière complète telle que la connaît l'école aujourd'hui. Peine perdue, la proposition a été rejetée par 56 voix contre 12.

Afin de rassurer leurs électeurs, on signalera que les députés du Vallon ont tout tenté, même l'impossible, pour empêcher une décision pourtant salubre.

Planification hospitalière: une entrée en matière incendiaire

Un débat sans anesthésie

Le projet de planification hospitalière du Conseil d'Etat est décidément bien malade. Mis en cause par une initiative populaire avant même d'avoir été disséqué par les députés, le rapport était déjà condamné. Hier, il a été proprement descendu en flammes par les deux premiers groupes appelés à s'exprimer. On saura aujourd'hui si le rapport sera renvoyé à l'expéditeur ou en commission.

«Le groupe socialiste a examiné sans complaisance ce rapport courageux, mais explosif, dira Bernard Soguel, et l'a apprécié dans sa globalité». A l'explosion des coûts de la santé publique, a fait écho l'impasse budgétaire du canton. Malgré une offre à la baisse du nombre de lits, depuis 1987, les charges ont considérablement augmenté, ce qui ne sera plus supportable à terme.

Comment, dès lors, diminuer les coûts de la santé publique? «Pas avec la méthode du Conseil d'Etat, dont l'analyse du problème est insuffisante et maladroite, car non étayée et non chiffrée, alors que l'on ne s'est pas donné la peine de consulter les milieux concernés!» Le ton était donné.

Pour les socialistes, il faut partir du patrimoine hospitalier du canton avant de faire des choix; une variante pourrait consister à créer un hôpital cantonal et confier des missions spécifiques aux autres établissements. Dans cette perspective, La Chaux-de-Fonds pourrait devenir la référence cantonale à développer, alors que Neuchâtel

devrait disposer d'une unité au service du Littoral, les hôpitaux de districts se voyant confier d'autres tâches à définir.

«Pour comparer les variantes et les méthodes, on jouera la jeu en commission...» précisera M. Soguel. Plus incisif dans la démarche, le

groupe radical, par la voix de Michèle Berger-Wildhaber, a annoncé ne pas pouvoir prendre acte d'un tel rapport d'information, le principal reproche venant du fait que les milieux concernés n'ont pas été consultés, «ce qui a provoqué le blocage que nous connaissons et pénalise aussi le futur Centre

hospitalier de Neuchâtel. Par ailleurs, le Conseil d'Etat a ressorti les arguments d'une option abandonnée par lui en 1990 et ne donne aucun détail sur le moyen de parvenir aux économies qu'il articule, entre cinq et dix millions.»

Dans ces conditions, le Parti radical ne pouvait prendre acte

du rapport et l'a retourné au Conseil d'Etat, non sans le prier d'examiner d'autres pistes pour mieux contrôler les coûts de la santé, par exemple le système de l'enveloppe budgétaire ou les collaborations avec nos voisins de Lausanne et Berne.

Le débat se poursuivra aujourd'hui.



L'hôpital de La Chaux-de-Fonds

Son possible rôle d'hôpital cantonal a été évoqué hier.

(Impar-Gerber)

La Caserne de Colombier accueille 332 recrues

«Dur d'avoir vingt ans!»

Le commandant de corps Jean-Rodolphe Christen et son état-major ont assisté hier matin à l'entrée en service de 332 recrues à Colombier. Le chef des œuvres sociales de l'armée, le brigadier Jean Langenberger, participait également à la visite. Quelque 20% des recrues, ainsi que 25% des jeunes sous-officiers sont actuellement sans emploi...



Caserne de Colombier

Un brin de causerie, entre le commandant de corps Christen et de nouvelles recrues. (Henry)

«C'est dur d'avoir vingt ans aujourd'hui!», a commenté le colonel commandant de corps Jean-Rodolphe Christen, en se référant particulièrement à la crise économique qui touche une partie importante de la jeunesse. Hier, à Colombier, il a témoigné de ses préoccupations en conversant avec les recrues. Privilégiant le contact individuel, il s'est abstenu de discours pour questionner quelques jeunes et s'intéresser à leur situation personnelle.

RAVAGES DU CHÔMAGE

Les cadres de l'armée sont actuellement préoccupés par la dégradation du marché de l'emploi qui se révèle plus cruel à

l'égard des jeunes qui n'ont pas encore accompli leur temps de service que dans les autres catégories de la population. Environ 20% des recrues n'ont pas d'emploi et, selon le commandant de l'Ecole de Colombier, le colonel EMG Roland Chuard, 25% de ses jeunes sous-officiers (20 sur 80) sont dans une situation identique.

Le phénomène inquiète d'autant plus qu'il est partiellement lié à l'Ecole de recrues (ou à la formation des sous-officiers). Les employeurs semblent en effet de moins en moins disposés à engager du jeune personnel s'il n'a pas accompli ses premières semaines de service à l'armée. Certains promettent toutefois un engagement à l'issue de cette

période, mais fréquemment sans aucune garantie.

Le chef des œuvres sociales de l'armée, le brigadier Jean Langenberger, accompagnait hier le commandant de corps Christen. Il a fait état de la forte augmentation des cas traités dans son service. Les demandes d'aide matérielle sont notamment en constante progression (l'armée

procure un soutien financier lorsque les autres services et assurances ne fonctionnent pas). Toutefois, les œuvres sociales de l'armée ne disposent pas de crédits illimités... Elles ont fréquemment recours à des associations et fonds privés dans les divers cas d'aide à apporter. Si des difficultés de financement devaient surgir (la situation devient critique), des mesures politiques nouvelles devraient être prises.

332 SUR 421

Hier, 421 recrues étaient attendues à Colombier; 377 se sont présentées et 332 sont entrées effectivement en service (54 Bernois de langue française, 16 Fribourgeois, 30 Vaudois, 90 Genevois, 85 Neuchâtelois, 55 Jurausiens et 2 d'autre origine).

Ces jeunes disposent durant dix-sept semaines de cours, jusqu'au 29 mai, de divers services mis en place par l'armée. Avec les œuvres sociales (tél. 021/316 47 87) il convient notamment de citer le tout récent service de médiation (tél. 155 90 33, appel gratuit, le mercredi de 16 à 18 h et le samedi de 14 à 16 h). Il écoute toutes les récriminations, répond à toutes les questions et s'efforce de résoudre les éventuelles difficultés de relations qui surgissent en cours de service. En outre, chaque Ecole de recrues met une personne à disposition pour les chômeurs à la recherche d'un emploi. * A.T.

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

Cornaux

Deux blessés

Dimanche à 17 h, M. Y. R., de Marin, circulait de Frochoux à Cornaux. Dans une courbe à droite, le conducteur a perdu la maîtrise de son auto qui est sortie de la route et a percuté un arbre sur la gauche. Blessé, le conducteur a été conduit à l'Hôpital Pourtalès. Quant au passager, M. D. G., de Cornaux, également blessé, il a été conduit à l'Hôpital des Cadolles.

MDJ à Neuchâtel

L'heure c'est l'heure

La galerie MDJ. Art contemporain de la Maison des jeunes n'ouvre pas ses portes de 16 à 20 h, comme nous l'écrivions hier par erreur, mais bien de 14 à 18 h et ce, du mercredi au dimanche. (cp)

AGENDA

Socialistes à Bevaix

Info chômage

Le 10 février, à la maison communale de Bevaix, le groupe socialiste du lieu organisera une soirée d'information avec M. Marcel Cotting, chef du Service cantonal de l'emploi. La fête du 1er mai du district sera organisée par la section à la Grande salle de Bevaix et le bénéfice ira à l'association des chômeurs du canton. (ao-comm)

Neuchâtel

Chouettes et hiboux

Dans le cadre de Ciné-nature, le Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel, en collaboration avec le WWF-NE, propose demain mercredi à 12 h 30 et 14 h 15, un film de Pierre Walder: «Chouettes et hiboux d'Europe». Affûts par des nuits de pleine lune, longues attentes dans le froid: des vallées secrètes de Provence à la taiga primitive de Scandinavie, le dernier film du cinéaste genevois invite à la découverte du monde mystérieux des rapaces nocturnes. (comm)

Neuchâtel

Voyage au Tibet

A l'enseigne de Connaissance du monde, le cinéma des Arcades à Neuchâtel diffusera les mercredi et jeudi 3 et 4 février à 16 et 20 h, un film de René Vernet sur le Grand Tibet.

Crédits hospitaliers acceptés par le Conseil général de Neuchâtel

Entre urgence et nécessité

Les trois crédits hospitaliers, pour un montant de près de 3,1 millions, ont remporté hier soir l'adhésion unanime du Conseil général de Neuchâtel. Avis nettement plus tranchés, par contre, sur la demande de crédit de rénovation d'un très vieux locatif de la ville...

Reconnaissant tant l'urgence que la nécessité, par 39 voix sans opposition, le législatif a accepté les trois crédits destinés aux hôpitaux de la ville: 610.000 fr pour le remplacement d'appareils au département d'imagerie médicale, 735.000 fr pour la transformation de la polyclinique des Cadolles et 1,751 million pour divers remplacements et rénovations dans les deux hôpitaux.

Des crédits qui seront suivis par d'autres, a confirmé hier Jean-Pierre Authier, directeur des hôpitaux, en réponse à une question radicale. Uniquement pour les bâtiments, il faudra en-

core consentir des investissements estimés à 5 millions jusqu'en l'an 2000, ceci uniquement pour maintenir les hôpitaux en état dans l'attente de l'avènement du Centre hospitalier de Neuchâtel (CHN). Une réalisation qui reste un objectif prioritaire du Conseil communal, a tenu à réaffirmer J.-P. Authier.

La discussion fut par contre longue - près d'une heure et demie... - et nettement plus tranchée autour du crédit de 830.000 fr destiné à la rénovation d'un immeuble communal à la rue Saint-Nicolas. Radicaux et libéraux auraient préféré démolir et reconstruire. La droite libérale, tout en demandant le renvoi de la demande, émettait par ailleurs de sérieux doutes sur la crédibilité de l'entreprise générale mandatée: «Au vu de la vétusté de l'immeuble, seule une entreprise aux abois ou pratiquant le dumping peut accepter d'exécuter les travaux pour un tel prix».

«Alors, elles doivent être très nombreuses dans ce cas et pas des moindres», a rétorqué le directeur de l'Urbanisme, Blaise Dupont, en évoquant les offres reçues de 16 entreprises prêtes à s'engager pour un prix proche de celui demandé. Des soumissions qui, pour les six premières, ne variaient d'ailleurs que de 4%. Et de rappeler que pour obtenir l'aide fédérale au logement, il ne fallait pas que la construction soit trop chère, comme cela était malheureusement devenu le cas pour les nouveaux immeubles de la Cour Marval, où l'aide fédérale a été refusée. Ce qui inquiète d'ailleurs la commune qui avait donné son autorisation à cette condition seulement...

Au vote, c'est finalement par 20 voix contre 17 que le législatif a accepté le crédit de rénovation, porté à 862.000 fr par le biais d'un amendement «vert» pour permettre l'aménagement de capteurs solaires. (cp)

Cour civile: NE Xamax poursuit un de ses anciens joueurs

Autogoal par défaut d'arbitre

NE Xamax cherchait à récupérer 225.000 francs de son ex-footballeur Stefan Lindqvist. L'équipe en sera pour ses frais. La Cour civile s'est déclarée hier incompétente pour juger de ce cas... NE Xamax s'est trompé d'arbitre».

L'affaire remonte à 1990. Le footballeur suédois, outre son salaire et ses primes de matches, avait obtenu le versement d'une indemnité annuelle de 50.000 fr pendant 5 ans. Prétextant la construction d'une villa dans sa Suède natale, Lindqvist était même parvenu à se faire verser l'indemnité en une seule fois - soit 250.000 fr d'un coup - lors de son entrée dans l'équipe neuchâteloise.

Las, l'étoile suédoise devait s'avérer très vite... filante. A fin 90, six mois seulement après ses débuts, ne répondant apparemment pas aux attentes placées en lui par les dirigeants xamaxiens, Lindqvist pliait bagages.

Au moment de son départ, le footballeur avait promis que le remboursement des indemnités touchées à l'avance (225.000 fr pour 4 saisons et demie) serait effectué par son nouveau club, Göteborg. Las, celui-ci, estimant que ce montant relevait de la politique salariale du club neuchâtelois et non du transfert opéré avait tout simplement refusé.

Le club neuchâtelois avait donc entamé une procédure de-

vant la justice neuchâteloise pour obtenir de Lindqvist le remboursement de l'argent indûment versé. En vain: la Cour civile s'est déclarée hier incompétente à juger cette affaire. Motif? NE Xamax s'est trompé d'arbitre.

Le contrat passé à l'époque entre le joueur et son ex-équipe stipulait que tout différend devait se régler devant un tribunal arbitral désigné par les deux parties. C'est cette voie, ou alors celle d'une action directe devant les tribunaux suédois que les dirigeants xamaxiens devront prendre s'ils veulent espérer revoir un jour leur argent. En attendant, l'équipe neuchâteloise devra s'acquitter des frais de la cause... (cp)

Boudry: journée «droits de l'homme» pour catéchumènes

Les germes de la compréhension

Sept ateliers pour vivre par le concret les droits de l'homme. C'est la sensibilisation à laquelle quelque 45 catéchumènes de 14 à 17 ans des paroisses de Boudry, Bavaix, Cortaillod et de La Béroche étaient conviés, samedi au temple de Boudry. Pour aller plus loin que le simple discours rhétorique.

Prison, violence, handicap, sida, chômage, ados-enfants, réfugiés. Sept thèmes pour autant d'ateliers menés par des jeunes en formation et avec un invité adulte à chaque fois. «Nous voulions montrer, à travers une sorte d'application pratique, que les droits de l'homme, ça ne va pas de soi. En parler, c'est une chose, mais les vivre, donc apprendre à donner sa place à l'autre et à soi, c'est nettement plus difficile», expliquait Isabelle Baechler, de l'Aumônerie cantonale de jeunesse, organisatrice, avec l'Animation réformée de jeunesse, de la journée de samedi.

Au terme de ces quelques heures de réflexion, le bilan tiré par les adolescents eux-mêmes était encourageant. Certes, la différence de maturité entre les membres des groupes était pa-

tente. «A 14 ou 15 ans, la parole n'est pas toujours facile quand elle doit exprimer quelque chose de soi sur des thèmes qui peuvent nous toucher personnellement», remarquait A. Baechler. Mais, par-delà la barrière de la timidité, le message de la journée semble avoir passé. Une journée que ses organisateurs souhaitent surtout avoir été l'occasion d'une réelle rencontre entre les ados. «Et qu'elle ait aussi contribué à changer de manière positive l'approche qu'ils pouvaient avoir des thèmes abordés», répond A. Baechler. A défaut, elle aura tout de même contribué à casser le «cliché» que beaucoup encore se font du «caté».

A l'issue de la rencontre, les invités adultes se sont vu remettre un cadeau «symbolique», à l'image de la journée passée ensemble: une fleur en oignon, destinée à fleurir demain, en même temps peut-être que les graines de la compréhension semées samedi...

La prochaine journée «thématique» pour catéchumènes que l'Aumônerie cantonale de la jeunesse organisera portera sur «L'Espérance». Elle aura lieu le 20 novembre à La Chaux-de-Fonds. (cp)

Neuchâtel

Blessé à l'usine

Le SIS de Neuchâtel a dû intervenir avec une ambulance, hier à 7 h 45, pour un accident de travail qui s'est produit à l'usine Métalor, avenue du Vignoble 7. M. J. G., de Neuchâtel, en voulant récupérer une «savonnette-lingot d'or» dans un bac d'eau, a vu son pullover s'accro-

cher à un des transporteurs de la chaîne. Il n'a pas pu dégager son bras à temps.

Blessé, M. J. G. a été transporté à l'Hôpital de la Providence, établissement qu'il a pu quitter après y avoir reçu des soins. (comm)

AUJOURD'HUI

● MUSIQUE
Hot DC (funk'n'roll)
Plateau libre, 22 h.

SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE
Soleil, rue du Seyon, jusqu'à 20 h.
Suite 25 10 17.

Seizième édition du Carnaval de Fleurier les 19, 20 et 21 mars

En route pour une folie

Deux nuits et deux jours de liesse, des cortèges, des cliques aux costumes chatoyants, des miss à élire... La 16^e édition du Carnaval de Fleurier, prévue les 19, 20 et 21 mars, fera dans la tradition. On ne change pas une formule qui gagne. Les Vallonniers sont invités à rivaliser d'imagination pour leurs déguisements et leurs grimaces.

Six cliques, soit plus de 150 «musiciens», sont annoncées pour le cortège des enfants le samedi et l'animation de la nuit. Certaines sont des habituées, comme les «Eksapettes» de Sion – une très belle clique de souffleurs – les «Milchmaucherli» de Bienne – qui doivent en être à leur dixième participation – les «Hernpickers» de Lucerne et les «Salobins» de Saint-Aubin (FR). Quant à la petite nouvelle, il s'agit du «Quartier Deppe» de Bâle. Et n'oublions pas la Gugen locale des «Britchons».

Pour le cortège du dimanche, le comité fleurisan est en discussion avec les organisateurs du Carnaval de La Chaux-de-Fonds (prévu les 19 et 20 mars). On espère que quelques cliques présentes dans la métropole horlogère viendront gonfler le défilé. Un défilé qui prendra fin sur la place de Longereuse, où le bonhomme hiver partira en fumée. Enfin, comme l'année dernière, les bals du vendredi et du samedi soir auront lieu à la salle Fleurisia et seront animés par les «Banana's».



Rues en fête à Fleurier

Les cortèges du carnaval sont un des moments forts de la manifestation.

(Impar-De Cristofano-a)

Les sept membres du comité du Carnaval de Fleurier travaillent d'arrache-pied depuis le mois d'août déjà. «On est reparti pour une folie», glisse Bernard Cousin, président.

Le carnaval roule sur un budget d'environ 25.000 francs et boucle, généralement, avec un déficit de 3000 à 4000 francs. Une perte époncée par les manifestations organisées pendant

l'année, buvette à la brocante, stand à l'abbaye et match au loto. La vente du journal satirique – le «Carnavallon» dont la sortie est prévue le 10 mars – la publicité qu'il contient, le badge (un pin's à l'effigie du bonhomme hiver pour cette 16^e édition) quelques sponsors et, surtout, les débits de boissons permettent de nouer les deux bouts. «Nous aimerions bien avoir

une fois un carnaval qui tourne», lâche Jean-Louis Goumaz, caissier. A l'avenir, il est fort probable que le cortège du dimanche devienne payant.

CHERCHE BÉNÉVOLES

Le comité du carnaval lance «un cri du cœur». Il est à la recherche de personnes bénévoles. «C'est notre éternel problème», soupire Bernard Cousin. Pour la petite

histoire, l'an passé, les «Carnavallonniers» ont passé une annonce. Et c'est une équipe de radio-amateurs de... Pontarlier qui est venue en renfort!

Il faut du temps pour qu'une manifestation devienne une tradition populaire bien ancrée...

MDC

● Avec le soutien de «L'Impartial»

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano
De CRISTOFANO

BRÈVES

Abbaye de Fleurier Thème choisi

Le thème du prochain cortège de la jeunesse de l'Abbaye de Fleurier, qui aura lieu le samedi 26 juin, est maintenant connu. Avec «L'école à travers les âges», les gosses, ainsi que les sociétés locales qui participent au défilé, ne devraient pas avoir de pannes d'imagination. Charlemagne, le Gymnase et l'Ecole technique de Couvet figureront certainement en bonne place. (mdc)

Fleurier

Cours d'informatique

L'Ecole professionnelle cantonale à Fleurier organise trois cours d'informatique, chacun articulé autour de huit séances de deux périodes, qui auront lieu les mercredis en fin d'après-midi et en début de soirée. Les cours (traitement de texte Wordperfect, tableur Excel et Works sous Windows) seront donnés au Centre Télécom de Fleurier. Le délai d'inscription prend fin le 4 février. (mdc)

Montmollin

«Evasion» se porte bien

Les membres du groupe «Evasion», de Montmollin, qui ont siégé récemment, ont entendu leur président honorer la mémoire de Pierre Gerber pour passer ensuite en revue les activités de l'année écoulée et détailler celles prévues en 1993. Le groupe a profité de l'occasion pour fêter le 80^e anniversaire d'un de leurs membres. (comm)

Boudevilliers

Nomination

Lors d'une récente séance, le Conseil d'Etat neuchâtelois a autorisé Mme Isabelle Werkmeister, à Boudevilliers, à pratiquer dans le canton en qualité de sage-femme. (comm)

Valangin

Démission à la paroisse

Le Conseil paroissial de Valangin, Boudevilliers et Fontaines a pris acte récemment, avec regret, de la démission pour raison de santé de Marcel Guélat, conseiller depuis plusieurs années. Député au Synode de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise, délégué au Conseil régional du Val-de-Ruz et dans diverses commissions cantonales, Marcel Guélat sera difficile à remplacer! (comm)

Tribunal de police du Val-de-Ruz

Partis sans avertir

«Recullette à l'aveuglette», «queue de poisson», ivresse au volant... La semaine dernière, le Tribunal de police du Val-de-Ruz a traité trois affaires concernant la loi sur la circulation routière.

En reculant sans avoir au préalable enlevé la buée qui recouvrait la vitre arrière de sa voiture, S. R. a heurté un piquet métallique de la barrière de son voisin. Le conducteur a continué son chemin, sans aviser le lésé ou la police. Celle-ci a pu l'identifier grâce à des débris de phares et à une écaille de peinture restée accrochée sur la barrière.

Compte tenu de la faible importance des dégâts et de la situation financière de S. R., le tribunal l'a condamné, pour viola-

tion des devoirs en cas d'accident et perte de maîtrise, à une amende de 400 francs et à 120 francs de frais.

HACHURÉ, LE POISSON

J.-C. K. était également renvoyé devant le tribunal pour infraction à la loi sur la circulation routière, sur dénonciation d'un autre automobiliste qui lui reproche de lui avoir fait une «queue de poisson».

Selon le dénonciateur, il était sur le point de s'engager sur la voie de présélection pour bifurquer à gauche lorsque J.-C. K., qui roulait à grande vitesse, l'a dépassé et terminé sa manœuvre sur la zone hachurée de la chaussée. Le président rendra son jugement la semaine prochaine.

Un dimanche soir, aux environs de minuit, E. H. a été intercepté par la police cantonale alors qu'il roulait sur la route de Chézard-Saint-Martin à Cernier. La prise de sang à laquelle E. H. a été soumis a révélé une alcoolémie de 1,13 pour mille. Compte tenu d'une précédente condamnation d'une certaine gravité, commise en 1991, pour infraction à la loi sur la circulation routière, le tribunal a décidé de condamner E. H. à une peine d'emprisonnement de 10 jours avec sursis pendant 4 ans, et à une amende de 1000 francs ainsi qu'à 455 francs de frais. (pt)

● Le Tribunal était placé sous la présidence de Daniel Jeanne-rot assisté de M. Patrice Phillot, substitut au greffe.

Fontainemelon: assemblée du Club des loisirs du 3e âge

Ah quelles belles journées!

Le Club des loisirs du 3^e âge de Fontainemelon a été fondé en 1977. C'est l'un des plus anciens club du genre dans notre canton, avec un effectif de plus de 140 membres. Il a tenu, mercredi dernier, son assemblée générale sous la présidence de Walther Müller.

Le président a relevé toute l'activité de l'année écoulée, avec notamment l'organisation de deux courses, l'une à Chamby (VD) et l'autre au Lac Bleu. Les séances de loisir et celles des jeux de cartes à Riant Val connais-

sent toujours un succès remarquable. Les travaux effectués lors des séances de bricolage, les couvertures et chaussons, sont distribués au Home de la Rochelle ainsi qu'au peuple Saranhoui, qui a d'ailleurs fait parvenir des remerciements au club.

L'aspect financier du club ne donne pas de soucis, même si la fortune diminue un peu. Les comptes ont été présentés par Eric Matthey. Le comité doit examiner le problème des cotisations qui sont restées inchangées depuis de nombreuses années,

soit 5 francs par membre et par année. Il doit aussi examiner l'organisation de deux courses, dont la première est agendée pour le 12 mai 1993. Les buts proposés, Stein-am-Rhein ou le lac des Quatre-Cantons, ont été jugés trop éloignés.

Le président Walther Müller a été confirmé dans sa fonction, de même qu'Hélène Luthi au poste de vice-présidente, alors qu'Eric Matthey tiendra la caisse et Henri Malcotti le secrétariat. (ha)

Recensement 1992 à la Côte-aux-Fées

Les étrangers «explorent»

Au 31 décembre dernier, la population de la Côte-aux-Fées s'élevait à 516 personnes, soit sept de plus que douze mois auparavant. L'augmentation provient uniquement de «l'explosion» du nombre des étrangers. Pour mémoire, la commune abritait 505 personnes en 1984, 528 en 1988 et 510 en 1990. La stabilité règne.

Comme c'est le cas dans de nombreuses communes du canton, l'effectif des Neuchâtelois est en baisse, s'établissant à 260 (-10), alors que celui des Confédérés reste identique (229).

Le gain démographique est le fait de l'élévation du nombre des étrangers, qui passe de 10 à 27. Parmi eux, on trouve 11 per-

sonnes bénéficiant d'un permis d'établissement (C), 13 d'une autorisation annuelle (B), 2 sont titulaires d'un permis L (courte durée) et une personne est munie d'une autorisation saisonnière (A).

En tenant compte des nouveaux critères statistiques, la population totale s'élève à 515 personnes (1 étranger en moins) formant 248 ménages. On dénombre 207 célibataires, 258 marié(e)s, 13 divorcé(e)s et 37 veuves et veufs. Quant à la confession, 421 habitants sont protestants, 54 catholiques romains et 40 sans religion ou divers. Enfin, 125 personnes sont nées avant 1931 et 109 avant 1928. (mdc)

ECAI à Fontainemelon

Prévention à la ferme

Situé au No 14 de la rue du Centre à Fontainemelon, le Centre cantonal de prévention des incendies connaît actuellement un beau succès. Dernièrement, les dames du groupement de vulgarisation du Val-de-Ruz sont venues se documenter sur la prévention, plus spécialement pour les bâtiments agricoles.

L'expert de l'Etablissement cantonal d'assurances immobilières (ECAI) a démontré aux visiteuses l'utilité d'une construction conforme pour empêcher la propagation d'un sinistre.

Lors de cette rencontre, les dangers spécifiques d'une exploitation agricole furent analysés. Les dames, très intéressées, ont promis de transmettre leurs nouvelles connaissances à leurs maris. (ha)

VAL-DE-TRAVERS

● AMBULANCE
☎ 117.

COUVET

● HÔPITAL
maternité et urgences:
☎ 63 25 25.

VAL-DE-RUZ

● SERVICE DE GARDE
PHARMACIE
en cas d'urgence ☎ 111
ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

● HÔPITAL ET MATERNITÉ
Landeyeux: ☎ 53 34 44.

Saint-Imier: le Corps de musique renouvelle ses autorités

La jeunesse se mouille

Une bonne soixantaine de personnes ont pris part samedi à la 135e assemblée annuelle du Corps de musique, endeuillée, rappelons-le, par le malaise fatal à Charles Baertschi, président d'honneur. Au niveau des élections, cette assemblée traduit une volonté manifeste d'impliquer les jeunes membres dans la direction de la société.

«Nous avons la chance de posséder une jeunesse qui s'intéresse aux postes à responsabi-

tés», relevait d'ailleurs René Ruchat, président sortant.

Le comité a été élargi à neuf membres, qui n'en comptait que sept jusqu'ici. Raison de cette augmentation: il faut quelques années de pratique, au sein de cet organe, pour former un président.

Le comité 1993 du Corps de musique: président, Toni Baertschi, nouveau; vice-président, Pascal Eichenberger, nouveau; secrétaire correspondance, Christine Dalmas; caissier, Alain Pantet; secrétaire séance, Hubert Vienat (par ailleurs réélu instructeur-tambour); archivist, Sylvie Leuthold; membres adjoint, Roger Linder, Jean-Philippe Küng (nouveau) et René Ruchat.

La commission musicale est présidée depuis samedi par



Saint-Imier

Le président sortant, René Ruchat (à gauche) et son successeur, Toni Baertschi (à droite), encadrent le jeune vice-président, Pascal Eichenberger et le nouveau chef de la commission musicale, Jean-Pierre Pauchard.

Jean-Pierre Pauchard, qui comprend Yves Wüthrich, Maurice Veya, Jean-Claude Linder - sous-directeur réélu samedi - et Maurice Bernard (directeur).

La commission de récréation, enfin, est formée de Claude-Daniel Rüegg, Gianni Pavone, Sylvia Ruchat et Michel Rérat.

UN EFFECTIF STABLE

Cécile Dornbierer, jeune trompette de Courtelary, Hubert Michel, bassiste d'Évilard et Philippe Dumureau, clarinettiste

imérien, ont été admis officiellement au sein de la société. Et au chapitre de l'effectif justement, René Ruchat souligne dans son rapport présidentiel qu'il est stable, avec 47 membres actifs, mais pourrait s'étoffer sensiblement; le directeur le souhaite en effet, dans l'optique d'une meilleure sélection et donc d'une qualité musicale supérieure.

Au chapitre des finances, en faisant abstraction du magnifique résultat obtenu avec la 34e

Fête jurassienne, René Ruchat souligne que les rentrées ne suffisent plus à couvrir les dépenses; il faut donc songer à les augmenter, soit en haussant les cotisations, soit en créant de nouvelles.

Last but not least, le président sortant met en exergue l'excellente ambiance régnant au sein du corps, ainsi que les grandes compétences et la compréhension du directeur, Maurice Bernard. (de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEL

BRÈVES

Canton de Berne Communes mécontentes

Les communes bernoises sont mécontentes de la nouvelle répartition des charges dans le domaine des œuvres sociales. Une nouvelle clé de répartition est en effet à l'étude, qui soulagerait les finances cantonales mais qui représente une dépense supplémentaire de quelque 22 millions de francs pour les communes.

Le ciné avant 16 ans

La disposition interdisant aux jeunes de moins de 16 ans d'assister aux projections cinématographiques du soir dans les salles bernoises, doit être supprimée. Le gouvernement a donc chargé la Direction de la police d'introduire une procédure de consultation pour modifier en conséquence la loi sur la projection des films. (oid)

AGENDA

Moutier

«Le testament du Chien»

L'Estarde, troupe de théâtre amateur de Moutier, a choisi pour sa saison 93 «Le testament du Chien», une œuvre d'Ariano Suassuna: dans le Nordeste brésilien, où famine et misère régissent en maîtresses absolues, la mort d'un chien donne à l'auteur le prétexte à dénoncer la corruption, la cupidité, la bêtise. Une pièce drôle, mais d'un humour très caustique, à l'aula de Chantemerle les jeudi 4 février, vendredi 5 et samedi 6 février à 20 h 30, ainsi que le dimanche 7 à 17 h. Réservation au Centre culturel de la prévôté, entre 14 et 18 h (tél. 032 93 45 11). Réduction pour les propriétaires de chien, sur présentation du carnet de vaccination de leur animal... (de)

Tramelan

Bal non stop

Sur l'initiative d'Enrico Farimonte dont la popularité n'est plus à démontrer, un bal non stop aura lieu, avec deux orchestres, «Combo» et «Chips», qui se relaieront de 21 h à 3 h du matin, vendredi soir 5 février à la salle de la Marelle à Tramelan. A relever que les organisateurs verraient d'un bon œil les participants arriver costumés à ce bal sans en faire cependant une condition. Pour encourager les indécis, un magnifique prix récompensera la personne portant le plus beau costume de cette soirée. (vu)

Diplômes et récompenses

Le Corps de musique a élu samedi trois nouveaux membres d'honneur, à savoir Edmond Iff et Claude-Daniel Rüegg, pour 20 ans d'activité, ainsi que Willy Acherman, pour services rendus.

La liste des membres honoraires s'est elle aussi allongée, puisque Gianni Pavone y entre pour 12 ans d'activité, tandis que sept autres personnes y sont nommées pour leur dévouement à l'occasion de la Fête jurassienne de juin essentiellement, à savoir Jean-Baptiste Renevey, Claude Grobéty, Jean-Rodolphe Küng, Pierre Bourquin, Francis Löttscher, François Vauthier et Pierre-André Zampieron.

Aux sept primes d'assiduité remportées par Toni Baertschi, Sylvia Ruchat, Roger Linder, Jean-Claude Linder, René Ruchat, Maurice Veya et Yves Wüthrich, s'ajoutent encore les mentions honorables de Philippe Châtelain et Francis Favre, pour 8 ans d'activité.

Signalons enfin que Toni Baertschi succède à Roger Linder en tant que représentant du district au comité de la Fédération jurassienne; le démissionnaire a été nommé membre d'honneur de ladite FJM. (de)

La Société d'agriculture du district de Courtelary: 120 ans d'existence

Trouver de nouveaux débouchés

Une centaine de membres de la Société d'agriculture du district de Courtelary s'est récemment réunie en assemblée générale annuelle, à la halle polyvalente de La Ferrière. Pour marquer les 120 ans d'existence de la société, la farandole des Jonquilles et le Männerchor Frohsinn de La Ferrière ont agrémenté le programme de l'assemblée.

La fanfare du village sous la bague de M. Paul Thomi a accueilli les participants sur une note gaie. Ensuite, le président, M. Georges Châtelain, a salué la présence de M. Benoît, député, M. Monnier, préfet du district et les représentants des communes.

Après un hommage aux membres disparus, le maire M. Heinz Lanz a présenté son village qui compte actuellement 500 âmes. La lecture du procès-verbal et les comptes 1992 n'entraînent pas de commentaires. La diminution du Fonds de secours est due à des indemnités versées à des membres touchés par des dégâts d'eau. La cotisation annuelle reste fixée à 10 fr. La commune de Tramelan a été désignée pour les prochaines assemblées en 1994.

Parmi les activités futures, on notera une sortie à ski le 6 février prochain et une course annuelle à Affoltern dont le but sera la visite d'une fromagerie modèle.

DIPLÔMES

L'assemblée a accepté la création d'une formation SEGECA laquelle sera chargée du service de gestion de campagne à la suite de l'obligation, dès le 1er janvier 1993, de tenir une comptabilité pour chaque domaine. MM. Georges Châtelain et Nicolas Opplinger ont été nommés délégués de cette fondation et

une cotisation d'entrée de 2000 fr sera à la charge de la société.

Cette année, 31 diplômes ont été distribués aux membres honoraires qui sont: MM. Hermann Lauber et Oscar Studer à La Ferrière, Willy Siegenthaler à Saint-Imier, Maurice Tschanz à Mont-Soleil, André Amstutz à Cormoret, Jean-Robert Bürgi à Corgémont, Hans Tschan à Mont-Tramelan, Georges Boder, Wilfried Boder, Hedwige Monnier, Gilbert Mottet à Orvin, Frédy Bessire à Péry, Pierre Wyssen à Cortébert, Marcel Monnier et Willy Zeller à Courtelary, Roger Nussbaum à Bienne, Robert Wenger à Villeter, Robert Rohrbach à Tramelan, Willy Blumer et Gilbert Jeanneret à Sonvilier, Fritz Meister à La Chaux-d'Abel, Werner Tanner à Mont-Soleil, Rolf Pärli à Sonceboz, Willy Schnegg à Sonvilier, Edouard Meyer, Christian Hodel, Maurice Barraud, Paul Niederhauser, Walter Rufener, André Steiner et Walter Wiedmer à Renan.

AVENIR DE L'AGRICULTURE

Puis, l'assistance a prêté une oreille attentive à la conférence de M. Samuel Winkler avec pour thème: «L'avenir de l'agriculture dans notre région».

Pour sauvegarder ses intérêts, il convient actuellement d'agir sur deux fronts. Premièrement, il serait judicieux d'abaisser les coûts d'achat de fourrages, les frais de machines et surveiller les investissements dans les bâtiments.

Deuxièmement, on pourrait trouver de nouveaux débouchés qui permettraient de grignoter de nouvelles parts du marché tout en étant conscients que la solution miracle n'existe pas.

Pour améliorer le rendement dans nos exploitations régio-

nales, il est proposé d'intervenir à trois niveaux différents. Il importe en effet de revoir la commercialisation des produits sur le marché. On parle beaucoup d'écologie, mais il existe toujours un grand fossé entre le producteur et le consommateur, donc il convient de raccourcir le chemin entre les deux. De plus, la mode est actuellement à la vente directe, mais la quantité disponible n'est pas toujours suffisante. Pourtant il est profitable d'écouler le plus de produits possible dans sa région avec le label d'origine. On pourrait revoir à ce propos la commercialisation du bétail, dont le marché est aujourd'hui organisé par les cantons, en créant des places de marché.

Par ailleurs, le paysage est en perte de terrain à cause de la forêt qui avance. Pour remédier à ce malaise, on tente d'organiser un marché, afin que les communes et les corporations publiques dédorment les paysans qui entretiendront les forêts.

TOURISME RURAL

Le tourisme rural est également un point à ne pas négliger dans notre région en favorisant notamment le sport équestre. Une chose est sûre et permet de rester optimiste, le paysan qui exploite son domaine avec dynamisme et qui maîtrise la gestion des affaires garde un avenir serein et ce d'autant plus que beaucoup de jeunes reprennent le bien de leurs parents.

Pour clore l'assemblée, le président d'honneur, M. Aurèle Noirjean a retracé le parcours de la société durant ses 120 ans et même si les méthodes ont énormément évolué, l'idéal n'a pas changé: «Garder toujours une collaboration étroite», voilà le mot d'ordre à respecter dans l'avenir! (jo)

Vélo-Club Tramelan

Petit mais solide noyau

Fondé en 1939, avec une petite interruption entre 1965 et 1975, l'ancien Vélo-Club «La Pédale», devenu aujourd'hui le Vélo-Club Tramelan, dispose d'un noyau de membres fort fidèle. Ce qui permet d'envisager l'avenir avec un certain optimisme, même si les licenciés se font de plus en plus rares.

A la tête du club depuis une dizaine d'années, Wilfred Hirschi tente de motiver ses membres par une riche activité. Mais il est difficile de planifier le travail, le président relevant que seul un petit noyau de membres se retrouve fidèlement autour de la table, qu'il remercie pour leur soutien et leur sacrifice à l'égard du club.

PAS DE TOUR DU JURA BERNOIS

L'année 1993 ne verra pas le Vélo-club Tramelan mettre sur pied le Tour du Jura-bernois. Cette épreuve, qui pourtant jouissait d'une enviable notoriété et réunissait les meilleurs coureurs du pays, est abandonnée momentanément. Il faut en chercher la raison dans le manque d'intérêt des membres qui ne donnent pas assez signe de vie lorsqu'ils sont sollicités. Par contre, Wilfred Hirschi, relevant le succès remporté par la course des écoliers, annonce que cette dernière sera à nouveau organisée.

Parlant de l'activité écolière, le président rappelle le beau «Tour du Jura bernois», édition 1992, lequel réunissait une participation moyenne de 95 coureurs. La camaraderie et la bonne humeur n'ont pas fait défaut lors de la sortie de deux jours du club. Grâce à Stéphane

Boillat ainsi qu'à la maison Germinet et Habegger, le club a pu inaugurer de nouveaux maillots.

Différentes autres occupations, professionnelles ou familiales font que Wilfred Hirschi se consacre moins au mandat qu'il doit remplir. Cependant, le petit noyau de membres toujours disponibles fait qu'il a confiance en l'avenir du club.

Responsable technique, Raoul Vuilleumier relate quelques résultats des trois coureurs du club, soit Stéphane Boillat, Béat Habegger et Marc Donzé (licencié au «Jurassia Condor» mais membre du club).

L'effectif du club augmente d'une unité alors que les comptes présentés par le trésorier Roger Droz témoignent de finances saines grâce à l'excellent travail réalisé à l'occasion du Tour du Jura bernois et course des écoliers.

ACTIVITÉ

L'activité sportive du club pour 1993 est la suivante: course VTT d'hiver; championnat jurassien, le 1er mai; le 12 juin: course pour écoliers; 28 et 29 août: sortie annuelle; sortie en France, pique-nique etc. Les entraînements ont lieu le mercredi, avec rendez-vous à 17 h 30, à l'école de Bellelay.

Le comité est reconduit pour une nouvelle période dans la composition suivante: président et secrétaire des verbaux: Wilfred Hirschi; Stéphane Boillat, vice-président; Roger Droz, caissier; Madeleine Boillat, secrétaire; responsable technique: Raoul Vuilleumier; matériel: Denis Mailler; vérificateurs des comptes et responsables de la sortie de deux jours: Max Mathez et Willy Vuilleumier.

(comm/vu)

Joseph Voyame souffle ses septante bougies

Un citoyen du monde et du Jura

Il est le père de la Constitution jurassienne. Sous Kurt Furgler, il dirigea l'office fédéral de la Justice. Il fut aussi à la tête de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle à Genève. Joseph Voyame, qui souffle ses septante bougies, habite le petit village de Saint-Brais.

A l'époque, Kurt Furgler pensait-il vraiment résoudre la question jurassienne?

«Il le pensait vraiment. Mais tout le monde pensait aussi qu'il y avait un risque de partition du Jura. Surtout quand les autonomistes ont décidé de voter «oui». Quand on dit que le Conseil fédéral aurait dû arrêter l'additif après le premier vote, ce n'est pas très honnête. Il se devait de respecter la loi, d'appliquer la constitution.»

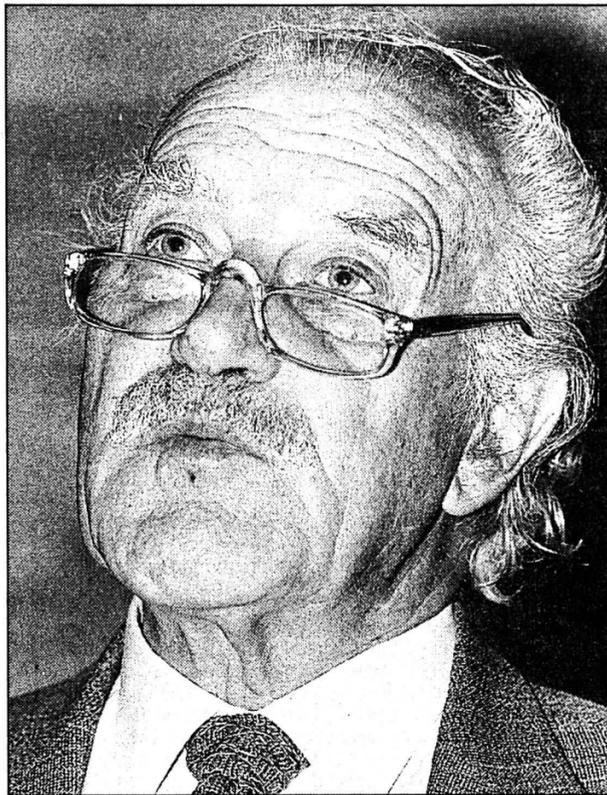
Croyez-vous à l'actuelle médiation?

«Je crois en cette médiation. Elle va offrir une panoplie de solutions. Et si c'est insatisfaisant, il faudra continuer...»

Comment réconcilier le sud et le nord du Jura?

«La première chose à faire, c'est d'apaiser les craintes. Actuellement, les Jurassiens du sud regrettent d'être bernois mais ils redoutent surtout d'être gouvernés par le nord. Il faut montrer que le nouveau canton est prêt à partager le pouvoir, à déplacer l'administration, voire la capitale. Il faudrait aussi commencer à rétablir les liens ne serait-ce que pour ce qui se fait à double (institut agricole, école d'infirmiers...)»

Quinze ans après, pensez-vous que la constitution jurassienne a été bien appliquée?



Joseph Voyame

Un esprit universel au service des droits de l'homme. (asl-a)

«Dans l'ensemble oui. Novatrice, elle a été rattrapée sur plusieurs points (droit de vote à 18 ans, BCF). Mais certains domaines sont en panne comme l'illustration de la langue française ou l'assurance-maladie obligatoire (où l'on attend le fédéral). Quelques articles étaient aussi un peu pompeux comme le droit au logement ou le droit au travail...»

Citoyen jurassien, vous êtes aussi citoyen du monde?

«En effet. Depuis cinq ans, je préside le Comité des Nations Unies contre la torture. 70 Etats ont adhéré à ce traité et mon comité est chargé de veiller à son application en faisant notamment des inspections dans les pays, en rencontrant les prisonniers, les comités de défense des droits de l'homme, les sections d'Amnesty International. Les rapports d'enquête sont rendus publics et des sanctions peuvent être prises au niveau des crédits à octroyer à tel ou tel Etat violant la convention. D'autre part, je repars bientôt en Roumanie où je m'occupe de la mise sur pied d'un institut des droits de l'homme.»

On le voit, Joseph Voyame est un homme ouvert au monde.

Mgo

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Saignelégier

Marché d'élimination chargé

Saignelégier a accueilli 18 forains, hier dans ses rues, pour sa foire de février. Par contre, c'était la grande affluence du côté du marché d'élimination. Ce ne sont pas moins de 282 têtes de bétail qui sont passées à la pesée. Les prix n'étaient guère transcendants, à peine supérieurs à la précédente édition. Le prochain marché d'élimination verra les subventions baisser de 30%. (mgo)

Charmoille

Vieille dame retrouvée

Diamanche vers 17 h 30, Mme Stegmann, qui est pensionnaire du home de Miserz-Charmoille disparaissait. La police et des bénévoles entreprenaient aussitôt des recherches d'une certaine envergure. C'est vers 22 heures, à 1 kilomètre et demi de là, sur un pâturage de Fregliécourt, que cette personne devait être retrouvée. Elle avait fait une chute et était transie de froid. (mgo)

Delémont

Pétition pour le parcage

Plus de 3000 signatures, de gens de la capitale mais aussi de pendulaires, ont été recueillies par les commerçants de la vieille ville de Delémont. Cette pétition s'insurge contre la suppression de quinze places de parc et de la limitation plus drastique des heures de parcage sur le haut de la cité. Elle a été adressée à la municipalité. (mgo)

Région Jura

Nouveaux prêts accordés

Les dirigeants de la Région Jura viennent d'enregistrer deux décisions fédérales au sujet de prêts sans intérêts: 119.000 francs pour Courrendlin (rénovation de l'école primaire) et de 870.000 francs pour les Genevez (Fondation Clos-Henri pour le traitement des alcooliques). Par ailleurs, six prêts sans intérêts ont été accordés par le Fonds régional: pour les ponts du ruisseau de Montsevelier (24.000 francs), pour l'école de Corban (32.000 francs), le chemin du Theusseret à Goumois (21.000 francs), divers travaux à Undervelier (39.000 francs), la halle de Grandfontaine (24.000 francs) et l'école de Montigney (10.000 francs). (mgo).

Informatique et police

Convention avec Genève à renouveler

La convention conclue entre les cantons de Genève et du Jura au sujet de l'utilisation par la police jurassienne du traitement électronique genevois des données de police est échue à fin 1992. Le Gouvernement propose au Parlement jurassien la ratification d'une nouvelle convention valable jusqu'à fin 1997.

Les frais de fonctionnement sont évalués à 182.000 francs, soit grosso modo le même montant qu'en 1992, avec adapta-

tion à l'indice genevois des prix.

Plusieurs cantons qui avaient conclu de telles conventions avec Genève n'entendent pas les renouveler. Au contraire, la police jurassienne est satisfaite du fonctionnement du système et souhaite qu'il soit reconduit. La police jurassienne traite elle-même ses données, selon le droit jurassien sur la protection des données notamment. Cela concerne les personnes avec antécédents, les personnes recherchées, les ports d'armes, les re-

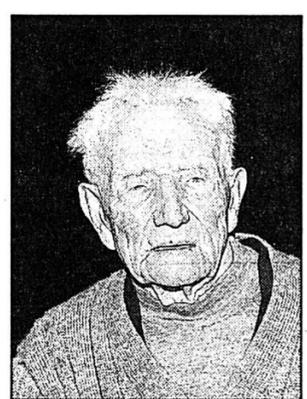
cherches diverses, les plaintes, le contrôle des interrogations, le contrôle des hôtels, l'engagement des véhicules et du personnel et le développement de solutions de liaisons avec le système Ripol de la Confédération ou tout autre système.

Selon les officiers de police jurassiens, cette convention dote la police cantonale d'un outil de travail indispensable. Il serait beaucoup plus coûteux si elle devait l'établir elle-même pour ses seuls besoins. V. G.

Les Bois: M. Albert Boillat fête

Cent ans et encore très actif

Aujourd'hui 2 février, c'est la fête pour M. Albert Boillat, qui entre dans sa centième année. Samedi déjà, les hommages du Gouvernement jurassien lui ont été rendus, ainsi que ceux de la commune des Bois pour laquelle il s'est beaucoup investi durant sa vie active. Dimanche, c'est une très nombreuse famille qui l'entourait, soit neuf enfants, 21 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants, ainsi que leurs parentés.



Bien que la vue l'ait peu à peu quitté, M. Boillat garde un esprit vif et intéressé à la vie du monde. La radio lui apporte les nouvelles qu'il ne peut plus connaître par la lecture. Ses enfants lui rendent souvent visite et sa fille Marie lui prépare ses repas et veille sur lui. Plein de philosophie, il remercie Dieu de l'avoir amené à cet âge avec si peu de handicap. Il a d'ailleurs toujours cultivé avec ferveur une foi profonde et active.

AUTODIDACTE

Né aux Emibois dans un milieu paysan très modeste, M. Boillat a partagé le lot peu enviable des fermiers de l'époque. Il fréquenta l'école à Muriaux, aux Cerlatte et aux Bois, dès 1904. L'enseignement y étant rudimentaire, c'est en autodidacte qu'il

acquit la connaissance à travers livres et journaux, un dictionnaire à portée de main.

Le 8 mai 1926, il épousa Odilia Cattin, avec qui il eut douze enfants dont deux moururent en bas âge. Mme Boillat décéda en novembre 1989, cinq ans après leur fille Claire. Arrivé à l'âge du repos, il se dit heureux des voies honorables suivies par ses enfants. Le plus connu d'entre eux est certainement Pierre, l'un des cinq ministres du Gouvernement jurassien.

M. Boillat a débuté sa vie professionnelle en qualité de domestique de ferme. A 18 ans, son frère Joseph lui apprit l'assemblage de montres. Après

quelques années passées dans des établissements de la place, il s'occupa de terminages à son domicile de Beauregard. L'assemblage de fournitures achetées constitua les débuts de la Fabrique d'horlogerie Boillat Frères qu'il créa avec son frère Joseph en 1923 aux Rosées. Cet établissement connut le succès. Il existe toujours, repris par ses fils en 1964.

M. Boillat fut un membre actif de la fanfare, d'organisations caritatives catholiques et de la Caisse Raiffeisen dont il fut l'un des cofondateurs et président. Il siégea aussi au Conseil communal et à la commission d'école. (bt - photo sp)

SERVICES

SAIGNELÉGIER

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES ☎ 51 12 03.
- HÔPITAL maternité: ☎ 51 13 01.
- AMBULANCE ☎ 51 22 44.
- MÉDECINS Dr Barmettler, ☎ 51 12 84. Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

Assemblée communale du Noirmont

Budget 1993 accepté

L'assemblée communale de hier soir présidée, par M. Marcel Boillat, a été suivie par 121 ayants droit. Les points forts de l'ordre du jour étaient principalement le budget 1993 et la participation de la commune au désendettement du Centre de loisirs des Franches-Montagnes. Sur le centre des loisirs jusqu'à présent 14 communes des Franches ont répondu favorablement.

Après les explications du nouveau caissier, M. Jean-Marie Paratte, l'assemblée a accepté le budget 1993 par 108 voix contre 0. En recettes, on constate un montant de 4.834.700 fr et en dépenses une somme de 4.753.299 fr, soit un excédent de recettes de 81.401 fr.

La quotité de l'impôt est sans changement et est de l'ordre de 2,5, également sans changement, la taxe immobilière est fixée à 1,4% de la valeur officielle. Pour le service des ordures, il y a augmentation de 40 fr par ménage soit 275 fr et augmentation de 30 fr pour les personnes seules soit 195 fr.

Pour les fabriques, commerces et ateliers les taxes supplémentaires vont de 130 fr à

5000 fr. Taxes qui sont toutes augmentées de 20%. Le prix de l'encranne est de 20 fr pour le pâturage ordinaire, engrais en plus, plus une taxe de 5 fr par encranne pour l'eau. Pour le pâturage de Sous-les-Craux, 150 fr par pièce de bétail, engrais en plus selon décision de l'Assemblée communale du 3.6.1991.

Dans le service des eaux, il y a augmentation de 20 cts le m³, soit 1,40 dès le 1er avril 1993. Autre augmentation pour la taxe des chiens, soit 10 fr. Pour le village 40 fr, pour les hameaux et métairies 20 fr.

Désendettement du Centre de loisirs. Le crédit de 286.500 fr, dont le financement sera assuré par un emprunt bancaire, a été accepté par 107 voix contre 0.

Pour l'achat d'une nouvelle balayeuse, en collaboration avec les communes voisines le crédit de 25.000 fr a été accepté par 83 voix contre 2 voix.

Les deux demandes de subventions pour la création de nouveaux logements ont été acceptées. Subventions de 5000 fr accordées à Anne-Françoise Chappuis par 100 voix contre 0. Subventions de 7000 fr accordées à Roland Gogniat par 95 voix contre 0. (z)

Groupe sida Jura

Quatre axes tracés

Le Groupe sida Jura s'est réuni hier soir à Glovelier sous la présidence du Dr Fiori. Il a défini quatre axes de prévention.

Signalons tout d'abord que cette maladie est stationnaire dans le nouveau canton. Depuis 1985, on dénombre 98 cas séropositifs et 20 malades déclarés. Ces chiffres englobent les décès survenus depuis cette date. Quatre actions de prévention et d'information ont été décidées hier soir. Il y a d'abord l'exposition de BD Latex qui, des Franches-Montagnes, va gagner les bistrotts de

Delémont puis ceux de Porrentruy. Sur le Haut-Plateau, cette expo a eu un excellent écho. Au printemps, c'est le film «Vivre avec» qui sera projeté dans les salles obscures du Jura. Le nouveau canton a subventionné la réalisation de ce documentaire qui met en scène des personnes séropositives. Les travailleurs étrangers engagés sur la Transjurane feront également l'objet d'une information circonstanciée. Enfin, il est prévu la formation de groupes d'accompagnement de sidéens pour les épauler dans la vie. (mgo)

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE Fontaine, L.-Robert 13 bis, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE ☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL ☎ 27 21 11.

COURTELARY

- MÉDECINS Dr Chopov, ☎ 44 11 42. Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

TRAMELAN

- MÉDECINS Dr Graden ☎ 97 51 51. Dr Meyer ☎ 97 40 28. Dr Geering ☎ 97 45 97.
- PHARMACIES H. Schneeberger ☎ 97 42 48. J. von der Weid, ☎ 97 40 30.
- PATINOIRE Ouv. me 13 h 30-16 h (public).

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE ☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE ☎ 111.

CORGÉMONT

- MÉDECINS Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66. Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

SONCEBOZ

- MÉDECIN Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

SAIGNELÉGIER



Dieu est Amour.
Dieu est Lumière.
Dieu notre Père.

Nous avons la tristesse de faire part du décès de

**Madame
Alice GIRARDIN-NOIRJEAN**

notre chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, nièce, cousine, marraine et parente, qui nous a quittés aujourd'hui, dans sa 89^e année, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

Muguette et Marcel Aubry-Girardin, Saignelégier, et leurs enfants:

Henri et Béatrice Aubry-Herman et leur fille Stéphanie, Le Noirmont,
Nicole Aubry, Poliez-Le-Grand;

Brigitte et Claude Poffet-Girardin, La Chaux-de-Fonds, et son fils:

Jean-Pierre et Créa Calame et leurs enfants, Raphaël et Anne-Laure, Yverdon;

Valentine et André Girardin-Girardin, Le Noirmont, et leurs enfants:

Bernard Girardin et sa fille Vanessa, La Chaux-de-Fonds,

Danielle Bilat-Girardin, La Chaux-de-Fonds, et sa fille Sandrine Bilat, Guatemala,

Anne-Lise Girardin et son ami Raoul, Schlieren;

Jacques et Joséphine Girardin-Chapatte et leurs enfants: Pierre et Vincent, Goumois,

ainsi que les familles parentes et alliées.

SAIGNELÉGIER, le 1^{er} février 1993.

La célébration eucharistique et le dernier adieu auront lieu le mercredi 3 février, à 14 h 30, à Saignelégier.

Notre maman repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital de Saignelégier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

Ce jour-là, lorsque le soir fut venu, il leur dit: passons sur l'autre rive.
Marc 4, v. 35

Madame Odette Périat-Aebi, à Couvet:

Madame et Monsieur Anne-Marie et Marc Hablützel, leur fils Mathias, à Winterthur;

Madame Lucienne Wehren-Aebi, au Sentier:

Mademoiselle Josiane Wehren, à Yverdon;
Monsieur et Madame Philippe et Kalia Wehren, au Sentier;

Monsieur et Madame Jean et Gina Aebi-Proietti, à Echallens,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Elma AEBI
née KNEBEL**

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 94^e année, après une courte maladie.

LE LOCLE, le 31 janvier 1993.

Le culte sera célébré le mercredi 3 février, à 14 heures, à la Maison de Paroisse du Locle, suivi de l'incinération sans cérémonie.

La défunte repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Midi 14
2400 Le Locle

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser à l'association Les Perce-Neige, ccp 23-4234-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Regarder l'heure qui finit, comme une source qui tarit, et la suivante Comme une source qui naît.

La famille de

**Monsieur
Denis GUILLAUME-GENTIL**

a le chagrin de faire part de son décès, survenu accidentellement mercredi, à l'âge de 47 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 janvier 1993.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: Liliane et Claude Baumgarten
Potat-Dessus 18
2016 Cortaillod

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

**LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE
L'ENTREPRISE F. BERNASCONI & Cie,
LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE**

ont le pénible devoir de faire part du décès de leur collègue et ami

**Monsieur
Christian PREVITALI**

dévoué contremaître de l'entreprise depuis de nombreuses années.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 février 1993 à 15 heures à Epenoy (France).

**LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE
RALSTON ENERGY SYSTEMS S.A.**

sont profondément touchés par le décès de

**Monsieur
Jean BIHUNIAK**

leur fidèle et dévoué collaborateur depuis 1978.

Nous garderons le souvenir d'un collègue de travail très agréable et apprécié.

132-505059

IN MEMORIAM

A notre chère maman, belle-maman, grand-maman

**Madame
Blanche DOTTI-L'EPLATTENIER**

1964 - 2 février - 1993

Plus le temps passe, plus tu nous manques maman. Le temps n'effacera jamais ton cher souvenir.

TES ENFANTS

132-508296

Très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

MONSIEUR HENRI KREBS

sa famille vous remercie vivement de votre présence, de vos messages et gestes de solidarité qui lui ont été un précieux réconfort.

RENAN, février 1993.

132-12418

La famille de

MONSIEUR FRITZ AUGSBURGER

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

132-12418

LE LOCLE

La famille de

MONSIEUR ARMAND GRANDJEAN

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, message, don ou envoi de fleurs.

Elle les prie de croire à sa profonde reconnaissance.

14004

FONTAINEMELON

Venez à moi
Vous tous qui êtes fatigués et chargés,
Et je vous donnerai du repos.
Matthieu 11: 28

Madame et Monsieur Philippe Gretilat-Vuilleumier, à Coffrane, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Madame et Monsieur André Allemann-Vuilleumier, à Cernier;

La famille de feu Edmond Vuilleumier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Marguerite SARBACH
née VUILLEUMIER**

qui s'est endormie paisiblement dans sa 90^e année.

2052 FONTAINEMELON, le 29 janvier 1993.

(Home Vert Bois)

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

SAINT-IMIER

L'espace d'une vie est le même, qu'on le passe en chantant ou en pleurant.
Sagesse chinoise

Bien peu de gens savent aimer, parce que bien peu savent tout perdre.
Christian Bobin

Pierre et Janine Siegenthaler-Aellen, leurs enfants, petits-enfants, parents et amis, ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame Angèle
SIEGENTHALER-SUNIER**

survenu le 1^{er} février 1993, à la veille de sa 81^e année, après une longue maladie supportée avec courage.

Le culte, suivi de l'incinération, aura lieu le mercredi 3 février 1993, à 11 heures, au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, dans l'intimité de sa famille et de ses amis.

SAINT-IMIER, le 1^{er} février 1993.

En lieu et place de fleurs, on pourra penser au Home La Roseraie, à Saint-Imier, ccp 23-1789-3.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

**LA SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS
DE SAINT-IMIER ET ENVIRONS**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Charles BAERTSCHI**

fidèle membre de notre société.

Elle gardera de lui un lumineux souvenir.

SAINT-IMIER, le 1^{er} février 1993.

470-102.416

IMÉRIALE - SAINT-IMIER

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Charles BAERTSCHI**

membre du comité.

6-526076

**L'AMICALE DU CORPS DE MUSIQUE
DE SAINT-IMIER**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Charles BAERTSCHI**

membre du comité.

Pour les obsèques, se référer au faire-part de la famille.

LE CORPS DE MUSIQUE DE SAINT-IMIER

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Charles BAERTSCHI**

ancien musicien et président d'honneur de notre société.

132-504546

Vous aurez vingt ans en l'an 2000

Décrochez «la bourse à Farinet»

Des milliers de jeunes de Suisse romande auront vingt ans en l'an 2000. Si vous êtes du nombre, si vous êtes nés en 1980, tentez votre chance. Participez à l'opération originale, passionnante, lancée par Radio Suisse romande-La Première, en collaboration avec sept quotidiens romands, sur une idée des «Amis de Farinet».

Cette bourse sera offerte au jeune qui aura présenté et défendu le rêve ou le projet le plus enthousiasmant. Il devra le faire à l'échelon cantonal tout d'abord, et romand ensuite. Sept quoti-

diens sont dans la course pour détecter le candidat «le plus craquant», soit: «L'Impartial» pour Neuchâtel; le «Journal du Jura» pour le Jura bernois; «La Liberté» pour Fribourg; le «Nouvelliste» pour le Valais; le «Pays» pour le Jura; la «Tribune de Genève» pour Genève et «Vingt-Quatre Heures» pour le canton de Vaud.

Chaque quotidien retiendra six candidats en vue de la finale cantonale. Il désignera, à cette occasion, dans le courant du mois de mai, avec la complicité des jeunes de la région, avec ses lecteurs, la fille ou le garçon qui ira défendre les chances du canton à l'échelon romand. Les sept vainqueurs, soit un par canton, épaulés par sept journalistes et des parrains éventuels, seront les hôtes durant deux jours, d'un centre touristique romand pour participer, à fin juin 1993, à la

grande finale, orchestrée par Radio Suisse romande-La Première et les Amis de Farinet.

Jeunes gens, jeunes filles de 1980, mettez le cap sur l'avenir. Mettez sur le meilleur, sur l'espoir. Demandez dès aujourd'hui, par écrit, au quotidien de votre région, sous le titre «Vingt en 2000», la formule d'inscription et tentez votre chance avec copines et copains, de votre école, de votre ville, de votre village. Il y aura du suspens et de la joie de vivre dans l'air. Les médias de Suisse romande, avec auditeurs et lecteurs par milliers, vont vous suivre de près.

Qui donc va décrocher la bourse offerte par Farinet? Farinet dont la légende a dépassé l'histoire, un être de caractère et de rêve, symbole des libertés sans frontières.

(sp/rsr)

Farinet, sa vigne, son vin, sa bourse

Farinet (la plupart des Romands le savent) c'est ce personnage historique et légendaire qui vécut dans les montagnes, au siècle passé, menant ses cavales entre la vallée d'Aoste, la vallée du Rhône, la Riviera vaudoise et Chamonix. C'est une sorte de Robin des bois des Alpes, un Don Juliano de la fausse-monnaie dont le mérite est d'être allé, envers et contre tout, jusqu'au bout de lui-même.

C'est le marginal le plus discuté de l'histoire suisse, devenu «plus grand mort que vivant», sous ses allures de bandit au grand cœur, de héros de la liberté, de fabricant de monnaie et de franc-tireur attachant.

Joseph-Samuel Farinet est né en 1845, dans le hameau de Laval, entre Aoste et le Grand-Saint-Bernard. Fils d'artisan, il se signale très vite par son ingéniosité, son espionnage, sa débrouillardise. Il fabrique des outils, des clés, puis de la monnaie. Il joue même du violon, avant d'être enfermé comme faux-monnaieur.

Sur ses 20 ans, il s'évade, passe les frontières et gagne la Suisse et la France. Durant dix ans, il va mener une vie aventureuse dans la montagne, s'échappant de plusieurs prisons, fabriquant des pièces qu'il distribue à la ronde, à la barbe du pouvoir et des biens lotis. Il n'a jamais tué personne et n'a cessé d'afficher aux yeux de ses contemporains, autorités, juges et gendarmes même, un côté sympathique. Il n'était pourtant pas sans reproches. Loin de là. On conservera de lui le symbole qui l'habite, au travers de tous ceux qui l'ont chanté.

UNE TOMBE ET UNE VIGNE

Mort mystérieusement le 17 avril 1880 dans les gorges sauvages de Saillon, en Valais, où il a sa tombe – (il semble qu'il ait été abattu par la police qui le cerna durant dix jours) – Farinet continue à chevaucher le réel et le rêve. Poètes, cinéastes, historiens, journalistes, artistes ne cessent d'être intrigués par ce personnage entré, tambour battant, dans la Suisse insolite. On lui trouve une allure de «Schwarzer Tell». Ceux qui ont tenté de l'approcher, en légende et en vérité, des milliers de jeunes surtout, tiennent à garder de lui le meilleur: sa jeunesse, son mystère, sa générosité, son indépendance, son esprit créatif, sa soif d'aventures et d'amitié, sa communion avec la nature, son enthousiasme et cette part de rêve qui passe les frontières. C.-F. Ramuz, Jean-Louis Barrault, Arthur Honegger, Georges Haenni, Maurice Zermatten, Cingria, Léo Ferré, Madeleine Renaud, Maurice Chappaz, et tant d'autres ont tous été sensibles à cette face cachée de Farinet.

Après plus d'un siècle, l'homme tient toujours l'affiche. Il passionne, nargue et défie. Lors du centenaire de sa mort, en 1980, ses amis fondèrent «la bande à Farinet», avec Jean-Louis Barrault, Charles Dellberg, doyen des Chambres fédérales, Fernand Martignoni, pilote des glaciers, Gilbert Bécaud, Paul Tamarcaz, et des journalistes comme

Hugo Besse et Pascal Thurru.

On commença par donner à Farinet la tombe qu'il n'avait pas, jeté qu'il fut, comme un chien, dans une fosse commune à l'âge de 35 ans, sans couronne et sans croix, avec pour toute messe la ferveur populaire. Cette tombe fut inaugurée en présence de la fille de Ramuz et de Bernard Comby, à l'époque chef du Département de justice et police du canton du Valais, ce qui avait fait pas mal de bruit...

Plutôt que de dresser un monument à sa gloire, on décida de lui offrir «la plus petite vigne du monde». Il fallut, pour cadastrer et notariar cette parcelle de trois ceps seulement, entreprendre d'importantes démarches au niveau fédéral et cantonal. Cette vigne est chaque année «travaillée» par des personnalités du monde entier, sur un coup de cœur, afin de constituer, avec le fruit de la récolte, une bourse à but humanitaire ou culturel.

Le vin récolté, six décis les grandes années, est soigneusement vinifié par les encaveurs de Saillon, puis marié ensuite à l'un des meilleurs crus qui soit, afin de donner mille bouteilles numérotées, vendues aux enchères publiques, sous le nom de Sang de la terre. Certaines bouteilles sont parties l'an passé au prix de plusieurs centaines de francs l'unité. On a pu ainsi venir en aide à l'abbé Pierre, à mère Teresa, à Terre des Hommes, à des jeunes voulant se lancer dans une carrière insolite, monter des pièces de théâtre, ou tout simplement entretenir le souvenir du héros bien-aimé et celui de l'Inconnue du Rhône, avec tout le mythe qui les porte.

20.000 FRANCS À 20 ANS EN L'AN 2000

La bourse de cette année soit 20.000 francs et 20 centimes – car Farinet fabriquait des pièces de 20 centimes – est mise en jeu, en collaboration avec la Radio suisse romande et les quotidiens cantonaux les plus représentatifs de Romandie, soit La Liberté, Le Pays, le Journal du Jura, le Nouvelliste, La Tribune de Genève, L'Impartial et Vingt-Quatre Heures. Elle permettra à un jeune, né en 1980 – centenaire de la mort de Farinet – de réaliser, à l'occasion de ses vingt ans, en l'an 2000, son rêve le plus cher ou le plus fou. Les candidats doivent dire ce qu'ils auraient envie de faire, de réaliser avec cette somme qui peut encore être augmentée en cours de route, si nécessaire, suivant la nature du projet présenté.

Cette course n'a exigé ainsi aucune participation financière de la part de la Radio et des divers quotidiens. Des prix viendront sans doute s'ajouter au montant premier pour récompenser les vainqueurs, lesquels pourront à l'occasion de la grande finale de juin, passer deux jours dans un centre touristique de Suisse romande, encore à désigner.

Cette bourse n'est pas énorme, mais elle est marquée d'un symbole et apparaît comme un délice dans un monde abâtardi qui interpelle la jeunesse.

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

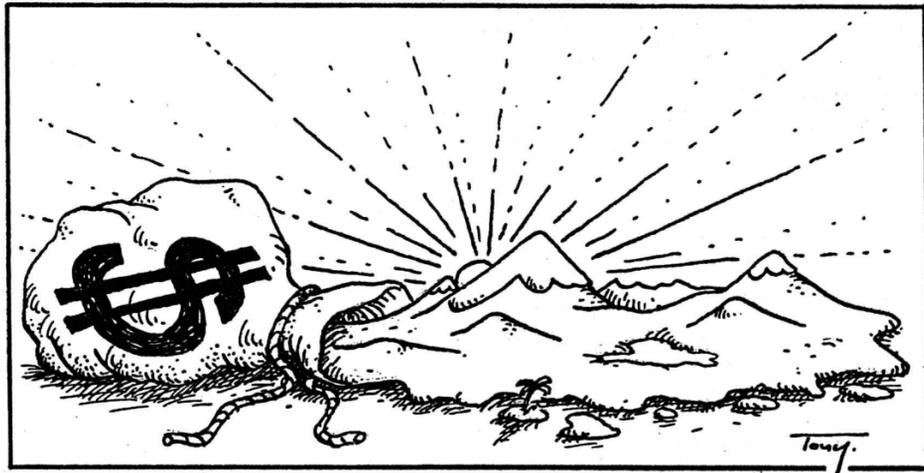
- ABC (p 23 72 22) Latino bar (de P. Leduc), 16 ans, ma, me 20 h 30. Un beau jour de grand vent (de Lee Chang-ho), 16 ans, je, ve 20 h 30. Les rêves des villes (de M. Malass), 16 ans, sa 17 h 30, di 20 h 30.
- CORSO (p 23 28 88) Des hommes d'honneur (de Rob Reiner avec Tom Cruise, Demi Moore), 12 ans, tous les jours 18 h 30, 21 h, me aussi 16 h.
- EDEN (p 23 13 79) Les experts (de P. Alden-Robinson avec R. Redford), 12 ans, tous les jours, 18 h, 20 h 45, me aussi 15 h.
- PLAZA (p 23 19 55) Sister Act (de E. Ardolino avec W. Goldberg), pour tous, tous les jours 16 h 30, 18 h 45, 21 h.
- SCALA (p 23 19 18) Dracula (d'après B. Stoker avec Gary Oldman, Winona Ryder, Anthony Hopkins), 16 ans, tous les jours, 15 h, 18 h, 20 h 30.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1 15 h, 20 h 15, Le grand pardon 2 (de A. Arcady avec R. Hanin), 16 ans, 18 h, Vieille canaille (de G. Jour'd'hui avec M. Serrault, P. Richard), 16 ans.
- APOLLO 2 15 h, 20 h 45, Fatale (de L. Malle avec J. Binoche), 16 ans, 18 h, Lola, une femme allemande (de Rainer Werner Fassbinder).
- APOLLO 3 15 h, La belle et la bête (de Walt Disney), pour tous, 17 h 45, 20 h 30, Bodyguard (de Mick Jackson avec K. Costner et W. Houston), 12 ans.
- ACADES 15 h, 18 h, 20 h 30, Sister Act (de E. Ardolino, avec W. Goldberg), pour tous.
- BIO 15 h, 18 h, 20 h 30, Qiu Ju, une femme chinoise (de Zhang Yimou avec Gong Li), 12 ans.
- PALACE 14 h 30, 17 h 30 en V.O., 20 h 15, Dracula (d'après B. Stoker, avec G. Oldman, W. Ryder), 16 ans.
- REX 15 h, 18 h en V.O., 20 h 30, Jeux d'adultes (de A. J. Peckula avec K. Kline), 16 ans.
- STUDIO 15 h, 18 h en V.O., 20 h 30, Des souris et des hommes (de et avec Gary Sinise), 12 ans.

COUVET

- COLISÉE 20 h 30, Les blancs ne savent pas sauter (de R. Shelton avec W. Snypes), 12 ans.



TV-À PROPOS

Disparus

Dix-neuf février 1990, Marcel disparaît: sa femme et sa fille s'interrogent, meurtre, suicide, fuite? Au retour d'une colonie de vacances, Céline ne retrouve que son père: sa mère a laissé un mot sur la table: «Je vous aime et je reviendrai!» Tels étaient les deux sujets annoncés pour l'édition de «Perdu de vue» (TF1, hier soir).

Jacques Pradel aura, une fois encore, mis l'accent sur l'émotion, si possible en arrachant des larmes. Il se doit de respecter les règles de base de ce que l'on nomme un «spectacle-réalité», un spectacle construit et parfois reconstitué à partir de la réalité, conçu par un service de variétés!

TÉLÉVISION DES LARMES

Il est peut-être vain de dénoncer cette télévision de l'émotion sans réflexion, basée sur des larmes provoquées ou arrachées. En revanche, on peut lui opposer, même pour des cas semblables, une autre forme,

prouvant qu'il y a aussi une solution possible dans la dignité et le respect des téléspectateurs. La TSR (vendredi 29 janvier 93), dans «La vie en face», vient de présenter un document de M6, «Disparus». Et déjà le fait de renoncer au direct qui ne coûte pas cher permet un approfondissement.

Depuis dix ans, l'entourage de Sophie aimerait savoir ce qu'elle est devenue, elle qui disparut au nord de la Corse en allant chercher du secours pour son ami blessé. Ses parents expliquent leurs démarches, leurs espoirs, tout comme sa sœur et une amie, Olivier, son ami, espère aussi qu'elle reviendra. Il comprend maintenant qu'on l'ait un temps soupçonné, mais de quoi?

On est certes touché par ce témoignage comme par d'autres. Mais on ne montre pas de larmes – critère efficace sur l'état d'esprit de ceux qui confectionnent l'émission ou le document. L'exemple de Sophie, et les

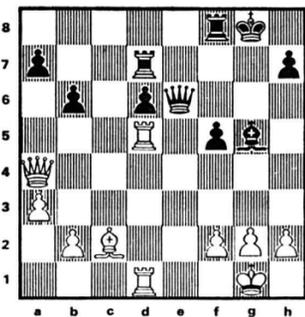
autres, permet de poser un problème de société aussi. Chaque année, quarante mille personnes disparaissent en France. Plus tard, seul en manquent encore à l'appel cinq à six pour cent – deux mille au moins.

LIBERTÉ DE DÉPLACEMENT

La liberté de déplacement donne juridiquement à chacun le droit de disparaître. La police n'intervient que 48 heures après l'annonce d'une disparition. Elle est parfois efficace, surtout quand on l'aide. Des privés ou groupes (tel l'équipe de «Perdu de vue») interviennent pour poursuivre certaines recherches. Les familles s'adressent à des détectives, à des radiésthésistes, les uns et les autres rarement efficaces. Les proches des disparus restent souvent seuls avec leurs incertitudes, dans leur grande majorité. «Perdu de vue» ne s'occupe pas de ceux-là. «Disparus» rappelle leur existence...
Freddy LANDRY

ÉCHECS

Chronique No 272



Partie De Firmian-Schussler, jouée à Thessalonique en 1984. Les Blancs au tait provoquent l'abandon adverse en un coup, car celui-ci gagne du matériel dans toutes les variantes. La pointe réelle de la combinaison survient au deuxième coup, grâce à un échec qui détruit toute la position noire. Facile et instructif, non?

En souplesse

Solution de la chronique No 271

1. Th5!! Cx e6 (1... Rg8 2. Fxg7 Dxg7 3. Txg7+ Rxg7 4. Dh6+ Rg8 5. Dh8 mat, ou 1... Cxh5 2. Fx18 Cg7 3. Fxg7+ et les Blancs gagnent aussi). 2. Fg7+!! Rg8 3. Th8 mat.

Bulletin-réponse



En collaboration avec: L'Impartial, Journal du Jura, Le Pays, La Liberté, La Tribune de Genève, 24 Heures, Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Vingt en 2000

Vous aurez 20 ans en l'an 2000

Je m'inscris pour la «Bourse à Farinet». Jusqu'au 15 mars au plus tard je vous ferai parvenir le projet, le rêve que j'aimerais réaliser pour mes 20 ans.

Nom:
 Prénom:
 Adresse:
 NP Localité:
 No Tél.
 A adresser à: L'Impartial, «Bourse Farinet» 14, rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds

Les chevaux des Montagnes au siècle passé (6 et fin*)

La mob des chevaux

Décidément, ces animaux étaient polyvalents: utiles à la ville comme à la campagne, compagnons de travail et de loisirs, appréciés pour leur force puis pour leur chair, nous les retrouvons comme aides indispensables au sein de l'armée. Montures personnelles des officiers, tracteurs et porteurs de matériel en tout genre, cavalerie: l'emploi militaire des équidés était très varié. Variété qui subsiste encore aujourd'hui puisque, de ces différentes activités, seule la cavalerie a disparu.

Par
Andrea TISCHHAUSER

Au XVIIIe, le Jura, le Plateau et les Préalpes abondaient en chevaux. Il y avait même des races locales réputées. Celles-ci s'exportaient vers les armées d'Europe, pour le plus grand bonheur des marchands et au grand dam des chevaux, qui s'en allaient finir leurs jours sur quelque champ de bataille. Pendant les guerres napoléoniennes, la «consommation» de chevaux fut si élevée que le «stock» ne put se renouveler: c'était la fin des célèbres races d'Einsiedeln (Schwytz) et d'Erlenbach (Oberland bernois). Dans le Jura il restait quelques sous-races, mais ces chevaux petits et robustes ne semblaient convenir qu'aux indigènes.

En 1848, lors d'une première centralisation de l'armée, domaine jadis réservé aux cantons, le Département militaire fédéral (DMF) fut bien en peine de trouver assez de bêtes pour meubler sa cavalerie. Il décida alors d'encourager fortement l'élevage des chevaux dans le pays. Or, pour avoir de beaux chevaux de cavalerie, racés mais robustes, fougueux mais dociles, il faut des années de soins... Que faire dans l'immédiat, sinon importer massivement? C'est ce qu'entreprit donc le DMF. Il acheta des milliers de bêtes des pays voisins, cela surtout après 1874, quand le général Dufour ordonna la création de quarante-huit escadrons de dragons. Entre 1880 et 1900, c'étaient plus de 10.000 chevaux importés chaque année!

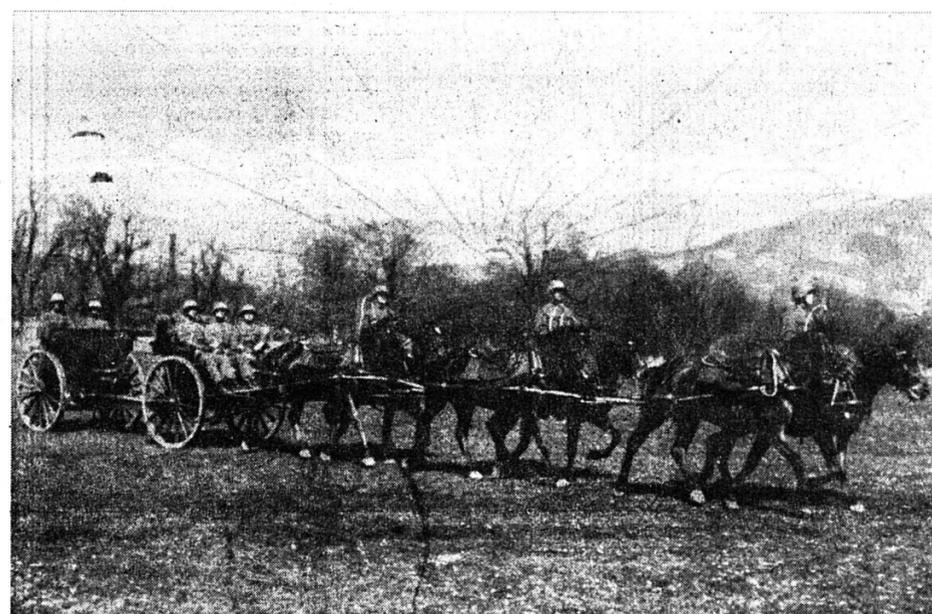
CAVALERIE D'IMPORTATION

Pour les hommes comme pour les animaux, notre armée repose sur un système de milice; il y a donc un service militaire, facultatif, pour les chevaux. Les propriétaires pouvaient prêter leur monture à l'armée le temps de quelques «cours de répétition», avec le risque de devoir renoncer à leur animal en cas de mobilisation. Or le recrutement était très sélectif. L'armée n'acceptait pas n'importe quel canasson. Les chevaux du Jura trouvaient preneur dans l'artillerie, mais l'entrée à la cavalerie leur était obstinément fermée. Pour porter les dragons, il ne fallait pas n'importe quoi: du demi-sang, s'il vous plaît. La grande majorité des chevaux étrangers importés par le DMF étaient en effet des demi-sang, destinés à la cavalerie. L'armée revendait ensuite ces chevaux aux dragons, à l'issue de l'école de recrues. Le dragon, souvent agriculteur dans le civil, emmenait ensuite son cheval chez lui et le faisait travailler à la ferme ou sur les routes jusqu'au prochain cours de répétition.

En période de guerre, tout cheval valide ayant passé quelque temps sous les drapeaux pouvait donc être mobilisé. Or souvent cela ne suffisait pas: il fallait parfois réquisitionner. Dans les années 1850, alors que les cantons étaient encore compétents en la matière, l'Etat de Neuchâtel prévoyait de réquisitionner les chevaux dans les communes, selon la richesse de celles-ci: en cas de conflit, chaque commune devait fournir un cheval par 1300 francs payés en impôts l'année précédente. Les propriétaires devaient livrer leur bête dans les vingt-quatre heures¹.

Pendant la guerre franco-prussienne de 1870, la mobilisation fut décrétée par la Confédération, ce qui ne manqua pas d'occasionner problèmes et mécontentements. La commune de La Chaux-de-Fonds, notam-

ment, se sentait saignée aux quatre veines, ne réussissant qu'à grand peine à arracher quelques chevaux à leurs propriétaires. Le législatif communal écrivait d'ailleurs à l'intention de l'exécutif: «Nous nous sommes vu dans l'incapacité d'obtenir un seul cheval, alors que parfois nous devons en fournir quinze ou vingt. Nous avons dû faire prendre les chevaux où nous les trouvions, en faisant déteiler au besoin ceux qui se trouvaient sur la voie publique². Si les propriétaires se sentaient lésés, la commune ne s'en était pas moins. C'est elle qui devait entretenir toutes les bêtes réquisitionnées, et elle n'était que très modestement rétribuée par le DMF. Toutes les plaintes restèrent lettre morte; «La seule réclamation que l'Etat admit à cet égard, à la suite de démarches répétées, fut le remboursement du prix d'un cheval que nous avons fourni et qui avait péri à la suite de la course forcée qu'il avait dû faire avec la troupe³».



Chevaux d'artillerie, dans les années 1920

Un débouché pour la race des Franches-Montagnes, alors que la cavalerie avait déjà diminué de moitié

ment, se sentait saignée aux quatre veines, ne réussissant qu'à grand peine à arracher quelques chevaux à leurs propriétaires. Le législatif communal écrivait d'ailleurs à l'intention de l'exécutif: «Nous nous sommes vu dans l'incapacité d'obtenir un seul cheval, alors que parfois nous devons en fournir quinze ou vingt. Nous avons dû faire prendre les chevaux où nous les trouvions, en faisant déteiler au besoin ceux qui se trouvaient sur la voie publique². Si les propriétaires se sentaient lésés, la commune ne s'en était pas moins. C'est elle qui devait entretenir toutes les bêtes réquisitionnées, et elle n'était que très modestement rétribuée par le DMF. Toutes les plaintes restèrent lettre morte; «La seule réclamation que l'Etat admit à cet égard, à la suite de démarches répétées, fut le remboursement du prix d'un cheval que nous avons fourni et qui avait péri à la suite de la course forcée qu'il avait dû faire avec la troupe³».

RATIONNEMENT POUR CHEVAUX...

Re-mobilisation en 1914. A son annonce, en plein mois d'août, les paysans se hâtèrent d'utiliser leur cheval pendant qu'il était encore temps. «A la campagne, on travaille activement aux foins: lundi, les garçons vont partir, et les chevaux aussi! Les conseils communaux s'occupent de la révision des chevaux de chaque commune, tout cela sans hâte et avec beaucoup de soin. Nous avons assisté à l'examen des chevaux dans une des plus petites communes du canton. Il y en a des gros et des maigres, des vieux et des jeunes; quelques-uns ruent, et leurs propriétaires espèrent un peu qu'on les

leur laissera. On sent que l'heure est grave⁴. C'était encore l'enthousiasme des débuts de guerre...

Le ras-le-bol allait vite s'installer, notamment à cause du rationnement. «Cet ami de l'homme, le cheval, a aussi sa carte de fourrage, lui donnant droit à une ration d'avoine qui, de deux kilos qu'elle était en moyenne par jour dès l'automne, a été abaissée récemment à un kilo. Cette quantité est absolument insuffisante pour maintenir nos chevaux en santé et en forces et leur permettre d'assurer, entre autres, les transports de tourbe et l'extraction des bois en forêt, mais elle ne peut être augmentée pour l'instant: les importations d'avoine étrangère sont trop faibles pour combler le déficit de la production indigène⁵. Fin du rationnement en juillet 1919 seulement: «Nos chevaux - les seuls

À LA QUÊTE DU CHEVAL PARFAIT

«La cavalerie connaît, en 1870 à Sedan, son premier grand échec, et fournit, en 1914-1918, la preuve de son incapacité à jouer à l'avenir un rôle décisif dans les batailles⁶. Dès les années 1920, le DMF dut donc supprimer plusieurs escadrons de dragons, au moment même où ce secteur avait enfin atteint toute son efficacité. Depuis presque un siècle, en effet, le Département n'avait cessé de lutter pour la formation d'une cavalerie moderne, alors que le cheptel chevalin de la Suisse était dans un état lamentable.

POIDS LOURDS

Au début du XIXe, l'armée disposait pour son artillerie d'une provision assez importante d'équidés dans le Jura. Il s'agis-

sérieux coup de pouce à l'élevage suisse. Malheureusement, tous ces mélanges ne donnèrent rien de fameux. Un cheval de trait lourd est plus robuste, certes, mais son appétit est également plus solide! Les agriculteurs préférèrent s'en tenir au cheval polyvalent du Jura; après tout, c'étaient eux qui utilisaient les chevaux d'artillerie 340 jours par année... Il fallut pourtant attendre 1902 pour que la Confédération reconnût officiellement le cheval des Franches-Montagnes comme étant digne d'intérêt.

Mais pour obtenir des chevaux de cavalerie, c'était une autre histoire. Cette partie de l'armée avait besoin de bêtes légères, rapides, et cependant résistantes. Le modèle qui s'imposa fut le demi-sang, race introuvable en Suisse. Le DMF faisait donc ses commissions à l'étranger, tout en cherchant à implanter ce type d'élevage dans le pays. Il importa ainsi quantité d'étalons pur-sang et mit sur pied toute une politique de concours, de primes et de subventions. Les propriétaires de juments étaient priés de participer à ce programme. Ceux-ci s'exécutaient sans se presser: ils profitaient d'abord de la jument en la faisant travailler pendant quelques bonnes années; puis, quand le rendement de l'intéressée diminuait, ils consentaient à la ménager et à la faire saillir par un étalon importé. Les produits d'un tel élevage laissaient, on s'en doute, à désirer. Le principal moyen de maintenir la cavalerie à flot est resté l'importation de jeunes demi-sang... jusqu'à la suppression des derniers corps de dragons en 1972.

L'ARMÉE N'AIME PAS LES BLANCS

L'Etat de Neuchâtel annonçait par voie de presse et d'affiches l'achat annuel de chevaux pour le compte de l'armée. Chaque printemps, les propriétaires étaient invités à venir présenter à Colombier leurs montures. Celles-ci devaient avoir pour géniteur un étalon approuvé par la Confédération, être en bonne santé et âgées de quatre à huit ans, mesurer au moins un mètre soixante et... ne pas avoir la robe blanche ou gris clair!

La raison du refus d'acheter blanc était avant tout d'ordre stratégique: les chevaux clairs étaient trop voyants de nuit. Mais cette ségrégation obéissait sans doute également à des critères esthétiques. Un cheval blanc, c'était trop salissant. De plus, ça déparait par rapport aux autres chevaux, qui étaient pour la plupart bruns. Enfin le bannissement du blanc avait sa part d'irrationnel. Comme le chat noir, le cheval blanc porte parfois bonheur, parfois malheur. Un proverbe espagnol dit d'ailleurs: «Cheval blanc, bon pour le père et les enfants». On attribue au cheval clair une mauvaise intégration parmi ses congénères... Est-ce pour cela qu'il a souvent été considéré comme noble et même sacré? C'est lui que les Celtes sacrifiaient rituellement et, jusqu'à nos jours, les chefs se réservent une monture blanche, de manière à se mettre en évidence lorsqu'ils font partie d'un groupe de cavaliers. Le prestige qui rejaillit sur ces chevaux se reflète sur les noms d'auberges: actuellement, le canton compte trois établissements «du Cheval Blanc».

Mais pour revenir à l'armée, on remarque que les offres annuelles d'achat ne posaient plus d'exigence quant à la couleur des chevaux dès 1906.

* Voir aussi L'Impartial des 22.10, 5.11, 8.12, 30.12.1992, et 13.1.1993

Notes

- 1 Archives de l'Etat de Neuchâtel, Intérieur 551
- 2 Rapport du Conseil administratif de la Municipalité de La Chaux-de-Fonds au Conseil général, 1871, p.75
- 3 Ibid., p.76
- 4 Le véritable Messenger boiteux de Neuchâtel, 1916, pp.56-57
- 5 Ibid., 1919, p.68
- 6 Ibid., 1920, p.75
- 7 Almanach agricole de la Suisse romande, 1918, p.24
- 8 Archives de la Société d'agriculture de La Chaux-de-Fonds, lettre du DMF du 28 août 1917
- 9 Jean-Pierre DIGARD, L'homme et les animaux domestiques, Paris 1990, p.245

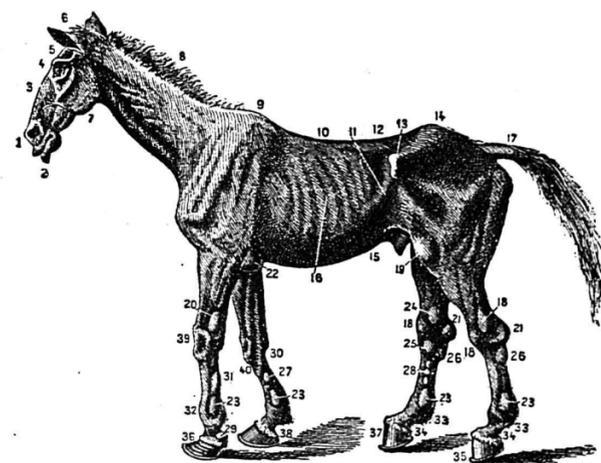


Fig. 533. — Tares extérieures du cheval.

1. Jettage et chancres morveux; — 2. Lèvres pendantes; — 3. Chanfrein busqué; — 4. Cataracte, Amalrose; — 5. Salières creuses; — 6. Oreille de cochon et mal de taupe; — 7. Glanées morveuses; — 8. Gale, rouilleux; — 9. Mal de garrot; — 10. Dos ensilé, cors; — 11. Flanc cordé; — 12. Rein mal attaché; — 13. Hanches cornues; — 14. Croupe avalée; — 15. Ventre levreté; — 16. Côtes plates, cors; — 17. Queue de rat; — 18. Vesigons du jarret; — 19. Vesigons rotuliers; — 20. Vesigon de la gaine carpienne; — 21. Capelet; — 22. Eponge; — 23. Molettes; — 24. Courbe; — 25. Eparvin; — 26. Jarde; — 27. Suros simple; — 28. Suros en chapellet; — 29. Ferme; — 30. Tendon failli; — 31. Tendon forcé, nerf-ferrure; — 32. Boulet; — 33. Boulets plongeurs; — 34. Grappes, eaux-aux-jambes; — 35. Pied pingard; — 36. Pied déformé par la fourbure; — 37. Seime en pince; — 38. Seime en quarte; — 39. Genou couronné; — 40. Osselets, hygroma.

Toutes les tares réunies sur un même cheval

Au XIXe siècle, l'idée prévalait qu'un beau cheval est un bon cheval. Celui-ci était donc particulièrement inefficace. (Gravure tirée de «L'agriculture moderne», Victor Sébastien, Larousse, env. 1922)